

LAVAL SERA LE SUCCESSEUR DE PÉTAIN

Le maréchal le décrète en annonçant la composition de son nouveau cabinet

Création d'un ministère de la jeunesse et de la famille. Weygand reste le maître de la défense nationale—La nouvelle constitution—Liste complète des ministres

(Le texte de la dépêche qui suit a été télégraphié de Vichy, France, à Berne, Suisse par M. John Lloyd, correspondant de l'Associated Press en France.)

Vichy, 12. (P.A.) — Le maréchal Pétain, usant, comme les rois, de la formule "Nous" pour parler de sa personne, a nommé, ce soir, les ministres qui formeront son cabinet et qui l'aideront à administrer la France totalitaire. Il a choisi M. Pierre Laval, membre éminent de la droite et un avocat, depuis plusieurs années, le rapprochement franco-italien, comme homme de confiance et comme son ultime successeur.

Pétain devenu chef d'Etat a formé un gouvernement de onze ministres et de trois secrétaires de la Défense. Le nouveau ministère se réunira, demain, pour la première fois.

M. Laval reste vice-président du conseil. Le général Weygand et M. Adrien Marquet conservent aussi les postes de ministre de la Défense et de ministre de l'Intérieur qui leur avaient été confiés, après la démission du cabinet Reynaud. Ces trois hommes sont les principaux conseillers du grand vieillard qui fut le "héros de Verdun".

Prévoyant que son âge (il a 84 ans) lui interdirait de trop compter personnellement sur l'avenir, le dernier maréchal de France, a, en portant son choix sur M. Laval comme son successeur, ordonné que, dans le cas où M. Laval se trouverait, pour une raison ou pour une autre, dans l'impossibilité de devenir chef d'Etat, le conseil ministériel élirait, à la majorité des voix, le remplaçant du chef actuel. Il a publié à cet effet un décret que l'Officiel a reproduit.

Le général Louis Colson, chef de l'état-major de l'armée, est secrétaire

d'Etat pour la guerre. L'amiral Jean Darlan est secrétaire d'Etat pour la marine militaire. Le général Bertrand Pujos est secrétaire d'Etat pour l'aviation. Ces trois hommes n'ont plus le rang de ministres qu'ils avaient dans l'ancien cabinet Pétain. Ils dépendront maintenant du seul général Maxime Weygand.

Voici la liste des autres ministres : Affaires étrangères : M. Paul Baudouin ; Finances : M. Yves Boutillier, in-changé ; Justice : M. Raphaël Alibert, ancien sous-secrétaire d'Etat ; Jeunesse et famille : M. Jean Ybarra ; Agriculture : M. Pierre Caziot ; Communications : M. François Pétri, ancien député ; Colonies : M. Henry Lemery, ancien sénateur ; Instruction publique : M. Emile Mireaux, ancien sénateur.

Le décret ajoute que les ministres de l'Industrie, de la production et du travail seront nommés plus tard. (On croit, toutefois, que ces hommes n'auront pas le rang de ministres.) Le décret qui sera rendu public, demain, par la distribution de l'Officiel, dit sur la question du droit de succession de M. Pierre Laval comme chef d'Etat : "Si pour une raison ou une autre, avant que la nation ne ratifie la nouvelle constitution, nous trouvons empêché d'exercer les pouvoirs de chef d'Etat, Pierre Laval, vice président du conseil des ministres, les exercera de plein droit."

"Dans le cas où Laval se trouverait, pour quelque motif que ce soit, dans l'impossibilité d'exercer ces pouvoirs, le conseil ministériel élirait, à la majorité des voix, le remplaçant du chef actuel. Il a publié à cet effet un décret que l'Officiel a reproduit."

Le général Louis Colson, chef de l'état-major de l'armée, est secrétaire

Trois ministres prêtent serment à Ottawa; l'enregistrement commencera le 19 août

Les célibataires seront les premiers appelés à faire leur entraînement militaire

Les jeunes gens qui se sont mariés le 15 juillet au plus tard seront considérés comme célibataires — MM. Gardiner, MacDonald et Power assermentés

Ottawa, 12. (P.C.) — Quelques minutes après que sir Lyman Duff, juge-en-chef de la Cour suprême du Canada, agissant comme gouverneur-général suppléant, eut sanctionné, ce soir, les lois créant le ministère de la Défense nationale pour les affaires navales et celui des services

Mobilisation de la garde nationale aux E.-U.

Quatre divisions subiront un entraînement aussitôt que possible

Washington, 12. (P.A.) — Le président Roosevelt et M. Henry Stimson, secrétaire de la Guerre, ont décidé, aujourd'hui, que quatre divisions de la garde nationale subiraient un entraînement intense aussitôt que possible.

M. Stephen Early, secrétaire du président Roosevelt, a aussi annoncé que sept régiments antiaériens et un nombre indéterminé de régiments préposés à la défense des ports subiraient également un entraînement conforme aux plus récentes données de la guerre moderne. M. Early a ajouté qu'il ne pouvait pas dire combien de temps durerait cet entraînement.

Washington, 12. (P.A.) — On a appris, aujourd'hui, que le gouvernement des Etats-Unis étudie la mobilisation de la garde nationale. Selon le projet à l'étude, les membres de cette garde subiraient un entraînement d'un an.

Le président Roosevelt a dit, aujourd'hui, au cours d'une entrevue accordée aux journalistes, qu'il avait eu un entretien avec M. Henry Stimson, secrétaire de la Guerre, pour étudier la possibilité et l'opportunité d'appeler la garde nationale en service actif.

Au capitol, le général George C. Marshall, chef de l'état-major de l'armée, a déclaré, aujourd'hui, en présence des membres du comité militaire de la Chambre haute, qu'il favorisait l'appel sous les drapeaux des deux cent trente mille soldats des Etats-Unis.

M. Roosevelt n'a pas donné de détails au sujet de l'entraînement de la garde nationale. Le général Marshall a toutefois souligné qu'il était désirable que cet entraînement dure au moins un an.

Le jeûne au pain et à l'eau, vendredi prochain

S. E. le cardinal Villeneuve recommande aux fidèles, dans un mandement, la prière et la pénitence corporelle

Québec, 12. (Du correspondant du CANADA) — "Aux grands maux les grands remèdes, et, puisque les périls sont justes pour notre propre pays si graves et si prochains, il faut vaincre par des moyens supérieurs la miséricorde divine", dit Son Eminence le cardinal Villeneuve archevêque de Québec, dans une circulaire qu'il a adressée aujourd'hui à son clergé et qui sera lue dimanche dans toutes les églises.

Dans sa lettre, Son Eminence demande aux curés de faire du vendredi de chaque semaine, jusqu'à la fin de la guerre, un jeûne de pénitence et de prière. Le mandement ajoute : "Vous voudriez bien recom-

mander pour vendredi prochain, le 19 juillet, à tous ceux qui seront en état de le faire, un jeûne sévère, autant que possible au pain et à l'eau, excepté le midi ou l'on prendra un repas de légumes et quelque autre aliment vulgaire."

Voici le texte de la lettre circulaire de Son Eminence : "Circulaire au clergé — Prière et pénitence. Archevêché de Québec, le 10 juillet 1940. Messieurs et chers collaborateurs, La situation européenne garde sa gravité et menace encore notre pays de contre-coups redoutables. Aussi, a-t-il lieu de constater à faire monter vers le Ciel les prières les plus ferventes pour la paix d'aujourd'hui. Les fidèles de l'archidiocèse ont répondu jusqu'ici à nos pressants appels, et j'en suis profondément touché. Néanmoins, la prière doit s'accompagner de pénitence et de sacrifices. C'est pourquoi, répondant d'ailleurs aux multiples suggestions qui me sont

présentées, je vous prie de faire un jeûne sévère, autant que possible au pain et à l'eau, excepté le midi ou l'on prendra un repas de légumes et quelque autre aliment vulgaire."

Voici le texte de la lettre circulaire de Son Eminence : "Circulaire au clergé — Prière et pénitence. Archevêché de Québec, le 10 juillet 1940. Messieurs et chers collaborateurs, La situation européenne garde sa gravité et menace encore notre pays de contre-coups redoutables. Aussi, a-t-il lieu de constater à faire monter vers le Ciel les prières les plus ferventes pour la paix d'aujourd'hui. Les fidèles de l'archidiocèse ont répondu jusqu'ici à nos pressants appels, et j'en suis profondément touché. Néanmoins, la prière doit s'accompagner de pénitence et de sacrifices. C'est pourquoi, répondant d'ailleurs aux multiples suggestions qui me sont

présentées, je vous prie de faire un jeûne sévère, autant que possible au pain et à l'eau, excepté le midi ou l'on prendra un repas de légumes et quelque autre aliment vulgaire."

Voici le texte de la lettre circulaire de Son Eminence : "Circulaire au clergé — Prière et pénitence. Archevêché de Québec, le 10 juillet 1940. Messieurs et chers collaborateurs, La situation européenne garde sa gravité et menace encore notre pays de contre-coups redoutables. Aussi, a-t-il lieu de constater à faire monter vers le Ciel les prières les plus ferventes pour la paix d'aujourd'hui. Les fidèles de l'archidiocèse ont répondu jusqu'ici à nos pressants appels, et j'en suis profondément touché. Néanmoins, la prière doit s'accompagner de pénitence et de sacrifices. C'est pourquoi, répondant d'ailleurs aux multiples suggestions qui me sont

présentées, je vous prie de faire un jeûne sévère, autant que possible au pain et à l'eau, excepté le midi ou l'on prendra un repas de légumes et quelque autre aliment vulgaire."

Voici le texte de la lettre circulaire de Son Eminence : "Circulaire au clergé — Prière et pénitence. Archevêché de Québec, le 10 juillet 1940. Messieurs et chers collaborateurs, La situation européenne garde sa gravité et menace encore notre pays de contre-coups redoutables. Aussi, a-t-il lieu de constater à faire monter vers le Ciel les prières les plus ferventes pour la paix d'aujourd'hui. Les fidèles de l'archidiocèse ont répondu jusqu'ici à nos pressants appels, et j'en suis profondément touché. Néanmoins, la prière doit s'accompagner de pénitence et de sacrifices. C'est pourquoi, répondant d'ailleurs aux multiples suggestions qui me sont

présentées, je vous prie de faire un jeûne sévère, autant que possible au pain et à l'eau, excepté le midi ou l'on prendra un repas de légumes et quelque autre aliment vulgaire."

Voici le texte de la lettre circulaire de Son Eminence : "Circulaire au clergé — Prière et pénitence. Archevêché de Québec, le 10 juillet 1940. Messieurs et chers collaborateurs, La situation européenne garde sa gravité et menace encore notre pays de contre-coups redoutables. Aussi, a-t-il lieu de constater à faire monter vers le Ciel les prières les plus ferventes pour la paix d'aujourd'hui. Les fidèles de l'archidiocèse ont répondu jusqu'ici à nos pressants appels, et j'en suis profondément touché. Néanmoins, la prière doit s'accompagner de pénitence et de sacrifices. C'est pourquoi, répondant d'ailleurs aux multiples suggestions qui me sont

présentées, je vous prie de faire un jeûne sévère, autant que possible au pain et à l'eau, excepté le midi ou l'on prendra un repas de légumes et quelque autre aliment vulgaire."

Voici le texte de la lettre circulaire de Son Eminence : "Circulaire au clergé — Prière et pénitence. Archevêché de Québec, le 10 juillet 1940. Messieurs et chers collaborateurs, La situation européenne garde sa gravité et menace encore notre pays de contre-coups redoutables. Aussi, a-t-il lieu de constater à faire monter vers le Ciel les prières les plus ferventes pour la paix d'aujourd'hui. Les fidèles de l'archidiocèse ont répondu jusqu'ici à nos pressants appels, et j'en suis profondément touché. Néanmoins, la prière doit s'accompagner de pénitence et de sacrifices. C'est pourquoi, répondant d'ailleurs aux multiples suggestions qui me sont

présentées, je vous prie de faire un jeûne sévère, autant que possible au pain et à l'eau, excepté le midi ou l'on prendra un repas de légumes et quelque autre aliment vulgaire."

Voici le texte de la lettre circulaire de Son Eminence : "Circulaire au clergé — Prière et pénitence. Archevêché de Québec, le 10 juillet 1940. Messieurs et chers collaborateurs, La situation européenne garde sa gravité et menace encore notre pays de contre-coups redoutables. Aussi, a-t-il lieu de constater à faire monter vers le Ciel les prières les plus ferventes pour la paix d'aujourd'hui. Les fidèles de l'archidiocèse ont répondu jusqu'ici à nos pressants appels, et j'en suis profondément touché. Néanmoins, la prière doit s'accompagner de pénitence et de sacrifices. C'est pourquoi, répondant d'ailleurs aux multiples suggestions qui me sont

présentées, je vous prie de faire un jeûne sévère, autant que possible au pain et à l'eau, excepté le midi ou l'on prendra un repas de légumes et quelque autre aliment vulgaire."

Voici le texte de la lettre circulaire de Son Eminence : "Circulaire au clergé — Prière et pénitence. Archevêché de Québec, le 10 juillet 1940. Messieurs et chers collaborateurs, La situation européenne garde sa gravité et menace encore notre pays de contre-coups redoutables. Aussi, a-t-il lieu de constater à faire monter vers le Ciel les prières les plus ferventes pour la paix d'aujourd'hui. Les fidèles de l'archidiocèse ont répondu jusqu'ici à nos pressants appels, et j'en suis profondément touché. Néanmoins, la prière doit s'accompagner de pénitence et de sacrifices. C'est pourquoi, répondant d'ailleurs aux multiples suggestions qui me sont

présentées, je vous prie de faire un jeûne sévère, autant que possible au pain et à l'eau, excepté le midi ou l'on prendra un repas de légumes et quelque autre aliment vulgaire."

Voici le texte de la lettre circulaire de Son Eminence : "Circulaire au clergé — Prière et pénitence. Archevêché de Québec, le 10 juillet 1940. Messieurs et chers collaborateurs, La situation européenne garde sa gravité et menace encore notre pays de contre-coups redoutables. Aussi, a-t-il lieu de constater à faire monter vers le Ciel les prières les plus ferventes pour la paix d'aujourd'hui. Les fidèles de l'archidiocèse ont répondu jusqu'ici à nos pressants appels, et j'en suis profondément touché. Néanmoins, la prière doit s'accompagner de pénitence et de sacrifices. C'est pourquoi, répondant d'ailleurs aux multiples suggestions qui me sont

présentées, je vous prie de faire un jeûne sévère, autant que possible au pain et à l'eau, excepté le midi ou l'on prendra un repas de légumes et quelque autre aliment vulgaire."

Voici le texte de la lettre circulaire de Son Eminence : "Circulaire au clergé — Prière et pénitence. Archevêché de Québec, le 10 juillet 1940. Messieurs et chers collaborateurs, La situation européenne garde sa gravité et menace encore notre pays de contre-coups redoutables. Aussi, a-t-il lieu de constater à faire monter vers le Ciel les prières les plus ferventes pour la paix d'aujourd'hui. Les fidèles de l'archidiocèse ont répondu jusqu'ici à nos pressants appels, et j'en suis profondément touché. Néanmoins, la prière doit s'accompagner de pénitence et de sacrifices. C'est pourquoi, répondant d'ailleurs aux multiples suggestions qui me sont

présentées, je vous prie de faire un jeûne sévère, autant que possible au pain et à l'eau, excepté le midi ou l'on prendra un repas de légumes et quelque autre aliment vulgaire."

Voici le texte de la lettre circulaire de Son Eminence : "Circulaire au clergé — Prière et pénitence. Archevêché de Québec, le 10 juillet 1940. Messieurs et chers collaborateurs, La situation européenne garde sa gravité et menace encore notre pays de contre-coups redoutables. Aussi, a-t-il lieu de constater à faire monter vers le Ciel les prières les plus ferventes pour la paix d'aujourd'hui. Les fidèles de l'archidiocèse ont répondu jusqu'ici à nos pressants appels, et j'en suis profondément touché. Néanmoins, la prière doit s'accompagner de pénitence et de sacrifices. C'est pourquoi, répondant d'ailleurs aux multiples suggestions qui me sont

présentées, je vous prie de faire un jeûne sévère, autant que possible au pain et à l'eau, excepté le midi ou l'on prendra un repas de légumes et quelque autre aliment vulgaire."

Voici le texte de la lettre circulaire de Son Eminence : "Circulaire au clergé — Prière et pénitence. Archevêché de Québec, le 10 juillet 1940. Messieurs et chers collaborateurs, La situation européenne garde sa gravité et menace encore notre pays de contre-coups redoutables. Aussi, a-t-il lieu de constater à faire monter vers le Ciel les prières les plus ferventes pour la paix d'aujourd'hui. Les fidèles de l'archidiocèse ont répondu jusqu'ici à nos pressants appels, et j'en suis profondément touché. Néanmoins, la prière doit s'accompagner de pénitence et de sacrifices. C'est pourquoi, répondant d'ailleurs aux multiples suggestions qui me sont

L'Angleterre sous les bombardements



La plupart des bombes lâchées par les aviateurs nazis tombent dans la campagne anglaise et font peu de dégâts, mais l'une d'elle atteignit cette maison, tua ses occupants, un homme et deux femmes, et causa les dommages qu'on peut constater par cette photographie.

De Gaulle dit n'avoir aucun but politique

Sa légion sera le symbole efficace de la France libre et indépendante

Londres, 12. (P.C.) — Le général Charles de Gaulle, chef des troupes françaises qui combattent encore aux côtés de la Grande-Bretagne, entend mettre en pratique les théories de la guerre mécanisée dont il s'était fait, depuis plusieurs années, l'avocat en France, théories que les Allemands ont utilisées avec tant de succès contre nos pays.

Il a déclaré, aujourd'hui, dans une interview, que la légion française, placée sous ses ordres, sera entièrement mécanisée. Cette légion aura des aviateurs, des navires et des soldats. Elle disposera de armes les plus modernes. On ne peut pas dire combien de soldats elle groupera, mais le général de Gaulle est satisfait des résultats qu'il a obtenus jusqu'ici. Ses hommes se battent sous le drapeau français.

De Gaulle est un soldat. La force qu'il représente est militaire et non pas politique. "Il n'y a qu'une seule France, a-t-il dit. La légion française n'a pas l'intention de former un nouveau gouvernement. Elle ne veut être qu'un instrument perfectionné qui sera le symbole efficace de la France libre, qui combattra aux côtés des Alliés de la France, la Grande-Bretagne et les Dominions, pour une victoire britannique qui délivrera la France".

Le général de Gaulle a encore dit : "La peur est maîtresse en France."

(Suite page onze)

Tentative de sabotage

Los Angeles, 12. (P.A.) — On a apparemment tenté, aujourd'hui, de détruire un gros camion militaire d'un modèle gardé secret. Une haute clôture derrière laquelle se trouvait l'important véhicule surveillé par des gardes, a, en effet, pris feu, ce matin. Depuis quatre mois, des ingénieurs de l'armée américaine ont fait subir des épreuves à ce camion nouveau genre à Fort MacArthur.

De hauts fonctionnaires de la Trojan Truck Company ont déclaré, aujourd'hui, que deux hommes se sont enfuis du bureau voisin. Ils sont sous l'impression que l'on a mis le feu à cette clôture dans le but de détourner l'attention des surveillants et de voler les plans du camion.

M. C. D. Juneau, un porte-parole de la compagnie, a dit que le camion était muni d'un moteur Diesel marin et de douze roues à l'arrière. A une vitesse de 65 milles à l'heure, ce véhicule peut transporter une charge de 90 tonnes. Aussi large qu'une rue ordinaire, il peut également transporter deux canons antitanks d'un calibre de six pouces.

Maeterlinck aux E.-U.

Hoboken, N. J., 12. (A.P.) — Maurice Maeterlinck, l'écrivain et poète belge, est arrivé, venant de Lisbonne, à bord du paquebot grec Hella, aujourd'hui, comme réfugié de guerre. Maeterlinck, qui est âgé de 78 ans, avait sous son bras *Go with the wind*, traduction française. Il a déclaré que tout ce qu'il possédait en ce monde était le peu de bagage qu'il avait emporté avec lui.

Il projette de demeurer chez un ami à New-York, jusqu'à la fin de la guerre, et de se remettre à flot avec une nouvelle pièce de théâtre sur l'Eglise catholique romaine écrite au Portugal. Il était accompagné de sa jeune femme aux cheveux blonds, de trente ans plus jeune que lui, qu'il a épousée il y a vingt ans. Elle portait une cage avec deux oiseaux bleus et elle a ajouté en confidence aux reporters, avec un sourire de malice taquine, qu'elle avait emmené avec elle, à l'insu de son mari qui ne les aime pas, deux chiens.

(Suite page onze)

TABLE

	Page
Editorial	2
Chronique judiciaire	2
Chronique littéraire	2
Propos féminins	2
Mots croisés	2
R.S.V.P.	2
Nouvelles	2
Spectacles	2
Sport	2
"Nos entreprises canadiennes"	2
Finance	2
Finance	2
Finance	2
Nouvelles d'intérêt local	2

Les Japonais auraient fait feu sur des navires anglais

On assure à Londres et à Shanghai que c'est là un incident sans gravité, s'il s'est produit, car les deux vaisseaux en cause sont de simples caboteurs chinois

(DERNIÈRE HEURE)

Tokio, samedi 13. (P.A.) — L'Amirauté japonaise a nié, ce matin, les rapports disant que des navires de guerre avaient fait feu sur des vapeurs britanniques.

Londres reconnaît le Négus

La Grande-Bretagne s'en fait un allié dans sa guerre contre l'Italie

Londres, 12. (P.A.) — La Grande-Bretagne a annoncé, aujourd'hui, qu'elle reconnaît, une fois de plus et formellement, Haïlé Sélassié, l'ancien Négus, comme empereur d'Ethiopie et "Lion de Juda". Elle reconnaît aussi son ancien gouvernement comme un de ses alliés contre l'Italie.

C'est M. R. A. Butler, sous-secrétaire du ministère des affaires étrangères, qui a annoncé cette nouvelle à la Chambre des Communes. Il a dit : "Les Britanniques assureront l'indépendance de l'Ethiopie, lorsqu'ils auront gagné la guerre".

M. Butler a dit encore : "Les Britanniques et ses troupes abyssines qui en 1935 et 1936 se sont opposées, par les armes, à l'établissement de la règle italienne sur les 350,000 milles carrés de l'empire du Négus vont coordonner leurs efforts dans le nord et l'est de l'Afrique, ainsi qu'en Abyssinie, pour déjouer les tentatives de l'Italie impériale".

Déjà, dit-on à Londres, des dizaines de milliers de guerriers abyssins sont en campagne. M. C. W. Martin, ministre de l'Ethiopie à Londres, a dit qu'au moins de 300,000 à 400,000 de ses compatriotes sont prêts à se soulever contre Mussolini s'ils peuvent obtenir assez de fusils.

Le 12 juin, le London Daily Herald rapportait que 200,000 Abyssiniens, loyaux à la cause du Négus, se battaient contre l'Italie.

Le lendemain, le ras Birrou, ancien ministre de la guerre de Sélassié, quittait Jérusalem où il s'était réfugié pour le Soudan afin d'y diriger la lutte au titre de commandant en chef des armées impériales du Négus. M. Butler a dit, cet après-midi, que Londres se mettrait immédiatement en relations avec ce ras. M. Butler a ajouté : "Il est impossible, pour le moment, de donner plus de précisions sur le changement d'attitude du gouvernement de Sa Majesté à l'endroit de l'empereur Haïlé Sélassié. Ce dernier vit dans un hôtel de l'ouest de Londres depuis que l'Italie a déclaré la guerre à la Grande-Bretagne."

New-York, 12. (P.A.) — La radio de Moscou a dit, ce soir, dans un programme de nouvelles, capté à New-York par la National Broadcasting Company, que des navires de guerre japonais ont fait feu sur deux vapeurs britanniques qui naviguaient au large de la côte du centre de la Chine. Le rapport de Moscou ajoute que six hommes ont été tués et un autre blessé à bord des navires anglais, lesquels se dirigeaient vers la province de Fokien.

Londres, samedi 13. (P.C.) — Dans les milieux navals de Londres, on dit, ce matin, ne disposer d'aucune information sur un rapport de la radio de Moscou, entendu à New-York, qui dit que des navires de guerre japonais ont fait feu sur deux vapeurs britanniques.

(Suite page onze)

Cargo finlandais coulé

Londres, 12. (P.C.) — La radio finlandaise a annoncé, ce soir, que le cargo finlandais "Pietari", de 4,596 tonnes, avait été coulé au large de la côte irlandaise. Le capitaine et les membres de l'équipage ont été débarqués à Cobh.

Packard accepte ce que Henry Ford avait rejeté

Washington, 12. (P.C.) — M. William S. Knudsen, président de la commission de défense des Etats-Unis, a annoncé, ce soir, que la Packard Motor Company avait accepté de construire, pour les Etats-Unis et pour la Grande-Bretagne, des moteurs d'avions. La production commencera dans dix mois. La première commande est de 9,000 moteurs Rolls-Royce. Les contrats nécessaires sont préparés et la compagnie va prendre toutes les mesures qu'il faut pour satisfaire ses deux gigantesques clients. Les Etats-Unis auront le droit de prendre trois mille des neuf mille moteurs fabriqués. La Grande-Bre-

tagne aura les six mille autres. Après cela, il sera possible de continuer la construction en série de ces excellents moteurs.

La Packard Motor Company avait déjà fabriqué des moteurs d'avions durant la première grande guerre.

Cette annonce a suivi trois semaines de longues et pénibles négociations. On avait d'abord offert à M. Henry Ford de fabriquer ces moteurs. Il avait refusé en disant qu'il ne ferait de munitions que pour les Etats-Unis.

La Grande-Bretagne et les Etats-Unis dépensent \$150,000,000 pour se procurer ces moteurs.

Londres appelle 300,000 hommes sous les armes

Londres, samedi 13. (P.C.) — La Grande-Bretagne a appelé, ce matin, sous les armes ses hommes âgés de 32 ans. Cela ajoutera 300,000 soldats à son armée qui est maintenant de 3,000,000 d'hommes.

Le Canada
Journal du matin — Fondé en 1903
Membre de la Canadian Press
Membre de l'Association des Journaux de la Province de Québec
Membre de la Canadian Daily Newspaper Association
Le Canada est publié par la Compagnie de Publication de
Canada, Limitée, au numéro 33, rue Saint-Jacques,
à Montréal.
Par la poste
Canada (sauf Montréal et banlieue) 5 4
Etats-Unis et Empire Britannique 5 6
Union Postale 5 12
Livraison à domicile
Montréal et banlieue 5 8
Tous les abonnements sont payables d'avance
Rédacteur en chef :
Eustache Letellier de Saint-Just
SAMEDI, 13 JUILLET 1940

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL
Par la poste
Canada (sauf Montréal et banlieue) 5 4
Etats-Unis et Empire Britannique 5 6
Union Postale 5 12
Livraison à domicile
Montréal et banlieue 5 8
Tous les abonnements sont payables d'avance

Rédacteur en chef :
Eustache Letellier de Saint-Just
SAMEDI, 13 JUILLET 1940

Un nouvel état français

La Troisième République française est chosée du passé. Chose du passé aussi par ses institutions fondamentales que cette France nouvelle que viennent d'engendrer les décrets du maréchal Pétain et les lois organiques qu'a votées cette semaine l'Assemblée nationale réunie à Vichy. Selon l'expression d'un correspondant, on peut dire que la France se tourne vers son passé pour préparer son nouvel avenir. Car c'est presque tout l'Ancien Régime que ressuscite le maréchal Pétain, cet ancien régime qu'ont illustré des rois glorieux et qui sera peut-être rétabli intégralement avec une restauration monarchique dont la possibilité, sinon la probabilité, semble plus grande que jamais depuis un demi-siècle.

Ce n'est pas le moment de condamner ou de glorifier le régime qui est à s'insinuer dans un pays qui en a connu bien des variétés. Tout dépendra des œuvres qui serviront à le juger, des hommes qui seront appelés à l'appliquer, de la façon dont le peuple français l'acceptera; cela dépendra aussi de la part qu'aura prise l'Allemagne dans son établissement ou, en d'autres termes, du degré de liberté ou de servitude dans laquelle les gouvernements actuels de la France auront élaboré ses institutions nouvelles; cela dépendra surtout, enfin, de l'issue de la guerre, ce qui pourra modifier profondément les données des problèmes actuels de la France.

En attendant que se précise l'avenir incertain de la France, il est intéressant de rappeler qu'au lendemain de chacune de ses grandes crises et surtout de ses grandes défaites ce pays a changé son régime politique, et le plus souvent d'une façon très radicale. Chose remarquable, ce ne sont pas les défaites militaires qui ont amené la chute de la monarchie, ce sont les crises économiques et sociales. Mais presque toutes les défaites militaires qu'ont subies les autres régimes ont été suivies de restaurations monarchiques.

La première chute de Napoléon, en 1814, amena le retour des Bourbons et Louis XVIII remonta sur le trône après l'effondrement définitif de l'Empire, en 1815. Après la défaite de 1871, le Second Empire fut bien remplacé par une république, mais après que la France fut venue à deux doigts de connaître une nouvelle restauration monarchique; car l'Assemblée nationale qui fut alors chargée de préparer un nouveau régime était en majorité monarchiste et la présidence provisoire de MacMahon devait conduire à une restauration qui ne fut empêchée que par les rivalités des deux branches de la famille royale puis, après l'accord entre légitimistes et orléanistes, par le refus du comte de Chambord d'accepter le drapeau tricolore: ce ne fut qu'en 1875 que la constitution républicaine fut définitivement adoptée par une majorité royaliste qui n'avait pu s'entendre sur les conditions d'une restauration. Ce paradoxe d'une république fondée par des royalistes reçoit aujourd'hui sa contre-partie dans celui d'une majorité républicaine votant la mort de la république et préparant les voies à une restauration monarchique.

Si les défaites militaires de l'Ancien Régime n'entraînèrent pas la chute de la monarchie française, c'est peut-être parce qu'avant 1789 on ne connaissait pratiquement pas en Europe d'autre régime que celui des rois et des empereurs — la Suisse exceptée — et qu'il n'était nulle part question d'en changer. C'est aussi, c'est surtout, d'après les royalistes français d'aujourd'hui, parce que les défaites militaires qu'on subies les rois de France se produisaient le plus souvent hors du territoire national, dans des guerres de conquête dont l'échec ne faisait que ruiner une ambition mais n'était pas généralement suivi d'invasion ou d'occupation par l'ennemi. Cela provoque évidemment des réactions moins violentes de la part du peuple et celui-ci souffre moins de la défaite militaire que des conséquences économiques et sociales qui se manifestent généralement plus tard.

François Ier a pu se faire battre par Charles Quint, il a pu devenir le prisonnier de son ennemi, être vaincu au point d'écrire qu'il avait tout perdu hors l'honneur et la vie, sans pour cela perdre son trône. Il est arrivé aussi que des guerres désastreuses ont entraîné un changement de roi ou de dynastie, mais non de régime. Aucun des autres régimes, au contraire, y compris l'empire, n'a pu survivre à une importante défaite mili-

taire, surtout quand la guerre a eu la France même pour théâtre et l'occupation pour conséquence. Si, après avoir refondu ses institutions, la France rappelait son roi, elle ne ferait en somme que continuer une longue tradition.

Le sort des enfants anglais

Les dépêches d'hier annonçaient que la Grande-Bretagne a décidé d'abandonner indéfiniment le projet d'évacuer les enfants anglais pour les soustraire aux dangers des bombardements et les placer à l'abri dans les dominions. On dit officiellement que l'exécution du projet n'est que remise à plus tard, mais on ajoute officieusement que le projet ne sera pas repris sans être considérablement modifié. On ajoute à cela toutes sortes de raisons, toutes valables certes: la marine a trop à faire en ce moment, il n'y aurait pas assez de navires disponibles, parents et enfants sont loin d'être tous disposés à se séparer, d'aucuns se demandent si les dangers de la mer ne sont pas aussi grands que ceux des bombardements, de toutes façons on ne saurait songer à évacuer les six millions d'enfants des îles britanniques. Et l'on allègue encore d'autres raisons aussi respectables.

Cette décision et les raisons qui la motivent apportent une cinglante réponse à ceux qui, récemment encore, reprochaient au gouvernement canadien de ne pas s'occuper assez activement d'organiser la réception de ces enfants et de ne pas offrir à l'Angleterre une collaboration assez entière ni assez spontanée dans cette entreprise. Toute une campagne sentimentale et pleurnicharde s'amorça au sujet de ces pauvres petits que, disait-on, l'inaction du gouvernement canadien laissait exposés aux atrocités des bombardements allemands. Pourtant le gouvernement fédéral avait déjà convoqué une conférence réunissant des représentants des provinces pour étudier la question et établir un plan d'action; mais cela n'avait été pour une collaboratrice du *Globe and Mail* que l'occasion d'écrire que M. King organisait des paroles pendant que les enfants mouraient.

L'agitation devint telle que M. King se trouva dans l'obligation de révéler un fait qu'il aurait sans doute préféré ne pas rendre public: l'Angleterre préférerait évacuer ses prisonniers de guerre avant ses enfants. Et quand il en vint, des enfants, c'était pour la plupart des fils de famille que leurs parents envoyaient eux-mêmes au Canada, ce n'étaient pas des enfants qui voyageaient en vertu du projet britannique d'évacuation. Ceux-ci, jusqu'à nouvel ordre, resteront en Angleterre bien que le Canada fût prêt à les recevoir. Ils y resteront de par la volonté du gouvernement britannique et pour des raisons fort acceptables. Mais ces raisons, on se demande si les contradicteurs du gouvernement les auraient trouvées justes si c'était M. King ou l'un de ses collaborateurs qui les avaient alléguées.

Telle est la bonne foi de certains critiques du gouvernement libéral.

Les pays balkaniques se soumettent aux désirs de l'axe

Les Etats de la péninsule balkanique semblent s'être pleinement rendus aux désirs des chefs du troisième Reich afin de permettre à ces derniers de concentrer toute leur énergie dans ce que l'on peut appeler la Bataille de la Grande-Bretagne. La Russie, la Hongrie et la Bulgarie ont au moins temporairement remis leur épée au fourreau et oubliant, pour le moment, leurs rancunes et leurs réclamations pour se livrer à un travail plus productif que celui de la guerre. La Russie, après une entente avec les représentants de l'axe Rome-Berlin, aurait consenti à abandonner pour le moment ses projets d'expansion dans le sud-est de l'Europe, afin de laisser les mains libres à l'Allemagne et à l'Italie dans leur lutte contre la Grande-Bretagne. Le discours que prononçait hier, le premier ministre de la Turquie devant l'Assemblée nationale, semble confirmer, en effet, que la tension russo-turque se soit atténuée de même que les rumeurs menaçantes qui planaient sur cette partie de l'Europe depuis quelques jours.

La Hongrie s'est mise au pas de l'Allemagne d'une façon plus évidente encore. Non seulement elle a étouffé ses bruyantes réclamations sur la Transylvanie roumaine dont elle faisait si grand état depuis quelques semaines, mais elle a décidé de démobiliser son armée pour renvoyer ses soldats aux champs, et le premier ministre hongrois, le comte Téli, de retour de Munich où il est allé conférer avec Hitler, déclarait hier, dans un discours passionné, ces phrases significatives: "L'honneur nous recommande de garder le silence. Je demande à tous les Hongrois une soumission entière, sans condition, aussi rigoureuse qu'en Allemagne". Les Nazis ont besoin des récoltes de la vaste et fertile plaine hongroise; ils n'ont pas trop de toutes leurs ressources et de celles des pays satellites pour poursuivre la lutte contre les îles britanniques. Hitler a dit au comte Téli: "Que la Hongrie soit sage et elle sera récompensée, si..." et les Hongrois qui sont en général germanophiles ont courbé l'échine et obéi aux paroles prometteuses du dictateur. La Bulgarie, de son côté, après avoir subi

une forte pression diplomatique exercée par l'Italie, a également remis à plus tard sa campagne de propagande pour la rétrocession de la Dobroudja méridionale, ainsi qu'on l'a officiellement annoncé à Rome, avant-hier.

Cette accalmie temporaire et apparente ne comporte rien de particulièrement rassurant pour les Roumains qui ne manquent sûrement pas de comprendre qu'il s'agit d'une partie remise et que ses ennemis se seront acquis le support d'un puissant allié lorsqu'il reviendront à la charge, si toutefois, ils peuvent y revenir... En attendant la tournure que prendront les événements, la Roumanie elle-même se voit dans l'obligation de se plier aux exigences de Berlin. Si le roi Carol a jugé à propos de sévir en effet contre le chef de la Garde-de-Fer pour protéger l'existence même de son régime, il n'en doit pas moins tolérer la présence de partisans du nazisme dans son cabinet. La rigoureuse mesure que le gouvernement de Bucarest vient d'adopter pour empêcher le départ d'une cinquantaine de navires-citernes britanniques dans les ports roumains n'est sans doute pas de nature à aider la Grande-Bretagne et il est facile d'en apercevoir le véritable inspirateur.

Tout compte fait, la diplomatie allemande et italienne a fait un travail énorme dans les Balkans depuis quelques jours. Elle a mis au point, pour un temps au moins, à son avantage, une situation qui semblait extrêmement compliquée et difficile à résoudre. Après avoir ainsi réussi à apaiser la nervosité des esprits dans cette partie de l'Europe, l'Allemagne et l'Italie peuvent se donner entièrement à l'effort de guerre contre la Grande-Bretagne. On ne saurait se cacher l'importance d'es menées diplomatiques qui viennent de se passer dans les Balkans, et il faut espérer que les événements prochains tromperont les espoirs que les puissances de l'axe y ont échafaudés.

Choses du temps

Les vingt livres préférés d'un grand poète

- Quels volumes de votre bibliothèque mettriez-vous de côté, si sur l'ordre d'un tyran vous deviez limiter votre pitance intellectuelle à vingt ouvrages? Quels sont les vingt livres préférés que vous désireriez emporter à tout prix, avec vous, en cas d'incendie ou de fuite? Voilà une question de nature à provoquer un intéressant examen de conscience et à laquelle François Coppée dut un jour répondre à la demande de Mme Alphonse Daudet. Voici le choix que fit le grand poète, ainsi que le reproduit aujourd'hui, dans sa dernière livraison:
- 1° Les Evangiles;
 - 2° L'imitation de Jésus-Christ (édition de Lamennais), pour rester, autant que possible, bon et humble de cœur;
 - 3° Don Quichotte, pour respecter le chevaleresque, sans trop couper;
 - 4° Les Fables de La Fontaine, parce que je ne vois rien de plus délicieux;
 - 5° Les Contes de Perrault, pour revivre mon enfance;
 - 6° Le volume de Bossuet où se trouve le Sermon sur les pauvres, pour me gargariser de belles phrases;
 - 7° Robinson Crusoe, pour satisfaire le besoin de voyages et d'aventures;
 - 8° Les Confessions de Jean-Jacques Rousseau, seulement à cause des six premiers livres (toute la littérature moderne sort de là);
 - 9° Un volume choisi de Diderot (qui n'existe pas). Pour la vertu;
 - 10° Manon Lescaut, si chère, malgré tout, au libéralisme sentimental;
 - 11° Un volume choisi de Chateaubriand. (qui n'existe pas). Toujours pour les phrases, et puis pour sa belle mélancolie, qu'on lui a volée à tour de bras;
 - 12° Le Mémorial de Sainte-Hélène (à cause de la gloire et du sublime);
 - 13° Le volume de Michelet, où il y a Jeanne d'Arc (parce que je ne pourrais pas emporter tout son prodigieux moyen âge);
 - 14° Le Mécanisme de garçon, de Balzac, puisqu'il faut choisir entre les chefs-d'œuvre du même homme de génie;
 - 15° La Légende des siècles (même raison);
 - 16° Un volume d'Henri Heine, n'importe lequel;
 - 17° Emaux et Camées, pour me prouver que la perfection existe;
 - 18° David Copperfield, pour rire et pleurer de bon cœur;
 - 19° Madame Bovary (même raison que pour Bossuet et Chateaubriand, et puis parce que c'est du roman d'un bout à l'autre);
 - 20° Les Contes de mon moulin, de mon cher Daudet, pour ne pas oublier ce que c'est que la grâce. Et surtout, rien, absolument rien, d'un poète mécontent de lui, qui s'appelle François Coppée.

Une famille militaire: les fils de Corneille

En présentant son *Jean Racine* politique, notre cher Lucien Dubech écrivait, avec le plus légitime bon sens: "Toute tragédie bien faite doit nécessairement toucher par un côté la politique." Comme exemple, il en donnait les ouvrages de Corneille. "On a dit, ajoutait Dubech, qu'il y avait chez Corneille de l'avocat normand et du grand orateur politique." Ce qu'on n'a pas dit, par contre, c'est qu'en plus de ces dons d'orateur et de procédurier, il y avait autre chose encore chez le poète normand: nous voudrions dire son attachement au devoir, le sentiment élevé de l'honneur et, plus en particulier, de l'honneur militaire.

Il suffit d'entrevoir au hasard le *Théâtre* du grand Rouennais: le *Cid*, *Horace*, *Nicomède*, jusqu'à cette *féérique Toison d'or* dans laquelle la Paix, la France et la Victoire dialoguent d'une façon si appropriée aux conquêtes du roi et à son mariage, pour remarquer à quel point les préoccupations de l'auteur ne vont pas seulement aux complications de la diplomatie, aux rivalités des rois et des peuples, mais accordent beaucoup encore aux armées, à la valeur des chefs et jusque — a-t-on dit — à la stratégie et à la tactique.

Comme on le sait sans doute, c'est à l'occasion de *Sertorius* que Turenne, après avoir entendu la digne réplique du général romain faite à Pompée: "Le grand art de la guerre atteint quelquefois l'âge Le temps y fait beaucoup."

Serait sorti du spectacle en s'écriant: "Où donc Corneille a-t-il pris l'art de la guerre?" Apparemment, c'était dans l'étude des Anciens, Thucydide et Polybe, dans celle des Commentaires, mais vraisemblablement aussi en écoutant les récits, animés et vécus, que ses fils — officiers tous deux — lui rapportaient des campagnes auxquelles ils avaient pris part. N'est-ce pas Sainte-Beuve qui a déclaré, du *Cid*, qu'il était "un bulletin de victoire, le Récroci des lettres françaises"? Eh bien! c'étaient des guerriers à peu près aussi ardents que le *Cid*, ces fils de Cor-

neille, dont l'un, Pierre, était capitaine de chevau-légers, l'autre, le cadet, lieutenant de cavalerie au régiment de Caracado. Et pour les bulletins de victoire, les "citations" comme on dit de nos jours, c'était des bords du Rhin, de Flandre ou de Hollande, qu'ils parvenaient jusqu'à ce silence logis parisien où le vieux Corneille pouvait s'écrier, magnanime, comme le vieil Horace:

mes fils;
Ils sont, grâce aux dieux, dignes de leur patrie...

"Toute la famille de Corneille, constate M. Dubech l'écrivain normand, est une famille militaire, aimant les armes et les pays." En même temps, Auguste Dorchain dans sa vaste et complète étude sur l'auteur de *Polyeucte*, ne laisse pas de nous dire avec quel orgueil l'heureux père qu'était Corneille était "fier de ses deux soldats". Quant au poète, devenu âgé, lorsqu'il écrivait à Colbert pour se recommander à la protection du roi, c'était afin de lui déclarer que celle-ci n'avait point été toute réservée à son usage: "Je ne l'ai point, Monseigneur, appliquée à mes besoins particuliers, mais à entretenir deux fils dans les armées de Sa Majesté." Et, si c'était au roi en personne, celui qui avait animé le *Cid*, fait parier Sertorius, ne manquait pas d'exposer à quel point les tragédies avaient pris part ces deux "fils-mêmes". C'était, soit au nord, soit à l'est, sur ces champs de bataille où se disputait le destin de la patrie. A ce point de vue, c'est une virile et belle tirade, très corneillienne, que cette poésie, datée de 1667, adressée à Louis XIV à son retour de Flandre et dont le début, par le ton altier qui s'en dégage, est digne de la veine d'Horace:

Tu reviens, ô mon Roi, tout couvert de lauriers:
Les palmes à la main, tu nous rends nos guerriers:
Deux fils dans ton armée et dont l'unique emploi
Est d'être au port du sang à répandre pour toi...

Tous deux impatients de se mieux signaler,
Ils brûleront d'agir quand je tremble à parler;
Et ce feu qui sans cesse eux et moi nous consume
S'ouvrira par l'épée au défaut de ma plume...

De ces deux fils, l'aîné était le capitaine Pierre Corneille, entré au service en 1664 dès l'âge de vingt-et-un ans, et dont il existe, à la Bibliothèque de Versailles, un portrait d'une belle allure, dû au pinceau de Jean de Reyn, un élève de Van Dyck. "On croit y voir, tant les traits du fils ressemblent à ceux du père dans la gravure de Michel Lasne, le poète lui-même à vingt-six ans." Et, dit encore le regrettable Dorchain: "Qu'il est beau, ce jeune capitaine, dans sa cuirasse d'acier brun, que coupe la blancheur d'une écharpe de soie, avec sa main gauche qui s'appuie, renversée, à la hanche, au-dessus de l'épée, et sa droite qui tient une fine canne de commandement!"

Si Pierre s'était distingué devant Bergues ou Furnes, à la tête des chevau-légers de la maison du roi, ce fut devant Douai d'abord, au passage du Rhin ensuite que se signala ce second fils du poète dont le prénom, par une anomalie singulière, n'est pas parvenu jusqu'à nous. Ce que l'histoire ne nous a pas laissé ignorer par contre, ce sont les hauts faits du jeune officier et les témoignages de cette bravoure sur laquelle l'illustre père ne manque pas, à plusieurs reprises, de revenir dans ses écrits. C'est ainsi que, durant le siège de Douai, le lieutenant Corneille prit part à une charge de deux cents maitres du Régiment de Caracado, le 10 mai 1667, et qui valut à ce jeune homme, le 10 mai 1667, la contrescarpe d'un gros parti ennemi. Au cours de cette charge — des plus meurtrières — le jeune homme se trouva blessé grièvement au pied d'une décharge de mousquet; et c'est ce qui fait que, dans sa pièce *Au roi sur son retour de Flandre* (1667), le poète, qui s'enorgueillissait de l'action d'éclat de son cadet, adressa à Louis XIV ces vers admirables d'un digne et mal sentiment:

Le plus jeune a, trop tôt, reçu d'heureuses marques
D'avoir suivi les pas du plus grand des monarques.
Mais, s'il a servi, si le jeu des mousquets
Arrête des Douai ses plus ardents souhaits,
Il fait gloire du lieu que perça la tempête.
Ceux qu'elle atteint au pied ne cachent point leur tête.

Passé au régiment de Caracado, cet intrépide garçon, lors du fameux passage du Rhin célébré par Boileau (1672), ne se couvrit pas moins du gloire à laquelle le père (dans une traduction du poème latin du P. de la Rue sur les victoires du roi) crut devoir glisser une allusion:

De la maison du roi l'escadre impétueuse,
Fend, après tant de chefs, la vague impétueuse,
S'agit l'exemple avec joie, et peut-être, grand Roi,
Avaient-ils là quelqu'un qui le servait pour moi.

De tels exploits, tant du lieutenant que du capitaine Corneille, n'avaient pas laissé Louis XIV indifférent; et c'est encore dans sa fameuse pièce au roi que l'illustre tragique incline à le rappeler:

Dun père pour ses fils l'amour est légitime
Et j'ai droit, pour les miens, de garder quelque estime,
Après qu'en leur faveur toi-même tu m'as voulu
M'assurer que l'abord ne t'en a point déçu...

Où ce légitime et même eût dit la bonne Sévigne violent amour se trouva mis à une rude épreuve, ce fut en 1674, lorsque le second fils du poète, enfermé dans la place de Grave, dans les Pays-Bas, participa à une action qui ne le laissa pas d'être mortelle. "Malheureusement", rapporte une relation du temps, Corneille, lieutenant de cavalerie, qui était venu volontaire, fut tué aussi bien que Montvallon, lieutenant de Bourgogne, et Bellot, lieutenant de Normandie. On laisse à penser la détresse que ce fut, pour Corneille et sa femme, aussitôt que leur parvint une nouvelle si terrible pour eux. Trois ans après cet irréparable deuil, le cri de douleur du poète se faisait entendre encore dans une pièce nouvelle au roi, écrite à l'occasion de la reprise de Cinna (1677):

Je sers depuis douze ans, mais c'est par d'autres bras
Que je verse pour toi du sang dans nos combats;
J'en pleure encore un fils et tremblerais pour l'autre
Tant que Mars troublerait ton repos et le nôtre...

"L'autre", à défaut du vaillant cadet de Normandie tombé dans les Pays-Bas, était son frère Pierre. Toujours capitaine de chevau-légers, cet autre Corneille avait, un peu contre le gré de ses parents épousé une demoiselle Marie Cochois, fille d'un modeste marchand parisien. Mentionné depuis, sur les états de la guerre comme capitaine réformé du régiment d'infanterie d'Alsace, Pierre, qui devait être à l'origine d'une postérité nombreuse appelée à porter jusqu'à nous le nom fameux de Corneille, survécut quatorze ans à son glorieux père. Les registres paroissiaux de l'église Saint-Roch attribuent à Pierre Corneille le jeune, la qualité de "gentilhomme ordinaire du roi". C'est, il est vrai, en 1690, que sur l'ordre d'un monarque toujours soucieux d'honorer les plus pures gloires — et des armes et des lettres — qui rendirent son règne si éclatant, l'aîné des deux Corneille avait reçu une dignité qui (si celui-ci n'eût été tué au siège de Grave) eût convenu également à son cadet.

Vertu digne de Rome et sang digne d'Horace!
Appui de ton pays et gloire de ta race!

Ces vers que le grand Corneille, dans sa fière et martiale tragédie, plaça sur les lèvres d'un père, s'accordent, tout aussi bien, à sa propre et directe descendance.

(L'Action Française) Edmond PILON

Petite histoire du verre

Le verre, qui satisfait à un grand nombre de nos besoins, fut découvert, pense-t-on, par hasard et fut, par la suite, perfectionné par l'habileté intelligente de l'homme.

Son origine est très discutée. Vient-il de Phénicie, de Phrygie, de Thèbes, date-t-il d'une époque plus reculée encore, ainsi que certains auteurs le prétendent?

Nous citerons un récit de Plinius, relatif à l'origine du verre:

"On raconte, dit l'auteur latin, que des marchands phéniciens, ayant relâché sur le littoral du fleuve Belus (maintenant Nahr-Halou; ce fleuve traverse la plaine de Saint-Jean-d'Arc et se jette dans le golfe persique de cette ville) préparèrent, dispersés sur le rivage, leur repas, et que, ne trouvant pas de pierre pour exhauser leurs marmites, ils employèrent à cet effet des pains de nitre (carbonate de soude) de leur cargaison. Ce nitre, ayant été ainsi soumis à l'action du feu avec le sable répandu sur le littoral du fleuve, ils virent couler des ruisseaux transparents d'une liqueur inconnue, et telle fut l'origine du verre."

Le récit que Plinius ne cite que comme un fait qui lui fut raconté et dont il ne certifie pas l'authenticité, a rencontré et rencontre toujours un grand nombre d'incrédulités parmi les chimistes, qui se

peuvent admettre qu'on ait pu, même dans l'antiquité, liquéfier à l'air libre des matières qui n'entrent en fusion qu'à une température de 1,000 à 1,500 degrés.

Quoi qu'il en soit, on peut admettre comme point de départ des peintures des tombes de Beni-Hassan, qui représentent des verriers thébains au travail. On les situe à environ 2,000 ans av. J.-C.

L'industrie verrière n'était pas connue à Thèbes seulement; Plinius cite les verreries de Sidon; Hérodote et Théophraste, celles des Tyriens.

Ces diverses verreries étaient connues des Romains qui, dès qu'ils eurent soumis l'Egypte, vingt-cinq ans avant J.-C., s'empressèrent d'exiger que le verre fût partie du tribut imposé.

Par la suite, la Gaule ayant été aussi conquise par les Romains, ceux-ci y importèrent leurs lois, mœurs, coutumes, et leurs industries, parmi elles l'industrie verrière.

Les verreries ainsi établies en Gaule durèrent jusqu'à ce que les barbares l'envahissent; elles tombèrent, de ce fait, de même que beaucoup d'autres industries, en décadence, et les procédés de fabrication furent perdus pour l'Occident. C'est alors qu'ils furent en Orient un essor qui dura jusqu'au XIVe siècle, époque où Venise, à son tour, reprit cette lucrative industrie.

Suivant Carlo Marin et le comte Filippi, auteurs italiens, l'industrie verrière vénitienne serait contemporaine de la naissance de la ville; nous croyons préférable de prendre comme origine la fin du XIIIe siècle, puisque des documents révèlent l'importance que la République attachait à cette industrie.

Venise, à ce moment, fournissait presque le monde entier, car les pays étrangers, privés de verreries, devaient s'adresser à elle.

Ce commerce laissait d'immenses bénéfices à la République qui, pour garder son monopole, empêchait l'exportation des matières premières composant le verre et gardait les recettes secrètes; puis, craignant toujours pour son exportation, le Conseil promulgua une loi. Les verriers furent groupés sur la petite île de Murano, qui n'est séparée de la ville que par un petit espace de mer, et ainsi leur surveillance devint beaucoup plus facile.

En 1540, le Conseil des Dix confia la surintendance des fabriques de Murano au chef du Conseil et se réserva le droit de "veiller" sur les fabriques pour empêcher que l'art de la verrerie ne passât à l'étranger.

Ces précautions lui parurent insuffisantes, et les décisions suivantes furent prises:

Si un ouvrier transporte son art dans un pays étranger, au détriment de la République, il lui sera envoyé l'ordre de revenir.

Si l'ouvrier, au lieu d'aller en prison les personnes qui lui appartiennent de plus près.

Si, malgré l'emprisonnement de ses parents, il s'obstinait à vouloir demeurer à l'étranger "on chargera quelque émissaire de le tuer".

Dans les archives des affaires étrangères, on trouve deux exemples de l'application de ces conceptions.

Ces lois, qui furent édictées il y a plus de cinq siècles, nous paraissent cependant être toujours de mode, quoique appliquées alors en d'autres cas par certains pays pour qui la liberté n'est qu'un vain mot.

Malgré toutes ces précautions, le secret fut divulgué, et l'Allemagne commença, elle aussi, la fabrication du verre, le vase le plus ancien connu date de 1553; puis la Bohême, la Belgique, l'Angleterre, suivirent.

En France, on retrouve au XIVe siècle l'industrie verrière en pleine prospérité, et les gentilshommes avaient le droit, sans dérocher, de s'y intéresser.

M. A. Cochon, dans un ouvrage intitulé: "La Manufacture de Saint-Gobain", parle de la composition du verre en ces termes:

"Les matières qui servent à la composition du verre sont partout, mais à l'état impur et mêlé, comme presque toutes les matières premières.

"La silice est l'élément principal de la composition du verre. Avec de la silice on mêle de la potasse ou de la soude et de la chaux pour obtenir le verre à vitre et le verre à glace; ajoutez de l'oxyde de fer, vous avez le verre à bouteille; substituez de l'oxyde de plomb, vous obtenez le cristal; remplacez par de l'oxyde d'étain, vous produisez l'émail.

"Les bases fusibles, la potasse, la soude, le plomb, unies avec l'acide silicique, produisent des composés également fusibles: les bases infusibles, la chaux, l'alumine, la magnésie, produisent des composés infusibles; mais, un à des bases fusibles et à des bases infusibles, l'acide silicique forme des silicates multiples, qui fondent très bien. Le verre à glace est précisément un de ces mélanges à trois éléments. Il se compose de silice, de soude et de chaux.

"La silice est partout. Le cristal de roche, le grès, le sable, le caillou, sont de la silice; les cendres des plantes, les eaux des volcans, les sources minérales en contiennent.

"Le sucre ressemble au verre, et cette apparence ne trompe pas; fondez les cendres de la canne à sucre, vous avez du verre; car elles contiennent, avec de la silice, de la potasse et de la chaux.

"Les substances calcaires composent peut-être la moitié de l'enveloppe supérieure de la terre; la chaux est dans nos os, et elle est aussi dans les végétaux, dans la paille du blé, comme dans la squelette de l'homme et dans la matière terrestre; elle est partout, plus répandue encore que la silice.

"La soude se trouve aussi dans la nature, on l'a tirée longtemps de la combustion de certaines plantes marines; elle est produite aujourd'hui très simplement par des moyens artificiels. La potasse, que l'on peut employer au lieu de la soude, n'est pas moins connue et commune; elle est dans toutes les cendres.

"La glace est donc tirée des matières les plus communes."

Quant aux vitres, dont l'emploi nous semble indispensable de nos jours, pour garantir l'intérieur de nos habitations, tout en conservant sa clarté, on ne trouve l'origine que vers la fin du XVIIIe siècle; on comprend difficilement une application aussi tardive, puisqu'il existait déjà à Pompéi des maisons possédant nos modernes carreaux, on a retrouvé en effet, des "vitres en verre" attachées à leurs châssis enroulés sous la cendre depuis plus de dix-sept siècles. On ne conçoit donc pas facilement la disparition d'une aussi précieuse matière pendant si longtemps.

D'autre part, il est assez curieux de constater qu'à cette époque lointaine, les verres à vitre avaient, à peu de chose près, la même composition que de nos jours.

Analyse du verre pompéien par M. Claudet

Silice	69,43
Chaux	7,24
Soude	17,31
Alumine	3,55
Oxyde de fer	1,15
Oxyde de manganèse	0,39
Cuivre	traces
.....	99,07

Formule du verre actuel par M. Féligot

Silice	69,06
Chaux	13,04
Soude	15,2
Alumine	1,8
.....	100

Voilà donc, brièvement exposée, l'histoire bien mal connue de cette matière merveilleuse qui sert à tant de nos besoins, en même temps qu'à notre agrément, et dont l'origine paraît remonter à une époque fabuleusement reculée, dont aucun de nos savants ou de nos artistes, n'a pu fixer même très approximativement la date.

(L'Action Française) Raymond BOTTIER.

L'HOTEL WINDSOR possède une atmosphère de distinction très recherchée et est visité par des voyageurs de renom venant de toutes les parties du monde. Il est renommé pour ses chambres modernes et confortables, son excellente cuisine et son service courtis.

Windsor
CABINET DOMINION

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Par Léonard C. Archambault

Les dessous de la vente illégale des spiritueux

Chauffeurs de taxis en correctionnelle pour avoir voulu "rendre service" à des clients

Le directeur Auguste Guyon, de la police de la Régie des alcools, a commencé une campagne contre les chauffeurs de taxis qui "moyennant une rémunération quelconque achètent une liqueur alcoolique pour une autre personne" (texte de la plainte). Dix prévenus étaient traduits en correctionnelle, la semaine dernière et hier le procès du premier chauffeur appréhendé, Rosario Lacasse, 2037, rue Berri, a tenu le juge Jules Desmarais sur le banc pendant la plus grande partie de la journée. Me Fabio Monet, avocat de la Régie des alcools, présente une preuve intéressante. Après avoir fait entendre deux inspecteurs qui demandent à Paul Woodman de leur trouver une "bouteille" la nuit du 12 juin, Me Monet appelle Woodman, le principal témoin à charge.

Celui-ci relate de quelle façon il avait accompagné les inspecteurs et avait fait avec eux trois "causes", pour prendre trois "coups en travail" (textuel), afin de savoir si les prévenus lui avaient procuré de l'huile à lampe ou du bon whisky.

La défense, représentée par Mes Jacques Trahan et Alphonse Patenaude, commença par présenter une motion de non-lieu, en invoquant l'identification incomplète contenue dans l'accusation, mais le tribunal accepta cette motion sous réserve et pria Me Trahan de faire entendre ses témoins. Seul l'inculpé rendit témoignage, mais avec une franchise parfois déconcertante comme on le verra. Après avoir prêté serment Lacasse déclara au tribunal :

— La nuit du 12 juin je chauffais mon taxi au coin des rues Dorchester et de la Montagne lorsque je vis venir à moi le petit (Woodman qui mesure à peine cinq pieds). En me voyant il demanda : "As-tu vu Harry ? C'est ben "vlimeux" on est malade de boisson". Moi de répondre : "C'est malaisé d'en avoir à pareille heure". Il était trois heures du matin, Son honneur, mais je dis : "Embarquez, on va essayer". Je partis donc pour trouver mon homme dans la rue Desmarais. Woodman, le petit, me donna \$4.35 que je remis à l'homme de la rue. Puis au retour je chargeai \$1.05 pour le "mileage" de mon taxi et le client me dit qu'il regretta de ne pas pouvoir me donner de pourboire. Il partit en disant : "Mais tu es un sport on se reprendra encore". Je l'ai revu tantôt lorsqu'il a témoigné contre moi.

— Avez-vous fait un profit ? demanda la défense.

— Pas un sou. J'ai voulu rendre service à un "malade" de boisson.

— Dans quel état était Woodman ?

— Il était "un peu chaud". Je l'ai débarqué en face du garage à 1251 rue Milton.

A ce stage le juge Desmarais souligne :

— Les faits ne sont pas compliqués. Le prévenu admit avoir acheté l'alcool. Reste la question du prix payé et de la rémunération, base de la plainte.

Me Fabio Monet, contre-interroge Lacasse et lui demande :

— Pour qui travailliez-vous ?

— Pour Jack Donovan qui possède trois "chairs".

— Et vous êtes parti à peu près, dans la nuit, pour trouver de l'alcool ?

— Oui à l'aventure, mais, monsieur l'avocat, je savais où j'allais. On m'avait déjà dit que le "petit noir à Jimmy", vendait la nuit dans la rue Desmarais.

— Le nom de ce vendeur ?

— Jimmy Roussel.

— Avez-vous déjà été condamné ?

— Avez-vous encore Me Monet.

— Oui, il y a quinze ans pour avoir pris de l'argent de mon patron.

Dans son plaidoyer Me Trahan souligne que le prévenu n'a pas été rémunéré mais n'a chargé de ses "clients" que le prix de sa course en taxi, soit \$1.05. De ce montant Lacasse devait recevoir 35 pour cent. Le juge Desmarais déclare à ce stage :

— J'ai à décider si l'inculpé a commis le délit reproché. Avant-il le droit d'aller à la chasse à la boisson, dans

Le bénéfice du doute dans la preuve du dommage

Principe d'intérêt défini par l'honorable juge Jean-J. Denis

La personne qui brise sciemment un contrat formel passé avec un co-contractant, sera bien mal avisée de croire qu'elle pourra combattre avec succès une action en dommages en amenant tout simplement des témoins pour venir jurer que la violation du contrat n'a causé aucun dommage. En effet, si de son côté, la personne lésée présente aussi des témoins qui jurent que la violation du contrat a causé des dommages, elle profitera du bénéfice du doute de préférence à l'autre et le tribunal lui accordera l'indemnité, surtout s'il s'agit d'une question d'opinion.

Ce principe a été défini par l'honorable juge Jean-J. Denis, de la Cour supérieure, dans une cause où il condamne la Junction Realty Corporation à payer une indemnité de \$4,000 à M. Aaron Brazin, contracteur de Montréal.

Cette affaire, qui porte le numéro 169488 des dossiers de la Cour supérieure pour le district de Montréal, a pris naissance lorsque le demandeur, Brazin, vendit à la compagnie défenderesse un terrain situé sur le chemin de la Côte-des-Neiges. Possédant un grand terrain sur le chemin de la Côte-des-Neiges, le demandeur en vendit une partie à la défenderesse pour le prix de \$15,000 avec une condition spéciale et c'était que l'acheteur s'engageait dans les trois mois de la vente à construire un théâtre ou un cinéma sur le terrain ainsi acheté.

La vente ayant eu lieu et les trois mois étant écoulés, le théâtre n'était pas encore construit et les travaux n'étaient d'ailleurs pas commencés. La compagnie défenderesse en fait n'avait pas l'intention de construire un théâtre. Dans ces circonstances, le demandeur intenta immédiatement une action en dommages pour inexécution d'obligation. L'acheteur, disait-il dans son action, s'est engagé spécialement et spécifiquement à construire un théâtre sur le terrain acheté et c'était là une condition essentielle de la vente. Il ne s'est pas conformé à cette condition du contrat et, conséquemment, il doit payer les dommages que cette violation du contrat entraîne chez le vendeur, lequel aurait profité d'une augmentation de la valeur de son terrain si un théâtre avait été construit sur le lot voisin.

En défense, car la compagnie défenderesse a contesté l'action, celle-ci prétend, entre beaucoup d'autres motifs, que le demandeur ne pouvait pas réclamer une indemnité pour la bonne raison qu'il n'avait subi aucun dommage et que la situation de son lot n'avait pas changé.

L'enquête, la défenderesse amena plusieurs témoins qui vinrent jurer que la construction d'un théâtre n'aurait eu aucune influence sur la valeur de l'immeuble voisin appartenant au vendeur.

De son côté, le vendeur a produit plusieurs témoins qui vinrent jurer le contraire, affirmant que la construction d'un théâtre augmentait toujours la valeur des immeubles environnants. De plus, il fut établi que dès que la ville de Montréal eut accordé au moment de la vente un permis de construction pour ce théâtre, les évaluateurs fonciers augmentèrent l'évaluation municipale des immeubles voisins. Le demandeur conclut donc qu'il subit des dommages et il demandait condamnation.

L'honorable juge Denis refuse d'accueillir les moyens de la défense et il maintient l'action jusqu'à concurrence de \$4,000, déclarant que le défaut par la défenderesse de construire un théâtre causait au demandeur des dommages pour ce montant.

Analysant la preuve offerte par les deux parties relativement à l'influence de la construction d'un théâtre sur l'évaluation des immeubles voisins, le juge conclut que le demandeur avait commencé par établir que la défenderesse n'était pas tenue de construire un théâtre sur son terrain, et qu'elle n'avait pas l'intention de le faire.

— Je vois que vous n'avez pas de casier judiciaire. Pourquoi avez-vous volé ainsi ?

— Je voulais trouver mon "passage" pour aller travailler aux récoltes dans l'Ontario.

— Je vous condamne à une peine de prison de sept jours à dater de lundi, le 8 juillet. Ne revenez plus en correctionnelle.

Cour Supérieure

Division de Pratique

le 12 juillet 1940

PRESIDENT: L'honorable juge Guilbault.

Les jugements suivants furent rendus :

Dame P. Stein Star, requérante; jugement rectifiant les registres de l'état civil.

E. W. Kells, requérant; jugement rectifiant les registres de l'état civil.

J. Herscovitch, requérant; jugement rectifiant les registres de l'état civil.

L. Engberg, requérant; jugement rectifiant les registres de l'état civil.

A. Schecter, requérant; jugement rectifiant les registres de l'état civil.

H. Benoit contre J. Coppold; jugement suivant règlement.

G. Peterson contre C.-H. Vézina et autres et Montréal Tramway Co.; jugement condamnant les défendeurs Fichette et Ménard à payer les frais de la saisie arrêt et déclarant saisie tenant contre eux défendeurs Vézina et Larmer.

Mandel Gidalovitch, requérant; jugement fixant cautionnement.

J. G. Beaton contre D. Fraser et Dame Margarette Kells; jugement ordonnant l'examen de l'opposant.

Dame V. Narcisse Jean contre Dame V. A. J. Leroux; jugement autorisant à poursuivre en forme paupère.

F. Carra contre L. Gaston et autres; jugement accordant motion pour rejet pour les frais sans frais.

F. Carra contre L. Gaston et autres; jugement émettant décal pour fournir cautionnement.

Kaholeretz contre C. S. Koomas et E. Koomouchides; jugement fixant salaire du défendeur.

M. B. Rioux contre J.-A. Vézina; exception à la forme rejetée sans frais.

N. Mandel, requérant; jugement rectifiant les registres de l'état civil.

E. W. Kells, requérant; jugement rectifiant les registres de l'état civil.

Freehold Finance Corp. contre D. Whyte et autres; jugement accordant motion pour substitution sans frais.

A. Schecter, requérant; jugement rectifiant les registres de l'état civil.

L. Caron contre P.-E. Castonguay; jugement autorisant à se retirer du dossier.

L. Venne contre A. Archambault; jugement rejetant requête avec dépens.

JOSEPH GASCON ET LES RECOLTES !

Joseph Gascon, âgé de 19 ans, 2862 rue Dickson, qui se déclarait coupable, mardi, devant le juge Gustave Marin à l'accusation d'avoir volé un réticule, propriété de Mme Peter Litzler, 7655 est, rue Notre-Dame, revenait devant le même tribunal, hier, pour recevoir sa sentence. Le prisonnier, solide gars de la campagne, semblait tout penaud lorsque le juge lui demanda :

— Je vois que vous n'avez pas de casier judiciaire. Pourquoi avez-vous volé ainsi ?

— Je voulais trouver mon "passage" pour aller travailler aux récoltes dans l'Ontario.

— Je vous condamne à une peine de prison de sept jours à dater de lundi, le 8 juillet. Ne revenez plus en correctionnelle.

LE BOUVILLON ET L'HOMME DE LOI !

Almanzar Sauvé, qui volait un bouvillon à un voisin de ferme, Ovi-la Gauthier, à Sainte-Justine-de-Newton, samedi dernier, revenait devant le juge Gustave Marin, hier, pour recevoir sa sentence. En voyant le prisonnier le tribunal demanda :

— C'est vous qui avez volé le boeuf ?

— C'est en plein ça, mais je voulais simplement lui jouer un tour, (pas au boeuf bien entendu).

— Où se trouve le boeuf malintendant ?

— Je ne le sais pas. L'homme de loi est venu le chercher.

Après un ajournement de quelques minutes le juge Marin ajourna la prononciation de la sentence au 16 juillet, après avoir appris de la police judiciaire provinciale que Sauvé avait "continué" son tour en vendant l'animal volé.

SUSPECT GARDE A VUE

Armand de Ladurantaye, dit Armand Adams, âgé de 24 ans, 2011, rue Saint-Dominique, a été traduit devant le juge Gustave Marin, hier, pour avoir blessé, avec intention de le mutiler et de l'estropier, Georges Binette, 1641, rue Saint-Germain, au cours d'une altercation dans une boîte de nuit du boulevard Saint-Laurent, samedi soir dernier. Me Lionel Crevier, avocat de la défense opta pour un jury devant le jury de la cour d'Assises et allait demander un cautionnement lorsque le tribunal autorisa la police à garder le suspect à vue pour une période de trois jours. L'enquête judiciaire a été fixée au 18 juillet.

Conseillers juridiques

Les procureurs Oumet et Guay, dont les bureaux sont situés 266 ouest, rue St-Jacques, viennent d'être nommés conseillers juridiques de l'Union nationale des chauffeurs de taxi, affiliée aux Syndicats catholiques de Montréal.

Remise de certificats à des ambulanciers



Plusieurs employés de l'Assistance municipale et du service d'hygiène de la Ville ont reçu hier leur certificat d'ambulancier décerné par la St. John Ambulance Association. Ci-dessus le groupe de nouveaux promus: De gauche à droite, 1ère rangée, MM. A. Planchette, H. Rioux, E. Labelle, T. Morneau, Chs.-Ed. Lefebvre, P. E. Charrier et G. Laprotte. 2e rangée: MM. Gonneville, R. Archambault, J. A. Desjardins, E. Martel, G. E. Cross, E. Daignault. 3e rangée: MM. A. Dompierre, P. Boucher, W. Bastien, F. Brunelle, A. Lapointe, P. Desalliers, C. A. Lemieux. 4e rangée: L. Parisien, A. Hayden, O. Donato, S. Payant, C. Langevin. 5e rangée: MM. O. Langlais, J. Desrochers et J. M. Molloy. Ci-dessus, M. J. M. Savignac, président de l'Association, remet le certificat à un employé. Il a à sa droite, MM. Thomas Guérin et Albert Chevalier, chef de l'Assistance municipale. Le Dr Adélard Groulx, directeur du Service municipal d'hygiène, qui n'apparaît malheureusement pas sur cette photo, assistait à cette cérémonie, à côté de M. Savignac. (Photo CANADA.)

Les 3,000 pains de Richstone School

Pâtisseries coupables d'avoir refusé des renseignements au comité de la boulangerie

Le juge Gustave Marin a rendu un jugement élaboré, hier, déclarant la firme Richstone School Limited, 5395 ouest, rue Sherbrooke, coupable d'avoir refusé de donner au comité paritaire de l'industrie de la boulangerie des renseignements demandés par les inspecteurs, lors d'une visite faite le 14 février 1940. Le tribunal déclara la compagnie coupable, imposa une amende de \$5, ordonna le paiement de frais qui dépasseront \$50 et à défaut l'émission d'un ordre de saisie. Le procès dura plusieurs semaines et Me Roger Brossard, avocat de la poursuite, présenta une preuve documentaire importante. Le juge Marin, après avoir étudié la preuve soumise, disséqua la loi des conventions collectives de travail et expliqua l'ordre en conseil No 2011, en vertu duquel a été logée l'accusation, conclut :

— Donc, d'après ce décret, tous les employeurs, fabricants de pâtisseries, en vendant ou livrant du pain, sont assujettis à moins qu'ils ne tombent sous l'exception stipulée. Or, l'article 30 de la loi des Conventions collectives de Québec détermine qu'il incombe au prévenu ou défendeur d'établir qu'il tombe sous l'exception prévue et spécifie que le plaignant n'est pas obligé d'énoncer cette exception, et que même s'il l'énonce, il n'est pas obligé à en faire la preuve.

"Dans cette cause, le plaignant a prouvé :

- 1° Que le défendeur vendait en moyenne 100 pains par jour;
- 2° Qu'il y avait au moins un véhicule de livraison, le camion Dodge, licence 15,609.

"Non seulement la défenderesse n'a pas prouvé qu'elle tombait sous l'exception prévue par la loi, mais elle a au contraire établi par le témoin Ross qu'elle achète 3,000 pains par semaine. Si elle achète 3,000 pains par semaine, c'est évidemment pour les vendre, c'est que sa clientèle peut absorber 3,000 pains par semaine, c'est qu'elle vend, partant, plus de 100 pains en moyenne par jour.

"Donc la défenderesse est assujettie au décret, elle a violé la loi, tel qu'il lui est reproché, et est en conséquence coupable."

(C. S. P. 4191.)

DES RETARDATAIRES

Dix-neuf garagistes de la métropole et du district de Montréal, accusés d'avoir négligé de faire parvenir au comité paritaire de l'industrie de l'automobile le rapport mensuel incluant la cotisation exigée par la loi, étaient cités en correctionnelle, hier, devant le juge Gustave Marin. Des plaidoyers de non-culpabilité ont été enregistrés dans chaque cas et le tribunal fixa les procès au 19 juillet. Me Clovis Dagenais, représentant la poursuite, suit la liste des retardataires : Garage Frédet, 2363, rue Montigny; Flamingo Parking and Laing, 302 ouest, rue Ontario; Garage Gascon Frères, 5769, rue Chabot; Metropole Gasoline Station, 451 boulevard Saint-Laurent; Modern Welding Company, 4285 est, rue Notre-Dame; Ontario Garage Registered, 1685, rue DeBullion; Garage Turcotte, 1571 est, rue Craig; E. Blais, 2559 est, rue Sherbrooke; Breton Auto Springs, 4400, rue St-Urbain; A. Lafortune, 2156 est, rue Sherbrooke; Léandre Mérette, 2187 rue Papineau; Garage Côte-des-Neiges, 5230, Côte-des-Neiges; Lionel De Repentigny, 6200, Côte-des-Neiges; C.-E. Duhamel, 6859, boulevard Saint-Laurent; Hertel Laroque, 244 ouest, rue Notre-Dame; A.-G. Desjardins, 1700, rue Delorme; Manreco Enregistré, 511 est, rue Ontario; J.-G.-E. Fontaine, 4195 est, rue Saint-Catherine et Pratt Garage Registered, de Pointe-Claire.

Il y a vingt-cinq ans

(Par la Presse Canadienne)

Le 13 juillet 1915 — Les Allemands lancent une offensive sur le front est. Sur le front ouest, ils sont mis en échec dans l'Argonne. Le Kaiser dit aux banquiers allemands que la guerre sera terminée en octobre. Sir Robert Borden, premier-ministre du Canada, assure la Chambre anglaise que le Canada restera au côté de l'Angleterre jusqu'à la victoire complète.

Le 14 juillet 1915 — Sir Robert Borden assiste à une réunion du cabinet britannique. C'est la première fois que le premier ministre d'un dominion a ce privilège. Les Allemands lancent une nouvelle offensive dans l'Argonne. L'armée allemande du général Hindenburg s'empare de Przemyśl, en Pologne. Le Chancelier de l'Échiquier britannique révèle aux Communes que la guerre coûte \$5,000,000,000 par an.

Pourra-t-on retrouver le tombeau de saint Pierre ?

Cité Vaticane, 12. — Des recherches pour conduire à la découverte du tombeau original de saint Pierre, premier chef de l'Eglise catholique, ont été entreprises aujourd'hui sur l'ordre de Pie XII. Le corps de saint Pierre repose, croit-on, dans une voûte sous le maître-autel, mais l'endroit exact n'a jamais été déterminé.

Londres n'enverra plus d'enfants dans les Dominions

On annonce que les plans que l'on avait faits sont provisoirement abandonnés

Londres, 12. (P.C.) — Le comité de réception des réfugiés, créé pour préparer le transport de milliers d'enfants anglais dans les Dominions et aux Etats-Unis pour la durée de la guerre, continue son travail, ce soir, bien que le ministère de l'Information ait annoncé que l'on avait décidé de retarder la mise à exécution du vaste projet. Ce fait indique que le plan n'est pas abandonné complètement. Il sera probablement repris sitôt que la marine militaire anglaise sera capable de fournir les navires nécessaires au convoiement des unités marchandes qui transporteront les petits Britanniques.

Il est entendu que les parents qui pourraient le faire à leurs frais et à leurs risques seront autorisés à envoyer leurs enfants de l'autre côté de l'Atlantique. (Plusieurs navires anglais, transportant 2,000 enfants, sont arrivés au Canada, vendredi.)

Le ministère de l'Information a déclaré que l'on avait toute la place nécessaire sur les navires marchands pour transporter les enfants, mais que l'on manquait présentement de navires de guerre pour former des convois sûrs. A cause de ce qui est arrivé à "l'Arandora Star" le gouvernement est incapable de prendre la responsabilité d'envoyer des navires pleins d'enfants sans que ces vaisseaux soient convoyés.

Le congrès des clubs Rotary se tiendra à Brockville, Ontario

Brockville, 12. (P.C.) — Faute de passeports, nombre de citoyens de cette ville ne peuvent se rendre sur leurs propriétés dans le fleuve St-Laurent, du côté américain.

A cause de ce règlement, le congrès annuel des Clubs Rotary qui devait avoir lieu à Ogdensburg, N.Y., se tiendra ici, les 22 et 23 juillet. Des délégués de trente clubs de l'est de l'Ontario et de la province de Québec y assisteront.

UNIFORME DESHONORE

Pat McDonald, âgé de 27 ans, soldat de Calgary, (Alberta), a été condamné à une peine de douze mois, à la prison commune, hier, par le juge Maurice Tétrault, après avoir enregistré des aveux à l'accusation de vol d'automobile. McDonald est un récidiviste. En prononçant la sentence le tribunal déclara :

McDonald, vous avez déshonoré l'uniforme du Roi. Si l'en tenait à moi je vous condamnerais à baigne. J'ai appris que la police de Toronto vous recherche. Vous aurez à subir la bas un second procès pour vol d'auto.

Paroles plutôt imprudentes

Londres, 12. — Le révérend Trevor Brown a été condamné à trois mois de prison pour avoir dit à deux soldats : "La Grande-Bretagne ferait aussi bien de poser les armes maintenant".

Bulletin météorologique

(Presse Canadienne)

Températures minimales et maximales, hier	Min. M.	Max. M.
Dawson	47	90
Simpson	43	74
Port Smith	42	70
Pr. Rupert	52	65
Victoria	54	67
Vancouver	58	72
Kamloops	57	82
Med. Hat	55	95
Pr. George	50	84
Jasper	53	93
Edmonton	47	82
Calgary	46	90
Lethbridge	54	86
Med. Hat	55	95
Battleford	48	82
Pr. Albert	59	80
Saskatoon	50	80
Regina	48	89

Pronostics pour les différentes régions climatiques du Canada et de la Nouvelle-Angleterre

Vallées d'Ottawa et du Haut Saint-Laurent. — Vents modérés; beau; plus chaud. Dimanche: beau; modérément chaud.

Vallée du Bas St-Laurent et Lac St-Jean. — Vents modérés; beau; quelque peu plus froid. Dimanche: beau; modérément chaud.

Golfes, Baie des Chaleurs et Rive Nord. — Vents modérés et frais; beau; température au stationnaire ou quelque peu plus chaude.

Province Maritimes. — Vents modérés; partiellement nuageux; relativement froid. Dimanche: beau; modérément chaud.

Région des Grands Lacs et Baie Géorgienne. — Vents modérés; beau; quelque peu plus chaud. Dimanche: beau; modérément chaud.

Nord-Ouest. — Vents modérés; beau; quelque peu plus chaud.

Lac Supérieur. — Vents modérés du sud et du sud-ouest; beau; quelque peu plus chaud.

Kenora et Rainy River. — Vents du sud; beau; chaud.

Manitoba. — Partiellement nuageux; chaud; vent du sud.

Saskatchewan. — Partiellement nuageux; chaud; averse en certains endroits.

Nécrologie

DUBÉ: — A Montréal, le 11 juillet 1940, à l'âge de 50 ans, est décédé Eugène Dubé, inspecteur du comité paritaire des cordonniers, époux de Clodia Viens. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant à l'église St-Stanislas de Kootka, à 8 heures.

DUPUIS: — A Montréal, le 11 juillet 1940, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Hercule Dupuis, époux d'Andrée, est décédé. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant à l'église St-Stanislas de Kootka, à 8 heures.

LAVOIE: — A Montréal, le 12 juillet 1940, à l'âge de 72 ans, 4 mois, est décédé Louis Lachapelle, époux de Marie-Louise Lachapelle. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant à l'église St-Stanislas de Kootka, à 8 heures.

MATHEU: — A Saint-Anthoine-sur-Richelieu, le 11 juillet 1940, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Eugène Matheu, époux de Marie-Louise Matheu. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant à l'église St-Stanislas de Kootka, à 8 heures.

MICHAUD: — A Montréal, le 11 juillet 1940, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Michel Michaud, époux de Marie-Louise Michaud. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant à l'église St-Stanislas de Kootka, à 8 heures.

PLONCEAU: — A Montréal, le 11 juillet 1940, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Ploncean, époux de Marie-Louise Ploncean. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant à l'église St-Stanislas de Kootka, à 8 heures.

RENAUD: — A Montréal, le 11 juillet 1940, à l'âge de 65 ans, est décédé M. René Renaud, époux de Mathilde Guindon. Les funérailles ce matin à l'église St-Jacques à 9 h.

SAVIGNAC: — A Montréal, le 10 juillet 1940, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Savignac, époux de Marie-Louise Savignac. Les funérailles ce matin à l'église St-Jacques à 9 h.

TREMBLAY: — A Montréal, est décédé M. Jean Tremblay, époux de Marie-Louise Tremblay. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant à l'église St-Stanislas de Kootka, à 8 heures.

VACHON: — A Montréal, le 2 juillet 1940, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Vachon, époux de Marie-Louise Vachon. Les funérailles ce matin à l'église St-Jacques à 9 h.

DECES

CHAGNON: — A Montréal, le 12 juillet 1940, à l'âge de 65 ans, est décédé Léon Chagnon, époux de Jeanne Chagnon, ancien marchand de tabac de St-Henri et mère de Thais Chagnon. Les funérailles auront lieu le mardi, 16 courant. Le convoi funéraire partira de sa demeure, 2215, avenue Ste-Anne, à 9 heures, et de là au cimetière de Verchères, Québec, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Voilà du Nouveau!

GILBEY'S 'COLLINS'

A tous les magasins C.I.O.

La Turquie ne court aucun danger

M. Refik Saydam, son premier ministre, le déclare formellement

Ankara, 12. (P.A.) — M. Refik Saydam, premier ministre de la Turquie, a déclaré, aujourd'hui, devant les membres de l'Assemblée nationale, que le pays ne court aucun danger. Il a ajouté, cependant, que tous les Turcs se lèveront comme un seul homme contre toute menace que l'on fera à leur indépendance.

M. Saydam a aussi parlé avec beaucoup de hauteur de l'usage que l'Allemagne a fait de prétendus documents diplomatiques qu'elle aurait saisis en France et qui tendent à démontrer que la Turquie, en violation du traité d'amitié qu'elle a avec la Russie, aurait conspiré avec la France et la Grande-Bretagne, le printemps dernier, pour attaquer l'Union soviétique.

"Nous ne pouvons répondre à cela, a dit M. Saydam, que par notre mépris."

L'assemblée tout entière l'a approuvé en lui donnant un vote de confiance. Elle a aussi applaudi M. Soukrou Saradjoglou, ministre turc aux affaires étrangères, le négociateur du pacte d'assistance mutuelle anglo-franco-turc. On a rapporté que l'Allemagne avait cherché à se débarrasser de Saradjoglou. La manifestation d'aujourd'hui est considérée comme la réponse des Turcs au Reich.

Route aérienne de 8,000 milles

Un clipper décolle de San Francisco en route pour la Nouvelle-Zélande

San Francisco, 12. (P.A.) — Un clipper de quarante-deux tonnes a décollé de sa base de San Francisco, aujourd'hui. Il accomplira une randonnée de 8,000 milles qui le conduira aux antipodes. Il inaugure le service aérien qui reliera les Etats-Unis à la Nouvelle-Zélande. Vingt-sept personnes étaient à son bord.

Tous les voyageurs sont des employés de la Pan American Airways et des représentants de la Commission de l'aéronautique de Washington. Le capitaine J. H. Tilton, pilote en chef de la division du Pacifique de la Pan American Airways, dispose d'un équipage de dix hommes. Au nombre des autres voyageurs, on compte M. Harold Gatty, qui, en 1931, en compagnie de feu Wiley Post, fit le tour du monde par la voie des airs. M. Gatty est le représentant de la Pan American Airways en Nouvelle-Zélande.

Pèlerinage au CAP DE LA MADELEINE

Organisé par la Conférence Brébeuf, Paroisse Immaculée-Conception

DIMANCHE LE 14 JUILLET

A bord du vapeur Richelieu - Départ: Quai Victoria - 10 h. a.m.

Pour information s'ad. à: 4257 rue Marquette N. 1073 4288 rue Delormier, FR. 1749 — 4329 rue de Brébeuf

Prix du \$2.50 billet

POUR AVOIR LE MEILLEUR...

NE MANQUEZ PAS DE DIRE

DEWAR'S

SCOTCH WHISKY

Cartes PROFESSIONNELLES

AVOCATS

Geoffroy & Prud'homme

AVOCATS ET PROCUREURS

Alfred Geoffroy, c.r.

J.-Alex Prud'homme, c.r.

C.-Antoine Geoffroy L.L.B.

Paul-S. Major, L.L.B.

112, rue Saint-Jacques

Tél. HArbour 8177 — MONTREAL

Adresse télégraphique: Geoffroy

Téléphone: HArbour 0123

BRAIS & CAMPBELL

AVOCATS ET PROCUREURS

Hon. E.-PHILIPPE BRAIS, C.L., C.R.

L. F. de GRANDPRE

Edifice Banque Royale

360 ouest, rue St-Jacques

MONTREAL

152 est, rue Notre-Dame — L.A. 10553

Suite 13

JACQUES PATENAUDE

AVOCAT

Bur. 101, 1555 Amherst — CH. 8825

HArbour 7323

GEORGES F. REID

AVOCAT

Edifice Versailles,

60 ouest, rue St-Jacques — Montréal

PROPOS FÉMININS



Mademoiselle
MADELINE
TURCOTTE, fille
de M. et de Mme
J.-C. A. Turcotte,
de Sorel, dont on
annonce les fiançailles
avec M. Gérard
Cournoyer, avocat,
fils de M. et de Mme
Elzéar Cournoyer, de
St-Joseph de Sorel.
Le mariage aura lieu
en septembre.

La Beauté

Rester mince

Pour rester mince on vous conseille habituellement, d'éviter les farineux, les pâtisseries, etc., etc., un tas de bonnes choses dont on vous oblige à vous priver. Et voici qu'un spécialiste nous dit: "Pour manger des farineux sans grossir, faites du régime dissocié."

Cela vous étonne? C'est cependant la simple vérité. Regardez les Italiennes — celles qui sont maigres (et il y en a beaucoup) — elles ne mangent cependant que des pâtes... Justement, elles ne manquent que cela. Elles font, sans le savoir: du régime dissocié.

On pourrait citer comme exemple tous les peuples du monde qui se nourrissent d'un seul aliment. Chinois, Annamites, Japonais sont minces parce qu'ils ne se nourrissent que de riz. Les Danois, tant qu'ils se sont nourris presque uniquement de pommes de terre, sont restés maigres.

Le secret? C'est le régime de l'aliment unique — riz, pâtes, pommes de terre, viande, poisson. Faites comme eux, et vous n'engraisserez pas.

Vous pourriez même faire beaucoup mieux qu'eux. Si à un repas vous ne mangez que des pâtes et si à un autre vous ne mangez que de la viande, vous n'engraisserez pas.

En principe les farineux sont prohibés dans les régimes amaigrissants. Quand ils sont absorbés en même temps que la viande, ils demeurent longtemps dans l'estomac où la viande se digère d'abord. Ensuite la digestion des farineux commence, ce qui fait à la vérité une digestion double. Or, toute digestion longue, pénible, prédispose à l'obésité. Digérer vite, c'est éliminer toute cause d'engraissement et souvent d'intoxication. Mais si l'on mange seulement des farineux leur digestion est rapide et leur effet engraisseur devient presque nul. Alors optez pour les farineux.

Jaquette de toile blanche à revers de toile marine portée sur une jupe de toile marine. Accessoires assortis.



Regard sur la Mode

Variétés

Les accessoires ont acquis, cette saison, une importance prépondérante. Ils ont le pouvoir de transformer une robe simple en un ensemble

d'après-midi très habillé. Sont souvent de couleur vive (rouge, mauve, etc.).

Les blouses sont moins mousquetaires et froutoutantes que l'année dernière. Les jabots et les volants sont assagés. Elles affirment une tendance "chemisier" très nette, mais n'abandonnent pas ce côté frais et féminin qui en fait tout l'attrait: ceci, grâce à des plis lingerie, des dentelles incrustées ou posées en bordure, des fronces, des plis.

Les chapeaux à la mode, principalement le canotier et tout ce qui en dérive, c'est-à-dire ce qui se compose d'un bord et d'une calotte, l'un et l'autre pouvant varier à l'infini. Le chapeau "du jour" s'est libéré des garnitures de toute sorte; sa forme compte beaucoup plus; elle est plus recherchée, plus travaillée et simplement adoucie d'une voilette.

Les ceintures sont portées plutôt étroites et ordinairement de couleurs vives.

Les draps ont perdu de l'importance et sont très souvent supplantés par les fronces et les plis. Les écosais, très nombreux, aussi bien en lainage qu'en soie, se font en couleur très vives et composent des vestes, des jupes ou des garnitures élégantes et gaies.

Les épaules marquent une carrure de sportive. Elles sont chargées par un rembourrage, mais restent unies et délaissent les pincées et les fronces.

Les garnitures sont réduites aujourd'hui à leur plus simple expression. A moins que l'on tienne pour telles les poches de toute sorte qui ornent nos ensembles.

Les jupes nouvelles sont droit fil, ont une ampleur modérée donnée par des plis plats piqués sur les hanches ou par des sections. Elles sont très courtes.

En Cour du magistrat à Saint-Jean, vendredi

Saint-Jean, 12. (Du correspondant du Canada). — Le magistrat Donat Lalonde a siégé à Saint-Jean, aujourd'hui. Le comité conjoint de la construction avait plusieurs causes au rôle.

Louis Shaar, de Saint-Rémi de Napierville, coupable d'avoir tenu une maison de jeux, a été condamné à payer une amende de \$25 et les frais ou à passer un mois de prison.

Alphonse Cyr, de Saint-Jean, qui s'était avoué coupable d'avoir fait le transport de liquides alcooliques, a été condamné à \$200 d'amende.

Léo Girard, de Lacolle, trouvé coupable de voies de fait, est condamné à \$1 d'amende aux frais ou à un mois.

S. Jansen, de Sainte-Anne-de-Sabrevois, accusé d'avoir menacé Philippe Roy d'une arme à feu est condamné à \$10 d'amende ou un mois de prison.

ne pas avoir plus de pitié du pauvre visage ravagé à cause de lui.

— Je partirai certainement... un jour ou l'autre, dit-il avec son ordinaire calme souriant. Mais vous me permettez bien, j'espère, de refaire un peu connaissance avec mon vieux Edimbourg?

Une fine couleur rose a déjà remplacé le pâle sur le joli visage anxieux et je comprends pour la première fois le sens du vieux cliché son visage s'illumine.

— Aline et moi comptons aussi visiter Edimbourg, dis-je assez sotte-ment.

Je sens très bien que si l'un ni l'autre ne trouve la communication intéressante, mais je n'ai pu résister au désir de me mettre entre eux.

Mme James me sauve du ridicule: — Voilà donc mon rôle de chaperon terminée, dit-elle gentiment à Barrie, et dès que j'aurai présenté mes devoirs à Mme Ballantrec... Nous en reparlerons!

Somerled coupe le discours de la petite femme avec une désinvolture qui confirme ma première idée. Bien qu'il traite le chaperon de Barrie avec autant d'égards que si elle était la plus grande dame du royaume, il l'a seulement engagée en qualité de chaperon payé. Et, pour quelque raison qu'il ne lui plait pas de préciser, il entend la garder à sa disposition.

— De toutes façons, madame James, nous ne vous rendrons votre liberté, ajoute-t-il aimablement, qu'après que vous aurez visité la ville. Et puis qui sait?... Je pourrai peut-

Résistance passive des Norvégiens

Malgré ses efforts l'envahisseur ne peut pas briser leur moral

New-York, 12. (P.A.) — M. Carl J. Hambro, président du parlement norvégien pendant quinze ans, a dit, aujourd'hui, que le peuple norvégien résiste avec obstination aux efforts que font les nazis pour le briser moralement et que l'envahisseur commence de faire preuve d'impatience devant le peu de résultats qu'il obtient.

M. Hambro est aux Etats-Unis pour y remplir une mission que son gouvernement lui a confiée. Il a cité ce fait qui illustre bien l'esprit de résistance passive qui anime le peuple: le 17 mai, jour de la fête de la constitution en Norvège, les Allemands ordonnèrent au peuple de la célébrer comme d'habitude. Les unions ouvrières, toutefois, conseillèrent au public de ne pas sortir de chez lui et de mettre en berne le drapeau. C'est ce qui fut fait en dépit des protestations du vainqueur.

M. Hambro a aussi déclaré qu'il craint que ses compatriotes ne souffrent de la famine, l'hiver prochain, parce que les Allemands ont rasé toutes les vives qu'ils ont pu trouver.

M. Hambro a enfin nié les rapports disant que la Norvège était tombée, cela était dû à la trahison.

Commissaire de commerce du Canada en Angleterre

Ottawa, 12. (P.C.) — Le ministre du commerce et de l'industrie, l'hon. M. MacKinnon, a annoncé ce soir que M. J.A. Langley, ci-devant commissaire de commerce du Canada à Rotterdam, agira comme commissaire de commerce à Londres. M. Yves Lamontagne, qui est rentré ces jours derniers d'Europe, a été nommé représentant du ministère du commerce auprès de la Commission des prix et du commerce de temps de guerre.

M. Hercule Barré et J. P. Manion, commissaire et commissaire-adjoint à Paris, arriveront sous peu au pays. Ils seront employés dans l'un des services de guerre dans la capitale.

Barrie, qui n'a pensé jusqu'ici à la capitale écossaise que comme à l'endroit où elle devait revoir sa mère, s'avisa soudain qu'elle entre dans la plus curieuse ville du monde, et dont l'histoire est peut-être la plus intéressante après celle de Rome.

Elle oublie un instant ses émotions intimes, et ses yeux émerveillés regardent partout à la fois. Elle m'interroge sur tout et à tous propos.

Grâce à Dieu, j'ai soigneusement travaillé Baedeker la veille, et je tiens assez brillamment sous le choc de ses questions. Je parle du fauteuil du roi Arthur et du rocher de Salisbury comme si j'avais passé à leur pied mon entière existence.

Je plains Somerled qui ne l'entend pas exprimer les idées charmantes que fait naître en elle le contraste du passé et du présent, si frappant à Edimbourg. Tout à sa tâche de chauffeur, il guide l'auto à travers l'embrouillement des rues et ne peut même pas tourner la tête. Je jure que le jol visage si expressif qui refait fidèlement toutes les impressions. C'est mon heure.

Par malheur, l'excellente James coupe, à chaque instant, mes meilleurs effets en nous divertant les idées de son docteur sur l'Ecosse, et Somerled attire à lui toute la reconnaissance de mon interlocutrice, par le fait seul qu'il conduit maintenant le Dragon Gris à pas de tortue.

Cette simple prévenance de sa part produit plus d'effet que toute mon érudition.

L'orage a lavé le ciel, et nous voyons en beauté Edimbourg la Belle dans une sorte d'apothéose lumineuse.

Quand l'auto s'arrêta devant l'hôtel, Barrie a oublié jusqu'à l'endroit

où elle pourra retrouver sa mère, et c'est Somerled qu'elle interroge.

— Je pense, dit-elle, que si Mme Ballantrec descend à l'hôtel, elle n'en choisira pas d'autre que celui-ci.

Il n'en faut pas plus pour qu'il s'attire une explosion de reconnaissance attendrie.

— Oh! Merci... Merci pour cela... Merci pour tout!

La délicate voix vibre de façon si touchante et si tendre que je dirais

férocement l'espace d'une seconde, la mort foudroyante de Somerled pendant qu'il va au bureau pour s'informer.

Barrie est restée près de moi ré-

veuse et distante. Elle est toute pâle et comme idéalisée par son émotion.

Ses yeux ne quittent pas Somerled qui revient très vite, courant pres-

que.

Il a un bon sourire réconfortant.

Mme Ballantrec MacDonald a retenu son appartement ici, dit-il, mais on ne sait pas si elle arrivera ce soir ou demain. A tout hasard j'ai retenu pour vous et pour Mme James deux chambres communicantes.

Barrie est devenue plus pâle encore et sa voix est si faible que c'est à peine si je l'entends de mander anxieusement:

— Et vous, monsieur Somerled? Est-ce que vous partez... tout de suite?

Somerled n'a pas l'air de voir à quel point elle est affolante, il est aussi froid qu'un pic glacé. Je devrais être enchantée; mais par un retour d'illogisme j'en veux à mon rival

Dans le Monde La Cuisine

Mme J.-Alex. Prud'homme est actuellement à Toronto, l'invitée de M. et de Mme Paul Leman.

M. et Mme Jean Bruchési, de Québec, et leur famille, passent la saison à Notre-Dame du Portage.

Mlle Monique Girard et Mlle Madeleine Arbour sont actuellement à Saint-Timothée, les invitées de M. et de Mme L. Julien.

Mlle Pauline de Séve a passé quelques temps dans l'Abitibi, l'invitée du docteur et de Mme Frank Buckland.

Mme F.-D. Lafferty est retournée à Québec, après avoir passé quelque temps en ville, chez sa fille, Mme John Porteous.

De passage au Domaine d'Estérel, les personnes dont les noms suivent se sont inscrites à l'hôtel de la Pointe Bleue, ce sont: M. Georges Bouchard, M. et Mme C.-M. Davis, M. et Mme Edouard Lalumière, M. et Mme W.-S. Woods, d'Ottawa, M. et Mme R.-M. Winter, de Kingston, M. E.-A. Helm, M. et Mme E. Mulholland, de Toronto, Mlle L. Snowball, de Chatham, N. B., Mlle D. Stearns, M. C.-H. Young, de Westmount, Mme M. Beaudry, le colonel Wilfrid Bovey, M. et Mme T.-E. Butler, M. et Mme J.-P. Massé, Mlle G. Grignon, M. K. Jason, Mlle Day, M. et Mme E. Riopelle, M. H. E. Mawlings, M. B. Campbell, le docteur et Mme Thompson, de Montréal; M. T.-A. Lalonde, d'Amos; M. et Mme P.-E. L'Esperance, d'Arvida; M. A.-E. Gagné, M. A. Lévesque, de Québec, M. et Mme J. Vézina, de Victoriaville, M. et Mme Grant, M. et Mme Andrew W. Ryan, M. et Mme G. Ryan, de Plattsburg, M. et Mme J. Benjamin et M. et Mme C. Walker, de Potsdam.

On annonce le mariage de Mlle Gabrielle Robitaille, fille de M. Edmond Robitaille et de Mme Robitaille, décédée, autrefois de Sorel, avec M. Adélard Lapointe, fils de M. Arthur Lapointe, décédé, et de Mme Lapointe, de Montréal. La bénédiction nuptiale leur sera donnée, dans la plus stricte intimité, en l'église Sainte-Madeleine d'Outremont, le lundi 15 juillet.

Conseils Utiles

Verres ternes

Il est facile de nettoyer les verres devenus ternes. Faites un lavage avec du vinaigre additionné de sel et rincez bien à l'eau claire.

Linge roussi

Vous avez roussi un morceau de linge en repassant? Humectez la partie atteinte d'eau froide, poudrez de sel puis étendez au soleil. Il n'y paraîtra plus.

Taches de graisse fraîches

Vous pouvez faire disparaître les taches de graisses fraîches en les saupoudrant immédiatement de sel fin, qui absorbera tout.

Navets à l'anglaise

Une botte de navets nouveaux, une livre et demie de pommes de terre, Moutarde, Epluchez les navets, coupez-les à l'eau bouillante salée pendant 1-2 heures environ. D'autre part, faites cuire les pommes de terre (sans les éplucher) à l'eau bouillante salée, pendant 20 à 25 minutes.

Enlevez les navets de l'eau avec précaution pour ne pas les écraser. Egouttez-les, dressés-les sur un plat, entourez-les des pommes de terre épluchées. Faites fondre un oeuf de beurre dans une casserole, incorporez une cuillerée à soupe de moutarde. Nappez navets et pommes de cette sauce. Servez.

Mousse de poulet

1 c. à soupe de gélatine; 1-4 tasse eau froide; 3 jaunes d'oeufs; 1-4 cuil. à thé sel; 1-2 tasse bouillon de poulet chaud; 2-3 tasse poulet cuit, refroidi; 1-2 tasse crème ou lait évaporé (fouetté); 1-4 cuil. à thé paprika.

Battez légèrement les jaunes d'oeufs; ajoutez lentement le sel, le paprika et le bouillon de poulet. Faites cuire au bain-marie, en remuant constamment jusqu'à épaississement. Versez l'eau froide dans un bol et saupoudrez la gélatine sur l'eau. Ajoutez cette gélatine amolée au premier mélange chaud et brassez pour faire dissoudre. Refroidissez et ajoutez le poulet haché fin. Assaisonnez fortement de sel et de paprika. On ajoute des amandes hachées, au goût. Quand le mélange commence à épaissir, incorporez la crème fouettée ou le lait évaporé fouetté. Versez dans un moule passé à l'eau froide et refroidissez. Quand la gelantine est ferme, démoulez sur un plat et garnissez de tranches de citron ou de tomates et de brindilles de persil. On peut employer du bouillon de veau et du veau en dés à la place du poulet. On peut préparer le bouillon avec de la soupe en conserve, du bouillon en conserve ou du bouillon en cubes.

Mme Newstead ne peut retirer un shilling de ses 12,000 livres sterling

Toronto, 12. (P.C.) — Mme James Newstead, femme d'affaires de Birmingham, et mère de deux fillettes, est arrivée ici, aujourd'hui, pour apprendre qu'on n'avait fait aucun préparatif pour l'accueillir et lui trouver un logement à Toronto.

Mme Birmingham possède plus de 12,000 livres sterling dans une banque écossaise, mais le gouvernement de la Grande-Bretagne ne lui permet pas de les retirer.

Accident mystérieux

Cornwall, Ont., 12. (P.C.) — Les autorités ont révélé, aujourd'hui, qu'une note, menaçant de mort une personne du nom de "Jean" et signée d'une swastika, avait été trouvée dans les débris d'une auto à la suite d'un accident survenu le 24 juin.

"Si vous n'avez pas versé la somme demandée ce soir, vous retrouverez "Jean" morte demain matin", disait la note.

Mme John A. Baker, de Henrietta, N.-Y., fut tuée dans l'accident. Mme Agnes Creighton, de Rochester, et trois enfants qui se trouvaient dans l'auto ne furent pas blessés.

cause, car il est évident qu'il ferait, en ce cas, tous les discours nécessaires à sa défense.

Wynand est, lui aussi dans un genre une victime de Barrie, mais ne pouvant prétendre personnellement à sa conquête, il a décidé qu'elle serait à son maître et à nul autre.

En conséquence, il déteste, sans autres raisons, tout audacieux qui ose concourir pour un prix qu'il a déjà attribué. S'il pouvait provoquer, avec le Dragon Gris, un accident fatal, il le ferait sans hésiter, même si lui, Wynand, se cassait les os pour la volupté dernière d'entendre craquer les miens... et surtout ceux d'Aline...

Comme nous atteignons les premières maisons d'Edimbourg, la pluie cesse de tomber et le "bon Wynand", comme dit Barrie, saute prestement à terre pour découvrir la voiture, afin que sa favorite puisse embrasser d'un regard le panorama splendide.

L'orage a lavé le ciel, et nous voyons en beauté Edimbourg la Belle dans une sorte d'apothéose lumineuse.

Quand l'auto s'arrêta devant l'hôtel, Barrie a oublié jusqu'à l'endroit

Les MOTS CROISÉS du "CANADA"

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

- 1-Répulsion, haine violente. — Conjonction.
- 2-Recueil de bons mots. — Né le premier.
- 3-Ordre juridique.
- 4-Sans odeur. — Terminaison de verbe.
- 5-Roi légendaire des Sabins. — Nom de deux chaînes de montagnes.
- 6-Foyer de la chimie. — Adjectif possessif.
- 7-Unité de travail. — Négation.
- 8-Venue au monde. — Tumeur qui se forme au devant de la gorge.
- 9-Règle double. — Qui est au bon air.
- 10-Mouvement subit avec effort. — Divinité qui présidait à la culture.

VERTICALEMENT

- 1-Vêtement d'homme. — Manche d'un pinceau.
- 2-Pronom indéfini. — Symbole chimique du sodium. — Qui existe réellement.
- 3-Discours dénué de raison, de sens.
- 4-Loi, ordonnance. — Douze mois.
- 5-Donne du courage.
- 6-Anneau de cordage. — Métal.
- 7-Qui a un mérite extraordinaire. — Temps du verbe nier.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	R	E	A	L	G	A	R	I	F	
2	O	L	I	E	N	S	I			
3	S	I								
4	S	E	M							
5	E	T	E							
6	A	N	T	E	N	N	E			
7	L	U	T	H						
8	P	R	O	M	E	T	E			
9	O	U	E	U	E	B	E			

- 8-Préfixe privatif. — Prendre pour modèle.
- 9-Célèbre poème de Virgile.
- 10-Lève de terre pour la commodité de la promenade ou le plaisir de la vue.

Le Bridge-Contrat

Problème cartes sur tables

Coeur est l'atout et Sud a la main. Le côté Nord-Sud doit remporter toutes les levées contre n'importe quelle défense possible.

	♠	♥	♦	♣
N	A V 10	Q	Q	Q
E	Q	Q	Q	Q
S	Q	Q	Q	Q
O	Q	Q	Q	Q

Sud joue du trèfle que Nord coupe avec le Valet. Nord encaisse l'As de pique puis revient atout. Sud retire tous les atouts pendant que Nord défend deux piques. A la troisième ronde d'atouts, Est est forcé de dégarnir une couleur. Sud en profite pour ajuster son jeu et forcer Est encore une fois à abandonner l'autre couleur.

Tournois hebdomadaires

Les personnes dont les noms suivent prirent les premières positions du classement aux différents tournois tenus récemment dans nos cercles montréalais:

Cercle Paroissial St-Marc, jeudi soir le 4 juillet: 1ers, Lucien Mathieu et J. C. Desmarais; 2èmes, Oscar Guérard et Paul Charette; 3èmes, André Pauzé et Alphonse Lancôt.

Club Ouvrier de Rosemont, Inc., samedi le 6 juillet: 1ers, Roméo Cabana et Ernest Lamer; 2èmes, C. Smith et Paul Charette.

Cercle Préfontaine, dimanche après-midi le 7 juillet: 1ers, Pierre Faucher et Georges Lespérance; 2èmes, Eddie Courval et Arthur Beaulieu; 3èmes, Armand et Lucien Boisvert.

Club de Bridge Laval, lundi soir, le 8 juillet: 1ers, Emile Beausoleil et Georges Lespérance; 2èmes, J. J. Perreault et Arthur Pauzé; 3èmes, Paul Charette et Paul Brosseau.

Cercle "Le Clairon", mardi soir le 9 juillet: 1ers Pierre Faucher et Ernest Lamer; 2èmes, Pierre Roy et Roméo Cabana; 3èmes, Mme L. Racicot et Ferrier Benoit.

Club de Bridge Laval, mercredi soir le 10 juillet: 1ers, Emile Beausoleil et Paul Brosseau; 2èmes, Léo Laporte et André Pauzé; 3èmes, Parfait Bisson et Pierre Faucher.

Tous les amateurs sont invités à ces tournois.

Club de Bridge Laval, mercredi soir le 10 juillet: 1ers, Emile Beausoleil et Paul Brosseau; 2èmes, Léo Laporte et André Pauzé; 3èmes, Parfait Bisson et Pierre Faucher.

Tous les amateurs sont invités à ces tournois.

La proposition de M. Conant n'intéresse guère M. Power

Ottawa, 12. (P.C.) — Le ministre de la défense nationale n'est pas intéressé à la proposition du procureur général de l'Ontario, l'hon. Gordon Conant, de convoquer une conférence fédérale-provinciale pour discuter de la défense nationale. C'est ce qu'a déclaré aujourd'hui le ministre de l'aviation, l'hon. C. G. Power, qui ajouta: "Ce qui nous intéresse pour le moment, c'est de recruter des hommes."

Un incendie oblige quatre cents mineurs à remonter à la surface

Sudbury, Ont., 12. (P.C.) — Quatre cents ouvriers de la mine Creighton, propriété de l'International Nickel, ont été promptement ramenés à la surface, ce fut déclaré dans du minéral sulfuré. Ces mineurs travaillaient à 3,000 pieds sous terre.

M. Howe rentre à Ottawa de retour des Etats-Unis

Chronique ouvrière

La moyenne de salaire est de \$898.85 dans la confection

L'industrie a payé la somme de \$1,538,825 en salaires à ses 1,712 employés en 1939 — Les ouvriers ont reçu \$18,000 en arriérés de salaires

La somme de \$1,538,825 a été payée en salaires, en 1939, aux 1,712 employés préposés à la confection des manteaux pour dames, à Montréal. La moyenne des salaires payés aux ouvriers est de \$898.85.

C'est ce que déclare le secrétaire du Comité paritaire de cette industrie, M. Albert Eaton. Il ajoute que les patrons, qui n'ont pas respecté la convention collective de travail de l'industrie, ont dû remettre à leurs employés en arriérés de salaires la somme de \$18,000.

Il est intéressant de noter, a dit M. Eaton, que depuis 1935, aucune grève n'a paralysé l'industrie. Les manufacturiers et les ouvriers ont constamment maintenu des relations amicales et s'en sont tenus aux prescriptions de leur convention collective. M. Eaton ne doute nullement que cet état de choses est dû au comité paritaire et à la convention de travail.

"Tel que constitué, le comité paritaire a rendu de grands services à l'industrie, dit-il. Les patrons sont re-

L'ordonnance de la verrerie est mise en vigueur cette semaine

La première ordonnance adoptée par la nouvelle Commission du salaire minimum, qui remplace l'Office des salaires raisonnables, a été celle de la verrerie. Le décret sera publié cette semaine dans la "Gazette Officielle du Québec".

Il protégera les employés des deux seules verreries de notre province : la Consumers Glass Limited et la Dominion Glass Limited. Cette ordonnance a été rédigée par l'Office des salaires raisonnables à la demande des employés et des patrons à la suite de la grève générale de la verrerie de la ville de Québec, le 12 mai dernier. Elle ne semblait pas devoir se régler lorsque, grâce à l'intervention du ministre provincial du Travail,

Le renouvellement du contrat collectif de l'imprimerie

Bien que les exigences de la guerre puissent plus tard modifier leurs enquêtes, les ouvriers de l'imprimerie commenceront au cours de leurs congrès la révision complète de leur convention collective de travail en vue de son renouvellement, le premier janvier prochain. Il n'y a aucun doute que, de nouveau, cette année, les ouvriers réclameront une augmentation de salaires. Le congrès de la Fédération nationale catholique de l'imprimerie se tiendra dans les premiers jours du mois d'août.

Le contrat collectif actuel est en vigueur depuis trois ans dans l'industrie. Sa juridiction territoriale comprend l'île de Montréal et un rayon de cent milles de ses limites. Tous les ateliers de l'imprimerie, sauf les hebdomadaires ruraux qui béné-

Les syndiqués ne sont pas congédiés à St-Paul l'Ermite

Des rumeurs voulaient dernièrement que les membres des Syndicats catholiques ne pouvaient pas travailler aux travaux que fait exécuter la Foundation Company of Canada pour le compte du ministère de la Défense nationale, à St-Paul l'Ermite. Mais l'agent d'affaires du Syndicat des charpentiers-menuisiers, M. A. Gosselin, déclare que la compagnie l'a assuré que ces rumeurs sont fausses. Elle emploie autant de membres des Syndicats catholiques qu'il lui est possible de le faire.

L'inauguration de la nouvelle piscine de Verdun

M. J.-Léo Comeau félicite les chômeurs de leur excellent travail

Le député de Verdun à l'Assemblée législative de Québec, M. J.-Léo Comeau, a inauguré officiellement, au nom du gouvernement de la province, hier soir, la nouvelle piscine de la ville de Verdun, construite suivant le plan fédéral-provincial des travaux de chômage au coût de plus de deux cent mille dollars.

Plus de deux mille cinq cents personnes ont assisté à l'ouverture officielle de la piscine où ont commencé, immédiatement après la cérémonie, les concours de natation pour le championnat canadien. Les séances se continueront demain soir.

M. Comeau, parlant au nom du premier ministre de la province, félicita la municipalité d'avoir eu l'excellente idée de construire une piscine où les enfants et les citoyens de Verdun iront cet été passer des heures agréables. Il félicita aussi les chômeurs de leur bon travail car ce sont eux qui ont construit cette piscine.

Le maire de Verdun, M. Edward Wilson, remercia le président de la section de Québec de la Canadian Amateur Swimming Association, M. Roy Ashworth, d'avoir choisi Verdun pour les concours annuels du championnat de natation canadien. Il souhaita la bienvenue, au nom de la municipalité, aux nageurs du Dominion.

M. Wilson s'est dit très satisfait du travail accompli par les chômeurs de Verdun qui ont travaillé à cet endroit pour gagner leurs allocations de chômage. "C'est une œuvre dont nous pouvons être fiers," dit-il. Le maire suppléant, M. Omer Bombardier, adressa également la parole. Le conseil municipal au complet était présent.

Economisez, mettez de côté une partie de vos gains ou de votre salaire et placez cet argent. Achetez des Certificats ou des Timbres d'épargne de guerre.

Elu président



M. EMILE MASSICOTTE, président de la Commission des incendies, qui vient d'être élu président des comités de Santé Bruchési.

Le "Canadian patois" de Drummond est une invention

Mgr Camille Roy met nos visiteurs en garde contre une légende ridicule

Québec, 12. (Du correspondant parlementaire du Canada) — "Le français que nous parlons à Québec est le vrai français, tel qu'on le parle en France. Ne croyez pas que le langage de 'Canadian patois' répandu par H.-H. Drummond, dans son livre 'The Habitant', a dit aujourd'hui Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval, en recevant une centaine d'étudiants ontariens et américains qui viennent suivre les cours de français que l'Université Laval donne pendant l'été.

"Je vous souhaite la plus cordiale bienvenue au nom de l'université", a dit le recteur. "Je sais que vous venez à Québec pour deux choses : pour voir Québec et aussi pour apprendre le français à Québec. Vous avez raison de désirer voir Québec. Par son site et par ses souvenirs historiques, c'est l'une des plus belles villes de l'Amérique."

"Notre université est la plus ancienne de toutes les universités d'Amérique parce qu'elle est le développement du séminaire de Québec fondé en 1663. Nous sommes heureux de voir nos compatriotes de l'Ontario et nos voisins des États-Unis venir ici apprendre le français. Le français que vous apprenez ici, c'est du bon, du vrai français, celui même que l'on parle en France."

"William Henry Drummond", a ajouté Mgr Roy "qui a répandu cette légende du patois canadien, s'est appliqué dans son 'Habitant' à faire un alliage amusant de mots anglais et français pour laisser entendre que c'était là le langage de la population du Québec."

Vingt-trois centres canadiens ou américains sont représentés dans le groupe des étudiants. New-York et la Pennsylvanie comptent 20 étudiants et l'Ohio 11. Plusieurs autres états américains ont aussi fourni des étudiants. Voici d'ailleurs le tableau de la répartition des étudiants inscrits aux cours de français : Connecticut 2; Hawaï 1; Illinois 2; Indiana 1; Maine 3; Massachusetts 4; Mexique 2; Michigan 3; Minnesota 2; Missouri 2; New Jersey 3; New-York 12; Nouvelle-Ecosse 7; Ohio 11; Oklahoma 1; Ontario 9; Pennsylvanie 10; Québec 8; Rhode-Island 2; Vermont 1; Virginie 1; Washington 2; Wisconsin 1.

Ralliement libéral le 14 juillet au parc Otterburn

Le pique-nique de l'Association des libéraux de Montréal-Sainte-Marie

C'est demain qu'aura lieu le grand pique-nique de bonne entente, organisé par l'Association des libéraux du comté Montréal-Sainte-Marie, sous les auspices de l'hon. Adélard Godbout, premier ministre de la province. Ce ralliement se fera au parc Otterburn, à Saint-Hilaire. Les groupes partiront dimanche matin à 9 heures et demie (heure avancée) de la gare Bonaventure.

A une réunion du comité d'organisation, vendredi M. Raoul Trépanier déclara que le but de ce ralliement était de donner un témoignage de confiance aux chefs libéraux.

M. Raoul Trépanier porta aussi la parole.

On remarquera à cette réunion : M. C. K. Sperdaks, président de l'association des grecs de Montréal; M. Eugène Lefrançois, président de l'association libérale Mercier; M. Paul Delcourt, organisateur de la même association; M. Léo Lemay, secrétaire général de cette association; M. Alberto Brodeur, président de la section St-Stanislas de l'association libérale Mercier; M. Joseph Morin, président de l'association de St-Henri; M. Raymond Dansereau, organisateur général de l'association libérale de St-Henri; M. Séraphin Viger, président général de l'association libérale St-Louis.

Conférence publique de M. Dansereau à l'auditorium du Jardin botanique

Lundi soir 15 juillet prochain, M. Pierre Dansereau donnera une conférence publique dans la vaste et confortable salle de l'auditorium du Jardin botanique.

M. Dansereau traitera du sujet suivant : "Un botaniste canadien en Europe". Le public est cordialement invité.

Un bambin se noie dans environ trois pieds d'eau au "Grand Trunk Boating Club"

Gerald Fryer, bambin de 4 ans, dont les parents habitent 650, rue Charlevoix, s'est noyé, vers 7 heures hier soir, près du "Grand Trunk Boating Club", à Verdun.

L'enfant, accompagné de sa sœur, Ina, fillette de 6 ans, jouait à un endroit où sont ancrées les chaloupes du club. Il perdit l'équilibre et tomba dans l'eau, profonde à cet endroit d'environ trois pieds. M. Armand Lamoureux, 134, rue Bourget, un invalide, qui pêchait sur un flot près de là, cria à la petite Ina Fryer d'aller chercher du secours. Mais cette dernière, prise de panique, prit la fuite.

Quelque cinq ou six minutes plus tard, M. Thomas McKenough, domicilié 4075, rue Gertrude, à Verdun, retira l'enfant de l'eau et le transporta sur un quai où il le coucha. Les agents Arthur Charest, A. Menard et Donald Francis, de la police de Verdun, de concert avec la brigade de secours de la Montreal Light, Heat and Power Consolidated, tentèrent vainement de ranimer la victime au moyen de la respiration artificielle.

Après près d'une heure de vaines tentatives, le Dr Emile Bédard, domicilié 396, avenue de l'Eglise, à Verdun, ne put constater le décès. Le cadavre de la petite victime fut alors transporté à la morgue de Montréal, où une enquête sera tenue, aujourd'hui, par le Dr Pierre Hébert, coronar adjoint du district de Montréal.

Le lieutenant-détective Pierre Gattineau, de la Sûreté de Verdun, fit les constatations d'usage.

Libraire arrêté rue Saint-Laurent

Descente de la police dans l'établissement d'un Yougoslave naturalisé

Cachant un foyer de distribution de propagande nazie sous le camouflage d'une petite librairie allemande, portant le numéro 5490, boulevard St-Laurent, Michel Kilibertus, Yougoslave naturalisé, fut appréhendé, hier après-midi, par la Gendarmerie royale du Canada, avec le concours de la Sûreté provinciale du Québec. On aurait aussi saisi, lors de cette arrestation, deux plein camions de revues, brochures, tracts, etc., en langue allemande en plus de centaines de documents se rapportant directement au nazisme.

Kilibertus, qui est âgé d'environ 55 ans et naturalisé, est détenu en attendant d'autres développements dans cette affaire.

Triomphe d'André Mathieu au Chalet

Une foule plus nombreuse que jamais assistait au concert d'hier soir

Les concerts populaires donnés par Les Concerts Symphoniques de Montréal au chalet de la montagne, sont heureusement de plus en plus populaires. C'est que, vraiment, on nous gâte, et le public monténégrin serait d'une ingratitude extrême et d'une apathie inqualifiable s'il ne se rendait pas avec empressement à un concert dirigé par le prestigieux Jean Morel et au programme duquel apparaît le nom de l'unique André Mathieu, comme soliste.

Il va sans dire que l'événement marquant de la soirée a été l'exécution du Concerto no 2 d'André Mathieu, pièce qui était donnée en première à Montréal, hier soir. Il est vraiment extraordinaire que ce garçon qui n'a certes pas entendu plus de musique contemporaine, que de musique de la période classique ou romantique, ait adopté d'emblée la technique et le style des compositeurs contemporains, et plus particulièrement, des compositeurs français.

Ce petit bonhomme est un miracle d'équilibre au point de vue artistique et au point de vue humain. Il est pleinement artiste, si bien qu'on ne saurait dire lequel du virtuose ou du compositeur est le plus étonnant. Son sens musical est un si composé sa musique et l'interprète d'une façon également admirable, également intelligente et sensible, également enfantine et mûre tout à la fois.

D'un côté, c'est donc un génial artiste, et d'un autre côté, c'est un robuste bambin, très enfant, comme il se doit, à son âge. C'est ce double équilibre qui est quasi miraculeux.

Son Concerto no 2 rappelle à la fois Mozart, (ce musicien qu'on lui a donné comme frère jumeau), et Debussy; seulement il a une originalité propre et une grâce toute particulière, bien que son charme aérien ait des affinités avec la musique des deux maîtres. Après ce que nous venons de dire, il serait superflu de donner des détails sur la façon dont il a interprété son concerto : ce petit bout d'homme de compositeur est un artiste complet avec tout ce que cela comporte de qualités.

Jean Morel, le directeur de l'Orchestre Symphonique de Paris, a très bien compris le caractère de l'œuvre du jeune compositeur et il a collaboré magnifiquement à son interprétation. Il est de ceux dont on pourrait dire qu'ils "ont pas la tête dans le chef-d'œuvre", mais le chef-d'œuvre dans la tête quand ils dirigent.

Il dirige avec souplesse, précision et intelligence. Avec une remarquable économie de gestes, il obtient un fini parfait et des effets étonnants.

Il semble également à son aise dans l'ouverture de Beethoven et dans la Symphonie italienne de Mendelssohn, les Préludes de Liszt ou le Caprice espagnol de Rimsky-Korsakoff. Pourtant on sait toute la distance qui existe entre la musique schubertienne et grandiose de Beethoven et la musique douce, forte, voluptueuse et presque linéaire de Mendelssohn. Il a su faire éclater les apothéoses des Préludes de Liszt et faire rendre toute sa couleur au Caprice espagnol de Rimsky.

Pour la première fois, la température était idéale. — G. H.

Excursion aux Grèves

Les Anciens des Grèves invitent cordialement le public à leur première excursion, qui aura lieu demain.

Afin d'accommoder tous ceux qui ont des enfants qui prennent leurs vacances aux Grèves, des trains spéciaux partiront de la gare Bonaventure à 8 h. du matin, heure solaire, pour aller à Saint-Roch pour le camp Les Buissonnets, à Lisieux pour la Colonie Sainte-Jeanne d'Arc et les Grèves pour la Colonie de M. E. Savignac et l'Orphelinat Saint-Arsène. S'adresser à FA. 3681.

Soldats anglais à Ste-Anne-de-Beaupré

Québec, 12. (P.C.) — Un groupe de quarante soldats anglais ont visité Ste-Anne-de-Beaupré, aujourd'hui. Ces jeunes soldats faisaient partie du bataillon chargé de surveiller les prisonniers allemands amenés au Canada.

R. S. V. P. Par Adrien ROBITAILLE

Réponses aux questions posées en dernière page

1.—Le maréchal Pétain a un prédécesseur à la présidence de son pays et cela sous la même Troisième République. Le Maréchal de MacMahon fut président de 1873 à 1879. Tout comme Pétain c'était le plus grand soldat français de son temps; mais il est encore entre eux d'autres points de comparaison qui valent d'être étudiés. C'est d'abord que tous deux ils acceptèrent cette charge après une défaite. Mais quand MacMahon parvint au poste suprême, il n'eut pas à diriger la partie la plus onéreuse, parce que la plus humiliante, de la tâche : l'établissement du traité de paix puis la libération du territoire. Seule l'absorption du travail de la réfection d'une nouvelle armée. Par ailleurs, il était monarchiste et son parti cherchait à l'employer pour rétablir la royauté. Lorsqu'il voulut favoriser les monarchistes aux dépens des républicains, pourtant la majorité, ceux-ci le forcèrent à se démettre. On prête en certains milieux à Pétain les mêmes aspirations vers la monarchie, dues surtout à l'influence sur lui de son second, le général Weygand.

2.—La dernière réponse était la plus facile. Cet état qui est aussi un continent à lui seul, c'est l'Australie. Elle est fortement disputée et les géologues la rattachent plutôt à l'Asie; elle lui est jointe par le chapelet des îles de la Sonde et celui des Philippines qui semblent bien être les sommets émergents d'un ancien isthme maintenant abîmé sous les eaux. Les États qui s'étendent sur deux continents sont deux voisins : la Turquie et la Russie. Le plus gros du territoire turc est en Asie. Elle ne conserve en Europe que la Thrace, qui lui permet de dominer des deux rives des Dardanelles (Bosphore et Dardanelles)... peut-être pour peu longtemps maintenant. Car la Russie, la rivale, est là, qui est déjà le plus grand État de l'Europe et possède en Asie la Sibirie, encore beaucoup plus vaste. Cette même Russie a déjà couvert trois continents car elle fut la propriétaire de l'Alaska, qu'elle vendit aux Américains en 1867.

3.—Ce serait un trait assez trivial mais véridique pourtant. John Adams, le second président des États-Unis, était personnellement peu fortuné et les présidents ne touchaient pas alors le salaire d'aujourd'hui. Je crois même qu'ils ne touchaient pas de salaire du tout et que celui-ci ne fut institué que quelques années plus tard. Aussi Adams ne pouvait-il faire face à ses dépenses qu'il par une économie serrée. Par ailleurs les visiteurs n'étaient pas nombreux, quelques ministres et représentants guère plus riches. Ce n'était pas l'invasion que doivent subir les présidents actuels. Aussi Madame Adams ne se gêna-t-elle pas pour ordonner, un jour d'hiver, de faire sécher le linge frais lavé dans la grande salle de la Maison Blanche et son mari n'y trouva rien à redire. On aurait encore pu citer Jefferson, successeur d'Adams et troisième président; fraîchement élu, celui-ci arriva seul au Capitole d'alors, sans se troubler attacha son cheval à un arbre et lut son message au Congrès puis repartit par les mêmes moyens.

4.—C'est qu'ils étaient victimes de leurs propres instruments. Et l'outil en cause est le plus simple et le plus universellement employé qui soit : le fil à plomb. Le fil à plomb a la propriété d'indiquer la verticale exacte, autrement dit la direction du centre de la terre. Il suit une ligne qu'on pourrait tracer entre ce centre et la main de l'opérateur. Or parler de centre, c'est rappeler que la terre est un globe. Dans un globe tous les rayons qu'on trace à partir du centre sont égaux mais divergents plus ou moins. C'est cette divergence qu'on appelle un arc. L'arc est très faible, pratiquement nul lorsqu'on prend sur la surface du globe deux points très rapprochés pour y placer le fil à plomb. Les grands édifices ayant nécessairement une base très large, à proportion de leur hauteur, il existe donc un arc très petit entre les deux façades opposées après lesquelles on tend le fil à plomb. La distance des deux rayons ou des deux façades croît d'une façon presque imperceptible mais croît tout de même avec la hauteur du bâtiment. S'il a plusieurs centaines de pieds d'élévation, l'accroissement peut être de quelques pouces ou fractions de pouce. Et c'est ainsi qu'un grand édifice est plus large à la base qu'au sommet. Ne vous inquiétez pas si vous faites l'ascension de l'Empire State, car la différence en question n'est que de huit pouces au dernier étage; d'ailleurs la solidité de la construction dépend principalement de la bonne position de son centre de gravité.

5.—Ils se servent pour cela d'un instrument appelé polarimètre. L'action de cet instrument repose sur le principe d'un phénomène bien connu de tous. Si vous plongez un bâton dans l'eau mais non complètement, vous remarquerez aussitôt qu'il semble brisé au point où il s'enfonce dans le liquide. Ce n'est pas le bâton qui est ainsi plié mais votre regard ou plutôt le rayon lumineux qui va de votre oeil à l'objet. Cela tient à la différence de densité ou, pour employer un terme encore plus simple, d'épaisseur entre les deux milieux, air et eau, où circule le rayon en question. Il en est de même dans le polarimètre. Le rayon d'une lampe puissante traverse le liquide à analyser et dévie lui aussi plus ou moins. En observant son point de sortie, les chimistes peuvent dire d'après une graduation établie à l'avance quelle est la proportion de la déviation et par suite la proportion de pureté du liquide traversé par le dit rayon.

Le Dr J.-Adhémar Brien décédé à Saint-Placide

Le docteur J.-Adhémar Brien, de l'avenue Laval est décédé hier matin à sa villa de St-Placide, au bord du lac des Deux-Montagnes.

Né à Saint-Alexandre d'Iberville le 26 avril 1869, il était le fils du notaire A. Brien, de cette paroisse. Entré au service municipal de santé à Montréal en 1921, il fut nommé en 1929 surintendant de la division du contrôle médical, comme premier assistant du Dr Boucher. En février 1939, la maladie l'obligea de prendre sa retraite.

De son mariage à Evelina Giroux, décédée en 1919, sont issus plusieurs enfants, dont quatre lui survivent : Mlle Berthe, Mme Georges Léonard (Madeleine), Dr J.-André Brien, chirurgien-dentiste, tous trois de Montréal, et Dr Maurice Brien de Lévis, Maine. Il laisse aussi trois petits-enfants : Pierre, Jacques et Marie-Brien; une sœur, Mme veuve A. Brault, de Longueuil et deux frères : le notaire A. Brien, de Montréal, et M. Vitalis Brien, d'Ottawa. Il était aussi le beau-frère de M. Albert Giroux, de Montréal, et de Mme Eugénie Desjardins, de Lévis.

La dépouille est exposée à la demeure de la famille Brien, 3981 avenue Laval.

Le service sera célébré, lundi matin, à 8 h. 30 en l'église Saint-Louis-de-France.

Le camp Le Grillon

L'Aide aux Enfants Infirmes recevrait avec une vive gratitude tout piano usagé pour son œuvre du camp des enfants infirmes Le Grillon, de Châteauguay. Les personnes généreuses qui pourraient faire ce beau don à l'œuvre voudront bien téléphoner à Harbour 1786, tous les jours excepté le samedi, de 9 heures à midi et de 1 heure et demie à 5 heures. (Adresse de l'Aide aux Enfants Infirmes, 135 ouest, rue Ste-Catherine).

L'œuvre se chargera des frais de transport. (C).

RAFRAÎCHISSEZ-VOUS avec du Gin de Kuyper

Pendant ces mois d'été où la chaleur est accablante, préparez vous-même une boisson fraîche avec du Gin de Kuyper, de la glace, du citron, du sucre et du soda, ou peut-être préférez-vous du Ginger Ale, de la Bière de Ginebre ou de l'Eau Tonique avec de la glace. Tout cela se mélange parfaitement avec le Gin de Kuyper.

40 onces, \$345 26 onces, \$240 10 onces, \$105

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JONNY DE KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande.

Maison fondée en 1866.

3057R

Gin de Kuyper

Musique—Cinéma—Lettres—Radio—Théâtre



A L'IMPERIAL — Edward Arnold et Alice Faye dans "Lilian Russell", film qui débute lundi à l'Imperial.



AU SAINT-DENIS — Une scène de "Foch" qui passe actuellement au Saint-Denis, en programme double avec "Le Chemineau" dont la vedette est Victor Francen.



AU CINEMA DE PARIS — Micheline Presle et Fernand Gravey dans une scène de "Paradis perdu" qui passe en 3e semaine au Cinéma de Paris. Le deuxième film au programme est intitulé "Eux et Nous".



AU CAPITOL — "Private Affairs", qui passe actuellement au Capitol, présente les vedettes que l'on voit ci-dessus, de gauche à droite: Roland Young, Hugh Herbert, Nancy Kelly, Robert Cummings et Jonathan Hale.

Soirée de gala de la campagne "pour gagner la guerre"

Sir Cedrick Hardwicke fera une courte apparition dans quelques cinémas de Montréal

Sir Cedrick Hardwicke, le représentant si distingué du cinéma et du théâtre anglais, actuellement de passage à Montréal, a gracieusement accepté de présider la campagne "pour gagner la guerre". Cette campagne sera marquée lun-

GARY COOPER
dans le film
"BEAU GESTE"
"Television Preview"
LANNY MOSS
Entièrement climatisé
PALACE

NANCY KELLY
ROBERT CUMMINGS
HUGH HERBERT
ROLAND YOUNG
dans le film
"Private Affairs"
CAPITOL

"The Captain Is A Lady"
dans le film
"The Captain Is A Lady"
PRINCESS

"The Mortal Storm"
dans le film
"The Mortal Storm"
IMPERIAL

di soir par une soirée de gala célébrée en même temps dans tous les cinémas du Dominion. Un programme spécial sera projeté à l'écran et l'entrée, absolument gratuite, sur présentation par chaque spectateur de deux (ou plus) timbres d'épargne de guerre. Ces timbres sont dès maintenant en vente à tous les guichets et la vente en sera clôturée lundi à 6 heures. Sir Hardwicke fera une brève apparition au Loew's, au Capitol, au Palace et au Princess, ainsi que dans plusieurs autres théâtres de la ville selon le temps dont il lui sera possible de disposer. Les places disponibles s'envolent rapidement et le public est averti qu'il serait sage d'acheter les timbres d'avance pour éviter la bousculade de la dernière minute.

Au Princess

Charles Coburn joue le rôle le plus important de sa carrière dans le film "The Captain is a Lady" qui passe actuellement au Princess.

Coburn fait du théâtre depuis 40 ans et il débute comme aide au théâtre de sa ville natale. Grâce à son énergie, d'employé il passa acteur et fit son chemin sans dévier jusqu'à ce qu'il parvienne au Broadway. C'est là qu'Hollywood alla le chercher et sa carrière dans le cinéma s'annonça aussi fructueuse qu'elle le fut dans le théâtre.

L'un des derniers survivants du groupe important qui comprenait Mansfield, Drew, Mantell, sir Henry Irving et d'autres encore, Coburn cherche à perpétuer la tradition établie par ces grands noms. Il fonda d'abord une école appelée "Coburn Players", groupe de professionnels présentant un répertoire classique, qui fonctionna sous les auspices de centaines de collégiés et d'universités.

Il organisa ensuite, en 1935, avec sa femme et le président de l'Union College, le "Mohawk Valley Drama Festival", qui, chaque été, amène au Union College un groupe d'acteurs professionnels qui paraissent dans une série de représentations avec des étudiants auprès desquels ils jouent l'office de professeurs.

MRT Au Châlet du Mont-Royal
présente
"Les Trois Mousquetaires"
Direction: Paul GUVREMENT
le 23 juillet à 8 h. 30 p.m.
Prix: 35c. - 50c. - 75c.
Ed. Archambault: MA. 6201
M.R.T. FRANÇAIS
1704 St-Denis-MA. 3937-PL. 6271

ST. DENIS
Victor FRANCEN
dans le film
"Le Chemineau"
TANIA FEDOR
FOCH

CINEMA DE PARIS
Micheline PRESLE
Fernand GRAVEY
dans le film
"PARADIS PERDU"
EUX ET NOUS

IMPERIAL
Aujourd'hui - demain
James CAGNEY - Ann Sheridan
dans le film
"TERRIBLE ZONE"
aussi Rosemary Lane
"ANGEL FROM TEXAS"
20 - 25 - 25 - 31

Au Cinéma de Paris

Le film d'Abel Gance, "Paradis Perdu", avec Micheline Presle, Fernand Gravey, Elvire Popesco, Alerme et une foule d'autres artistes de premier plan entre dans sa troisième semaine au Cinéma de Paris.

C'est déjà le très grand succès. Succès d'ailleurs mérité. Demandez-le à ceux qui ont vu ce film. Nous avons ici la belle histoire d'amour comme le public les aime et les aime toujours. Des êtres simples, jeunes et beaux, un peintre et une petite couturière qui s'aiment, s'adorent et que la guerre et les malheurs vont séparer.

Le jeune époux retrouvera en son enfant le Paradis perdu mais au mariage de cette dernière ce sera pour lui la fin d'une vie partagée inégalement entre les joies et les tristesses. Les cinéphiles se sont emballés tout de suite pour ce film qui va droit au cœur toucher les cordes du sentiment et du charme. Le film comprend deux époques. Celle d'avant-guerre et l'autre moderne. Micheline Presle tient le double rôle de l'épouse de Fernand Gravey puis celui de sa jeune fille. Gravey en jeune homme et en vieux papa est admirable de vérité. De plus le grand art simple et si vivant d'Abel Gance a répandu sur cette histoire d'amour une lumière douce qui entoure les artistes d'une sorte d'auréole.

Elvire Popesco nous révèle un nouvel aspect de son talent. La piquante fantaisie est ici une femme au cœur sensible. C'est du travail remarquable. D'ailleurs l'on peut en dire autant de toute la distribution. Le second film à l'affiche "Eux et Nous" montre par l'image, sans aucun, les événements qui ont aidé le pangermanisme, qui ont fait Hitler et tout ce qui arrive aujourd'hui. Le commentaire est d'Edouard Helsey, le célèbre journaliste historien politique. Un film qui faut avoir vu pour comprendre beaucoup de choses de l'actualité.

Au Capitol

Nancy Kelly est la vedette féminine de "Private Affairs", un film Universal qui passe actuellement au Capitol.

La jolie brunette a le don de mettre de la gaieté partout où elle paraît et son charme est si captivant que, quelques jours après le début des prises de vues de "Private Affairs" elle recevait des madrigaux de tous côtés.

L'un de ses admirateurs les plus assidus était certainement cet électricien qui, juché sur ses échafaudages, près des puissants projecteurs, plaçait chaque jour tomber à ses pieds un poème. Nancy débute dans la carrière à l'âge de 4 ans. Elle était alors un modèle pour photographier. En moins d'un an, elle se vit octroyer le titre de "l'enfant la plus photographiée en Amérique".

Cela ne tarda pas à attirer sur elle l'attention des cinéastes et elle débute à cinq ans dans "The Untamed Lady", aux côtés de Gloria Swanson. C'est ainsi que commença sa carrière.

Au Loew's

Margaret Sullivan, la jolie vedette de "The Mortal Storm", films qui passe actuellement en deuxième semaine au Loew's, est d'avis qu'il ne faut pas, pour une actrice, laisser le cinéma émietter sa vie privée.

L'artiste se fait davantage juger d'après la vie qu'elle mène en dehors du studio, que par ce qu'elle fait devant les caméras.

La modeste de Margaret Sullivan est reconnue par tout Hollywood, et elle avoue elle-même qu'elle préfère aux boîtes de nuit, s'asseoir derrière un comptoir et manger un "hamburger". Elle aime aussi veiller chez elle en écoutant des disques ou en conversant avec quelques intimes.

Dans "The Mortal Storm", Margaret joue un des rôles les plus dramatiques de sa carrière, celui d'une jeune fille dont la famille est dissoute par les intrigues politiques.

James Stewart, Robert Young et Frank Morgan sont les autres principaux acteurs de cette dramatique production.

Belle initiative du M.R.T. français le 23 juillet

La représentation des "Trois Mousquetaires" au Châlet de la Montagne

En vue d'offrir, le 23 juillet, au châlet de la Montagne, un spectacle par la qualité de sa mise en scène autant que par la distribution des rôles,



M. PAUL CHARBONNEAU interprète du rôle de Louis XIII

le M.R.T. français a mobilisé toutes ses forces afin que la présentation du chef d'œuvre de Dumas père, "Les Trois Mousquetaires" surpasse en succès et en qualité celle de "Cyrano de Bergerac" avec laquelle, l'an dernier, cette troupe canadienne-française obtenait un triomphe. M. Paul Guévremont, directeur général du M.R.T. français a confié chaque rôle à des acteurs qui ont déjà fait leur marque et que le public aime. D'Armarque: Paul Guévremont; Louis XIII: Paul Charbonneau; Richelieu: Guy Saint-Pierre; Buckingham: Dennis Drouin; Athos: Pierre Montfort; Porthos: Lorenzo Bariteau; Aramis: Pierre Andray; Tréville: Jeanot Cadieux; Rochefort: Gabriel Vignault; Bonacieux: René Chaput; Jussac: Avila Cusson; Leadrift: Carl Robert; Pouquet: G. Paquette; Jacques: Wilfrid Plamondon; Anne d'Autriche: Andrée Basilières; Constance Bonacieux: Jeannine Sutto; Milady de Winter: Nini Durand; Hottelère et Nanette: Madeleine Aubertin; le page Claire Brind'Amour. Avec une telle distribution, on ne peut s'attendre qu'à une interprétation intelligente.

La mise en scène a été confiée à Bernard Goulet dont la critique a assez chanté les louanges à la suite de son grand succès de direction des "Trois Mousquetaires". La troupe du M.R.T. français a, maintenant, tous les éléments d'une excellente organisation théâtrale qui ne tend, pour l'instant, qu'à un but: faire de la présentation des "Trois mousquetaires", à la Montagne, le 23 juillet, une réussite dont on se souviendra.

A l'Imperial

Durant quatre jours, à partir de lundi, la direction du théâtre Imperial donnera un autre programme de choix comportant deux films de haute valeur: "Lilian Russell" mettant en vedette Alice Faye, Don Ameche, et Henri Fonda et "Safari", mettant en vedette Douglas Fairbanks Jr et Madeleine Carroll.

Dans son rôle de Lilian Russell, Alice Faye chante maintes chansons du vieux répertoire, telles que "After The Ball Is Over", "Rosie, Your Are My Rosie", "My Evening Star", "The Band Played On", "Sawberry Blond" et tant d'autres particulièrement goûtés du public.

"Safari", par contre, est une dramatique histoire d'amour qui se déroule dans le cadre des tropiques. Elle met en lumière la rivalité entre un réputé chasseur de fauves, aviateur émérite, et un conte multimillionnaire. Ce dernier perd sa fiancée aux mains du chasseur et le conflit dans lequel s'affrontent les deux hommes est la source d'un drame poignant.

Taxe uniforme sur les automobiles en magasin le 24 juin dernier

Ottawa, 11, (P.C.) — Grâce à une résolution présentée ce soir aux Communes par le ministre des finances, M. Isley, les vendeurs d'automobiles n'auront pas à payer les nouvelles taxes accrues sur les automobiles qu'ils avaient en magasin le 24 juin dernier, jour de la présentation du budget aux Communes. Ils paieront une taxe uniforme de 10 pour cent sur la valeur de ces voitures.

Friday Harbor, Wash., 12. — Le professeur George-B. Riggs vient de découvrir un moyen pour les aviateurs de distinguer ce qui est naturel et ce qui est camouflé. Il s'agit de lunettes spéciales.

Au Saint-Denis

Le film "Foch" qui prend l'affiche aujourd'hui au Saint-Denis arrive à son heure. Il fallait un grand film sur ce grand homme. Le voici. La figure du héros français, vainqueur des Allemands en 1918 a dominé tous les événements récents qui se sont déroulés en France. C'est à Weygand, son élève le plus cher, que la France a eu recours mais le sort des armes a été défavorable.

Néanmoins le cinéma a bien raison de glorifier aujourd'hui ce héros tragique et surtout de nous raconter sa carrière. Or, la caméra l'avait suivi lors de ses plus glorieuses campagnes. Aujourd'hui par permission spéciale ces documents secrets ont été mis à la disposition de cinéastes éminents qui en ont constitué une biographie lumineuse.

De la naissance au triomphe du 14 juillet 1919 puis jusqu'à la mort nous suivons les étapes du vainqueur de Guillaume II. Ses faits d'armes, sa stratégie, ses tactiques, son sens de la bataille, bref l'homme et le militaire tout cela nous est ressuscité par l'image prise sur le vif. En même temps le film nous permet de revoir des figures d'un passé encore près de nous pourtant. Et l'on se dit que la France trouvera un jour un autre Foch qui lui donnera une fois de plus la victoire.

Le second film à l'affiche sera "Le Chemineau", avec Victor Francen et la si belle Tania Fedor. Véritable po-

L'horaire des spectacles

SAINT-DENIS	SAINT-DENIS	SAINT-DENIS	SAINT-DENIS	SAINT-DENIS
"Le Chemineau"	"Foch"	"Paradis Perdu"	"Eux et Nous"	"The Mortal Storm"
1 h. 35, 4 h. 18, 6 h. 57, 9 h. 36.	12 h. 25, 2 h. 11, 6 h. 01, 8 h. 32.	12 h. 40, 3 h. 44, 6 h. 48, 9 h. 52.	11 h. 20, 2 h. 24, 5 h. 28, 8 h. 32.	10 h. 08, 12 h. 24, 2 h. 48, 5 h. 12, 7 h. 36, 10 h.
CINEMA DE PARIS	CINEMA DE PARIS	CINEMA DE PARIS	CINEMA DE PARIS	CINEMA DE PARIS
"Le Chemineau"	"Foch"	"Paradis Perdu"	"Eux et Nous"	"The Mortal Storm"
11 h. 10, 1 h. 45, 4 h. 15, 6 h. 50, 9 h. 25.	10 h. 12, 12 h. 29, 2 h. 55, 5 h. 29, 7 h. 56, 10 h. 25.	11 h. 14, 1 h. 42, 4 h. 12, 6 h. 41, 9 h. 10.	11 h. 51, 2 h. 25, 5 h. 04, 7 h. 41, 10 h. 17.	10 h. 41, 1 h. 47, 3 h. 54, 6 h. 30, 9 h. 07.
CAPITOL	CAPITOL	CAPITOL	CAPITOL	CAPITOL
"Private Affairs"	"Private Affairs"	"Private Affairs"	"Private Affairs"	"Private Affairs"
11 h. 10, 1 h. 45, 4 h. 15, 6 h. 50, 9 h. 25.	10 h. 12, 12 h. 29, 2 h. 55, 5 h. 29, 7 h. 56, 10 h. 25.	11 h. 14, 1 h. 42, 4 h. 12, 6 h. 41, 9 h. 10.	11 h. 51, 2 h. 25, 5 h. 04, 7 h. 41, 10 h. 17.	10 h. 41, 1 h. 47, 3 h. 54, 6 h. 30, 9 h. 07.
PRINCESS	PRINCESS	PRINCESS	PRINCESS	PRINCESS
"The Captain Is A Lady"	"The Captain Is A Lady"	"The Captain Is A Lady"	"The Captain Is A Lady"	"The Captain Is A Lady"
11 h. 51, 2 h. 25, 5 h. 04, 7 h. 41, 10 h. 17.	10 h. 41, 1 h. 47, 3 h. 54, 6 h. 30, 9 h. 07.	11 h. 51, 2 h. 25, 5 h. 04, 7 h. 41, 10 h. 17.	10 h. 41, 1 h. 47, 3 h. 54, 6 h. 30, 9 h. 07.	11 h. 51, 2 h. 25, 5 h. 04, 7 h. 41, 10 h. 17.

Au Palace

Dans le désert de la Californie, pour le besoin du film "Beau Geste", une équipe de la Paramount avait érigé, il n'y a pas très longtemps, un fort, le fort Zinderneuf, qui est une réplique exacte des postes avancés de la Légion étrangère française en Afrique.

Rien n'a été épargné pour faire de cette forteresse l'expression la plus vivante de la réalité: construction en béton tours et baraques comme s'il s'agissait d'un véritable fortin.

Gary Cooper, Ray Milland et Robert Preston, les trois étoiles de ce film, personnifient les frères "Beau" et défendent héroïquement avec une poignée d'hommes, le fort contre une attaque de Touaregs. On assiste alors à des scènes épiques d'héroïsme telles qu'en racontent les annales de la Légion Étrangère.

Il y a aussi une mystérieuse histoire de saphir volé, dans laquelle les trois frères sont impliqués à tort. Ils sont en butte aux brimades d'un sergent cruel. On saura à la fin quel secret les trois frères défendent en gardant si obstinément le mystère qui entoure la pierre précieuse.

Le scénario est tiré d'une nouvelle de P. C. Wren, adaptée à l'écran par Robert Garson.

Préparez le renouveau de l'après-guerre; assurez-vous d'une réserve en achetant des Certificats d'épargne de guerre.

L'horaire de la journée de samedi à la radio

SAMEDI, 13 JUILLET					
Hrs	CKAC	CBF	CBM	CFCF	CHLP
7.00	Club Chantecière	NOUVELLES	NOUVELLES		
7.30	Nouvelles instr.			Tropical Moods	
7.45	NOUVELLES				
7.55					
8.00	Réveil Bonne Humeur	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	
8.05					
8.10					
8.15					
8.20	Revue chanson franç.	Songs for Saturday Orch. Leiber	Musical Tête à Tête Marches en musique	Musical Songs for Saturday Dick Liebert Ensemble Harvey et Deli NOUVELLES	C.H.L.P. aujourd'hui Réveil matin musical
8.30		Quinze minutes avec...			
8.45					
8.50					
9.00	NOUVELLES	Intermède musicale Texas Jim Robertson Programme musical	Intermède Texas Jim Robertson Watch Your Step	Breakfast Club	Chansons françaises
9.05	A.C.F. des Aveugles	Crackerjacks NOUVELLES	Programme musical Crackerjacks		NOUVELLES Orch. Bill Roberts Ray Ventura
9.37					
10.00	Comptoir d'échanges	Intermède	NOUVELLES Programme musical	Homemakers Review	Orch. Church Foster
10.05					
10.10	Studio	Four Belles Orch. Rakow	Bright Idea Club	Orch. Rakow Musical	Four vous plaine Empiettes de...
10.30	L'heure récréative				
10.45	Singing Bee	Charlotiers	Folklore	Charlotiers	Vous refrains préférés
11.00	Succès musical				
11.05	The Old Dirt Dobber	R. Lee, soprano Musique symphonique	Programme musical Orch. Galliechio Musical	R. Lee, soprano Our Barn	Cole Swing Trio L'A.C.F. des Aveugles Orch. Mantovani
11.10					
11.30	Quatuor Dorian				
11.45					
12.00	L'heure ensoleillée	Relais de la N.B.C.	NOUVELLES (B.B.C.)	Noon Melody Time Institute for the Blind Aloha Land Luncheon Highlights	L'heure féminine
12.15	Coquet musical				
12.30	La parade du midi	NOUVELLES, B.B.C.	Tris Gilbert NOUVELLES		Studio
12.45	NOUVELLES				
12.55	La femme et l'actualité	Signal-horaire	Signal-horaire		
12.59					
1.00	Variétés internationales	NOUVELLES	Under the Big Top Bourse	NOUVELLES Richard Leiber, orgue Orch. Harry Horlick	L'heure féminine
1.15	Nouvelles agricoles	Bourse			
1.30	Monde féminin	Le Réveil Rural	Orch. Rine		
1.45	Studio				
1.55					
2.00	Bourse	Orch. R. Kinney	Intermezzo	Orch. Kinney	L'heure spéciale Matinée Melodias
2.01					
2.05	Vera Brooks, piano				
2.15					
2.30	Caus. sur la colonisation	Orch. de l'Expo. de N.-Y. Relicquers NOUVELLES	Orch. Benedict Matinée in Rhythm NOUVELLES	World's Fair Band	It's dance Time
2.45	Brush Creek Folies				
2.57					
3.00	Marine Américaine	Relais de la N.B.C.	Relais de Londres	Orch. Byrne	Poèmes symphoniques
3.15					
3.20					
3.30	Succès musical	Concert	Relais de Londres	Interlochen	
3.35	Old Vienna				
3.45	Piano et Orgue				
4.00	NOUVELLES	Programme musical	Relais de New-York	Club Matinée	
4.05	Orch. Connolly				
4.15	Événements sociaux				
4.30	Symphonette	Orch. de danse	A Boy, A Girl...	Empire City Band Club Matinée	Dyana Gale Chansonnettes
4.45	Golden Gate				C.H.L.P. se solo Le Thé-dansant
4.55					
5.00	L'heure du thé	NOUVELLES	NOUVELLES	Orch. G. Steck	
5.05		Orch. Dorsey	Orch. Dorsey		
5.15	Buffalo Presents The Human Adventure			Orch. Ricardo	Radio spécial
5.45		Orch. de danse	NOUVELLES B.B.C.		
6.00	C.K.A.C. ce soir	El Chico Spanish Revue		Birthday Party Rhythm Makers NOUVELLES	Mété-Mété
6.05	Progrès Civique				
6.15	Clavecin	Chansonnettes NOUVELLES	Quatuor vocal Chansonnettes NOUVELLES	Goodwill Hour	NOUVELLES
6.25					
6.30	Dates de naissance	Nouvelles sportives	Nouvelles sportives Intermède		Radio annuelle
6.35	Chansonnettes				
6.45	NOUVELLES				
6.50					
7.00	Variétés internationales	F. de Rochelle, caus. Relais de Toronto	What's my name		
7.15	Causerie bon parler fr.				
7.20					
7.30	Gay Nineties	Orch. Duchin NOUVELLES, B.B.C.	Orch. Duchin Rev. C. E. Elton, caus.	Orch. Donahue NOUVELLES	Gypsy Louie Ensemble à cordes
7.45					
7.55					
8.00	Orch. Don Turner	M. Tracy Philipp, caus. Orch. Hopkins	Evening Prelude	Radio Guild	Studio
8.05					
8.10	Human Adventure	Orch. Hopkins	The Listeners' Play House	The Marriage Club	Orch. D. Allan
8.15					
8.25					
8.30					
8.45					
8.55					
9.00	Orch. Reyes	Evening Prelude	Orch. Zuckert	Orch. Jenkins	Modern Salon Group Orch. Lachance
9.05					
9.15					
9.25		NOUVELLES	NOUVELLES		
9.30	Studio	Festival de chant	Festival de chant	Orch. Barnet Studio	Petite musicale
9.45					
10.00	Orch. Hartley				
10.15					
10.30	NOUVELLES	Melody in the Night	Musio-Hall	Orch. Roth Studio Melody in the Night	Orch. Parr NOUVELLES A. Tatum, piano Nouvelles sportives
10.45	Orch. Clark				Orch. de danse
11.00	Allô, Allô les sports !	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	
11.05					
11.10	Mémoires à l'orgue				
11.15	Orch. James	Orch. de danse, N.B.C.	Britain Speaks Musical Mirror	Nouvelles sportives Orch. Krupa Orch. A. Ray	
11.30	Orch. Goodman	Orch. de danse, N.B.C.			
11.45					
11.57		NOUVELLES	NOUVELLES		
12.00	Orch. Lunceford	Fin des émissions	Fin des émissions	Orch. Miller	Fin des émissions
12.05					
12.10					
12.30	NOUVELLES			Orch. Sudy	
12.35	Orch. Noble				
12.55					
1.00	Fin des émissions			NOUVELLES	
1.05				Fin des émissions	

Musique—Cinéma—Lettres—Radio—Théâtre



AU PALACE — Ray Milland, Gary Cooper, et Robert Preston (en médaillon) sont les vedettes du film "Beau Geste" dont on voit ici une scène: l'attaque du fort Zinderneuf par des Touaregs.



AU PRINCESS — Virginia Grey et Dan Dailey jr. qui paraissent actuellement dans "The Captain is a Lady", au Princess.

Nomination de M. N. Courtemanche

Il devient député du district No 2 des Chevaliers de Colomb

Avec la redistribution des districts locaux, le maire Napoléon Courtemanche, de Montréal-Est, grand chevalier du conseil de cette ville et président du club Kiwanis-St-Laurent, vient d'être nommé député du district no 2 des Chevaliers de Colomb.

En rendant publique cette nomination, M. Ludger Faguy, député d'état, a déclaré que le conseil no 2 comprenait les conseils Lafontaine, Maisonneuve, Joliette, Montréal-Est et St-Thérèse.

Autrefois Montréal comprenait les conseils Lafontaine, Maisonneuve, Montréal-Est, Verdun, St-Henri, et Lachine sous la direction de M. Ubald Fortin, alors député de district.

Manifestation remise

La section Côte-Cherrier de la Société Saint-Jean-Baptiste nous prie d'annoncer que la manifestation qui devait avoir lieu dimanche, à Sainte-Thérèse, de Verchères pour célébrer le sixième anniversaire de l'hymne national "O Canada" a été remise à l'automne.

Diète de guerre

Londres, 12. — Sir John Orr, professeur en diététique à l'université d'Aberdeen, suggère aujourd'hui le rationnement quotidien suivant pour chaque personne, en cas de siège: Vivres domestiques— 2-3 de chopine de lait; six onces de légumes; de 14 à 18 onces de pommes de terre; deux onces de farine d'avoine. Vivres d'importation— 11 onces et 3-4 de pain; une once et 1-4 de graisse; deux onces et 1-4 de sucre.

AU LOEW'S

Une scène de "The Mortal Storm", qui passe en deuxième semaine et retrace les atrocités qui marquent l'avènement du régime nazi en Allemagne.



Le budget de la colonisation n'a pas été coupé

Québec, 12. (Du correspondant parlementaire du Canada.) — Après avoir rendu visite à l'hon. Adélard Godbout, premier ministre et ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, des représentants de la Fédération des Sociétés diocésaines de colonisation ont rencontré M. Léo Brown, sous-ministre de la Colonisation, à ses bureaux du parlement, aujourd'hui. Mgr Auguste Boulet, président de la Fédération, dirigeait la délégation. Au cours de cette entrevue, M. Brown et les délégués ont discuté de la procédure qui sera suivie pour la réalisation du programme de l'année fiscale qui s'ouvre. En un mot, le but de cette rencontre était d'assurer la coordination du travail des sociétés suivant les règlements établis.

M. Brown a comblé les vœux de la Fédération quand il a déclaré que

le budget prévu pour la Colonisation serait le même cette année que celui de 1939. Par suite des charges très lourdes du gouvernement de la province, on avait craint que ce budget fût réduit cette année.

M. L. Decelles nommé juge de paix à Magog

Magog, 12. (Du correspondant du Canada.) — M. Léopold Decelles, greffier de la Cour supérieure, a été nommé juge de paix pour la ville de Magog en remplacement de M. Alphonse Girard secrétaire de Magog.

Il a pris son nouveau poste aujourd'hui.

Service obligatoire en Uruguay

Montevideo, 12. — La Chambre des députés a approuvé, aujourd'hui, un bill demandant le service militaire obligatoire. Le sénat l'a immédiatement sanctionné. L'Uruguay devient ainsi une des premières des 21 républiques de l'Amérique latine à enrégimenter sa jeunesse.

2,000 livres ont été distribués aux soldats en juin

Beau travail du comité des oeuvres de guerre des maisons d'affaires

L'organisation de l'effort civil de guerre chez les employés des grandes maisons d'affaires de la ville, a donné les résultats les plus satisfaisants.

Grâce au dévouement des employés de bureau de la compagnie Montreal Light, Heat and Power, le comité des oeuvres de guerre de cette compagnie, sous la présidence de M. Ernest Brassard, a pu livrer un total de 7,080 livres et revues au dépôt central des livres et revues des services auxiliaires, chambre 70, édifice Sun Life.

Le rapport de ce comité pour le mois de juin indique que durant ce mois, on a recueilli plus de 2,000 livres et revues, ainsi que des instruments de musique, des jeux d'échecs et de dominos, des jeux de cartes et des cendriers dont les militaires, dans les casernes et les huttes, pourront se servir.

C'est grâce au concours de M. Gilles Vandaele que ces objets ont été transportés au dépôt central du livre.

On recrute des hommes de métier

Les officiers recruteurs du district no 4, les majors Walter H. Scott et Robert Roy, dont les bureaux sont situés dans la gare Viger, rue Craig près de St-Denis, ont déclaré, hier après-midi, qu'ils avaient particulièrement besoin d'électriciens, de maçons, de briqueteurs et de charpentiers. Pour l'instant, ce sont ces hommes de métier qui sont le plus demandés dans l'armée.

Cependant, l'enrôlement se poursuit toujours à la moyenne d'environ quatre à cinq cents nouvelles recrues par jour, non seulement dans la région de Montréal, mais dans tout le district qui comprend des centres comme Victoriaville, Joliette et Trois-Rivières.

Ceux qui veulent s'enrôler comme simples soldats dans un régiment d'infanterie ou dans une unité motorisée sont toujours les bienvenus au centre de recrutement, a déclaré le major Robert Roy.

Offices religieux pour les militaires

La plupart des soldats des unités de Montréal assistent aux cérémonies religieuses du dimanche, à leur caserne même, bien que certaines unités préfèrent se rendre à l'église la plus voisine. Ainsi, les fusiliers Mont-Royal se rendent à la messe de 9 heures à l'église St-Louis-de-France et les catholiques du régiment des Canadian Grenadier Guards assistent à la messe de 9 heures à la chapelle des Jésuites, rue Bleury.

Les autres unités, y compris le détachement de la garde nationale cantonné à l'île Ste-Hélène et le détachement du régiment de St-Hyacinthe qui monte la garde à l'aéroport de St-Hubert, assistent aux offices religieux à leurs quartiers.

Le Cardinal favorise l'achat des certificats d'épargne de guerre

Québec, 12. (Du correspondant du Canada.) — L'archevêché de Québec a publié aujourd'hui le communiqué suivant de Son Eminence le Cardinal Villeneuve:

"Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec n'éprouve aucune hésitation à recommander à ses diocésains l'achat des certificats d'épargne de guerre. Il invite même messieurs les curés à faire part de cette recommandation aux fidèles.

"Ce mode de contribution du citoyen à l'effort de guerre canadien n'est pas seulement un acte de patriotisme éclairé; c'est aussi une mesure pratique d'économie, qui ne peut que développer l'habitude de l'épargne, et encore atténuer tant dans le domaine de l'administration publique que dans celui du budget familial, les contre-coups de l'après-guerre."

On pourrait extraire de la glycérine des animaux d'océans

Seattle, (12). — Si le gouvernement fédéral accepte les résultats de recherches faites par des zoologistes d'une université de Washington rendues publiques aujourd'hui, les océans remplis de nourriture de baleines deviendraient de puissants explosifs pour aider l'armée et la marine à défendre les Etats-Unis. Le professeur Trevor Kincaid déclare avoir perfectionné un procédé pour obtenir de la glycérine des légions d'animaux de mer, qui forment le plancton.

Onze nouveaux contrats pour l'Aviation

Les travaux exécutés à date s'élèvent à \$26,000,000. Depuis un an

Ottawa, 12. — D'après des chiffres recueillis, ce matin, au ministère des Approvisionnement, le nombre des contrats qui ont été donnés depuis un an (juillet 1939) pour la construction d'ouvrages de défense, d'immeubles nouveaux pour la marine, l'armée ou l'aviation et d'usines pour la production de matériel de guerre, s'élève à 225. Ils ont été exécutés au coût total de \$26,000,000.

A ces contrats, on en ajoute, ce matin, onze nouveaux dont voici le détail:

A Calgary, un dépôt à outils, érigé au coût de \$278,000, en bois, avec murs à revêtement d'asphalte et imitation de brique. Entreprise à parachever en octobre. Contracteurs: H. G. MacDonald Co., d'Edmonton.

A Valcartier, des conduits d'eau supplémentaires pour l'arsenal, contrat de \$2,600 à parachever en août et confié à Miles Lonergan, de Québec.

A Winnipeg, dépôt pour réparations aux hangars d'aviation, érigé au coût de \$430,000, en bois et murs à revêtement d'asphalte et imitation de brique. A parachever en octobre. Contracteurs: Bird Construction Co., de Winnipeg.

A Calgary, une école auxiliaire pour l'entraînement des aviateurs, avec hangars, érigée au coût de \$370,000 en bois et murs à revêtement d'asphalte et imitation de brique. A parachever en octobre. Contracteurs: H. G. MacDonald Co., d'Edmonton.

A Calgary, à l'école auxiliaire d'entraînement des aviateurs, construction d'édifices au coût de \$315,000, en bois, murs à revêtement d'asphalte et imitation de brique. A parachever en octobre. Contracteurs: Buchan Construction Co., de Calgary.

A Fingal, Ontario, une école de bombardement et de tir, \$332,000, en bois, murs à revêtement d'asphalte et imitation de brique, à parachever en octobre. Contracteurs: General Engineering Co., de Toronto.

A Fingal, Ontario, à l'école de bombardement et de tir, construction de hangars et édifices, \$419,000, en bois, murs à revêtement d'asphalte et imitation de brique. A parachever en octobre. Contracteurs: Russell Construction Co., de Toronto.

A Toronto, construction d'une voie d'évitement pour le dépôt à outils, \$19,000, à parachever aussitôt que possible. Contracteurs: C. N. R. Toronto.

A London, Ontario, système de chauffage pour l'école d'entraînement élémentaire des aviateurs et pour l'école des observateurs aériens. Ces travaux nécessitent trois contrats, le premier de \$17,000, confié à Eggett and Co., de London; le deuxième de \$21,000 à Howard Furnace Co., de Toronto; le troisième de \$13,000 à Iron Fireman Manufacturing Co., à parachever en septembre.

A Trenton, Ontario, systèmes de chauffage à installer dans le dépôt pour réparations. Trois contrats, le premier de \$28,000, confié à la Canadian Comstock Co. de Montréal; le deuxième, de \$27,000, à la W. G. Edge Ltd., d'Ottawa, le troisième à la Iron Fireman Manufacturing Co.

Les fonctionnaires et la mobilisation

Québec, 12 (Du correspondant parlementaire du Canada). — L'hon. Adélard Godbout, premier ministre de la province, a présidé deux séances du cabinet aujourd'hui, la première à 11 heures du matin et la deuxième à 6 heures du soir.

A la question de savoir si les fonctionnaires qui seront mobilisés seront payés pendant leur absence, le premier ministre a déclaré: "Nous étudions la question et une décision sera prise quant à la protection qu'il sera nécessaire d'assurer à nos employés".

La paroisse du Saint-Laurent

On célébrait, mercredi dernier, le 30e anniversaire de sa fondation

La paroisse du Très Saint-Sacrement célébrait, mercredi dernier, le 30e anniversaire de sa fondation. Le matin, une grande messe solennelle fut chantée dans l'église paroissiale par M. l'abbé Albert Gariépy, assisté de MM. les abbés Jacques Demers et Jean Charrier. Dans le sanctuaire, on remarquait: M. le curé J.-Emery Provost, curé-fondateur de la paroisse, les abbés Gérard Cornélius et André Dorion, le révérend M. A. Lamarche et M. l'abbé Wilfrid Martineau qui représentait M. le curé Aimé Boileau des SS.-Angeles de Lachine.

Le soir, un grand banquet de famille fut servi dans la salle de l'académie St-Sacrement décorée pour la circonstance. Plusieurs centaines de personnes y assistaient. A la table d'honneur, on remarquait: M. le curé J.-Emery Provost; Son Honneur M. le maire Edgar Leduc et Mme la mairesse; M. Fred P. Whiteman, député de Mont-Royal à la Chambre des communes; MM. les abbés Gérard Gariépy et J.-G. Cornélius; M. et Mme Hector Dionne; M. et Mme H. Desormeaux; M. et Mme J.-B. Deschamps; M. le conseiller Arcade Fournier; Mme E. Trudel; M. J. Charrier et M. et Mme L.-P. Loiseleur.

Après le repas, il y eut lecture d'une adresse par M. Lucien Sauriol, présentation d'une bourse par M. Aimé Meloche et d'une gerbe de roses par la petite Jacqueline Vincent. M. le curé Provost et M. l'abbé Gariépy adressèrent ensuite la parole et rappelèrent les origines de la paroisse. Un programme musical suivit. Les artistes invités étaient M. Jules Jacob, R. Thibaut et J. Rochette et Mlle Valentine Gingras. La chorale paroissiale sous la direction de M. Ernest Thibault exécuta plusieurs pièces. L'accompagnateur était M. Ernest Lavigne. Un orchestre joua aussi plusieurs airs du terroir.

Il faut restaurer l'économie des E.-U., dit Willkie

Ce pays doit aussi avoir une défense nationale adéquate

Denver, Etat du Colorado, 12. (P. A.) — M. Wendell L. Willkie, a déclaré, aujourd'hui, qu'il est aussi nécessaire de restaurer la vie économique des Etats-Unis que de disposer d'une défense nationale suffisante.

Adressant la parole des marches du capitol de l'Etat du Colorado, M. Willkie a souligné qu'il fallait réhabiliter la vie économique des Etats-Unis pour faire face à l'attaque la plus agressive et la plus destructrice de tous les temps contre le mode de vivre démocratique. "C'est avec un très profond sentiment d'humilité que j'accepte de mener à bien une cause qui produira l'unité des Etats-Unis", M. Willkie a aussi dit qu'il s'emploiera à réaliser les trois points suivants: l'unité des citoyens des Etats-Unis; la restauration de la vie économique; et l'édification d'un programme de défense suffisant.

Procession aux flambeaux de l'Oratoire St-Joseph

C'est demain soir à 8 h. 30 qu'aura lieu la procession hebdomadaire aux flambeaux de l'Oratoire Saint-Joseph. Les fidèles sont invités à y assister en grand nombre pour prier Dieu de faire descendre la paix sur la terre.

Retraites fermées

Il y aura une retraite fermée prêchée par le R. P. Salvator, O.F.M., à Béthanie, 80 est, rue Laurier (Dorland 8026) du 15 au 19 juillet. La conférence pour les dames aura lieu le mercredi 17 juillet à 2 heures. Il y aura une retraite pour jeunes filles du 19 au 21 juillet, une retraite pour dames du 22 au 26 juillet, prêchée par le R. P. Raphaël.

Vous CONSTATEZ vite la différence



Plus d'énergie, plus de souplesse, des reprises plus rapides... voilà ce que vous obtenez quand vous faites usage de l'huile à Moteur White Rose. Cette huile nouvelle et sensationnelle garde les moteurs jeunes parce qu'elle nettoie tout en lubrifiant. Changez aujourd'hui pour la White Rose et constatez par vous-même pourquoi partout les automobilistes disent que c'est "ce qu'il y a de mieux!"

HUILE À MOTEUR WHITE ROSE

Fabriquée par les manufacturiers de fameuses Gazolines WHITE ROSE

CANADIAN OIL COMPANIES LIMITED

L'horaire de la journée de dimanche à la radio

Heure	CKAC	CBF	C3M	CFCF	CHLP
8.00	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
8.15	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
8.30	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
8.45	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
9.00	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
9.15	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
9.30	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
9.45	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
10.00	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
10.15	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
10.30	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
10.45	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
11.00	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
11.15	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
11.30	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
11.45	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
12.00	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
12.15	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
12.30	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
12.45	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
1.00	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
1.15	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
1.30	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
1.45	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
2.00	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
2.15	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
2.30	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
2.45	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
3.00	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
3.15	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
3.30	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
3.45	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
4.00	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
4.15	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
4.30	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
4.45	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
5.00	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
5.15	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
5.30	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
5.45	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
6.00	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
6.15	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
6.30	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
6.45	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
7.00	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
7.15	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
7.30	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
7.45	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
8.00	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
8.15	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
8.30	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
8.45	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
9.00	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
9.15	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
9.30	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
9.45	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
10.00	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
10.15	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
10.30	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
10.45	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
11.00	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
11.15	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
11.30	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
11.45	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
12.00	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
12.15	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
12.30	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
12.45	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
1.00	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
1.15	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
1.30	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
1.45	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES

Aidez à ÉCRASER HITLER

Vous êtes invité à n'importe quel théâtre au Canada

Absolument GRATUITEMENT

Le LUNDI SOIR, 15 juillet, à 8.h.15.



Tout ce que vous avez à faire, c'est d'acheter au contrôle un minimum de DEUX TIMBRES D'EPARGNE DE GUERRE DE 25c (ou autant que vous le désirez) dont l'enveloppe spéciale vous donnera droit à voir le spectacle GRATUITEMENT. Les timbres demeurent votre propriété—VOTRE PLACEMENT SUR L'AVENIR DU CANADA, votre part pour écraser LES DICTATEURS!

JOUR et NUIT
SERVICE PARFAIT
Cuisine canadienne
HUITRES - HOMARDS
BIERE et VINS
Salons privés pour dames
Café La Patrie Ltée
DEKROISERS, prop. 175 est, rue Ste-Catherine



Chez Eddie Grill
"MOTHERS CAFE"
Venez prendre un bon
repas sur notre Terrasse
Nouvelle revue tous les vendredis
REPAS -- VIN -- BIERE -- DANSE
J. E. Lalonde - Réserve: M.A. 0132 - Ontario et Hénery

George Staller conduit Montréal à une victoire 10-7 sur Buffalo

WAYNE LaMASTER REMPORTE SA 1ère VICTOIRE

Wayne n'accorde que
trois coups en 6 manches.
Staller a quatre coups sûrs

Conduits par George Staller, qui a frappé quatre coups sûrs, dont un circuit et un trois-but, faisant compter cinq points, et aidés par la brillante tenue de Wayne LaMaster au monticule, les Royaux ont remporté leur huitième victoire consécutive, 10-7, aux dépens des Bisons de Buffalo hier soir devant 4,000 amateurs au Stade.

Les Royaux ont concédé une avance 6-0 aux Bisons dans les trois premières manches avant de se mettre à l'œuvre contre Hal White, l'as droitier des Bisons qui a remporté 7 victoires et n'a subi aucune défaite depuis le début de la saison. Petit à petit, les Royaux ont repris le terrain perdu et soudainement, à la septième manche, tout comme ils l'avaient fait la veille, ils ont exécuté un ralliement décisif de quatre points, qui leur a donné un avantage qu'ils ont ensuite conservé facilement.

LaMaster a reçu le crédit de sa première victoire de la saison pour sa brillante tenue au monticule. Wayne, qui a succédé à Bill Crouch et Bill Herring, n'a accordé que trois coups sûrs aux Bisons dans les six dernières manches de la partie. Il n'a donné que trois buts sur balles et il a retiré sept frappeurs au bâton.

White, qui a été chassé du monticule pendant le ralliement des Royaux à la septième, a évité la défaite, et c'est Charlie Trexler, son successeur, qui a été le lanceur perdant.

Quatre coups simples n'ont donné qu'un point aux Bisons à la première manche, un double-jeu aidant Crouch à se tirer d'embarras. Crouch a dû quitter le monticule à la seconde. Après deux retraits, White a été saisi par le premier chasseur de buts de Danny Carnevale et Mayo Smith et un troisième but de Pat Mullin ont suivi, donnant trois autres points aux Bisons, avant que Herring vienne mettre fin au ralliement.



George Staller



Wayne LaMaster

Circuit de Staller

Buffalo a compté deux autres points à la troisième grâce à des simples de Martin et White, mais sur balles et le retrait de McCullough au champ extérieur. Pendant ce temps, White avait tenu les Royaux en respect complet pendant deux manches, mais Joe Becker a commencé la troisième avec un simple. LaMaster, frappant pour Herring, et Stainback ont été retirés, mais Staller a donné un peu d'espoir aux siens en expédiant un lanceur de White par-dessus le filet qui surmonte le tableau indicateur, portant ainsi le score à 6-2.

A la cinquième, Sammy Bell a réussi un simple et un deux-but de Becker l'a fait avancer au troisième but. LaMaster a été retiré au bâton et Bell a été retiré au marbre sur le coup de Stainback, mais Staller a fait compter un autre point avec un simple au champ centre. Ross a compté le quatrième point des Royaux après le retrait de Berger à la sixième. Don avait commencé la manche avec un deux-but.

Le ralliement décisif

White a retiré le premier frappeur de la septième, mais Stainback a réussi un deux-but et White a quitté le monticule. Staller a accueilli Trexler d'un simple, faisant compter Stainback. Le ralliement a été interrompu lorsque Ripple a été retiré au bâton, mais Ross a reçu un but sur balles, et puis les deux-but de Bert Haas a fait compter deux points, donnant l'avantage aux Royaux 7-6. Haas a compté à son tour grâce à un simple de Bell, après que Berger eut reçu un but sur balles.

A la huitième, un simple de Stainback, un trois-but de Staller et le retrait de Ripple au champ extérieur ont augmenté l'avance des Royaux.

LaMaster a été plus efficace qu'il ne l'a été dans les manches précédentes. Il a retiré les neuf premiers frappeurs qui lui ont fait face, mais à la septième il a été en difficulté lorsque Buffalo a rempli les buts au moyen de deux buts sur balles et un deux-but de Carnevale, avec un seul frappeur retiré, mais LaMaster s'est remis pour retirer Mullin et Scarsella tous deux au marbre.

Buffalo a menacé de nouveau à la neuvième, remplissant encore une fois les coussins grâce à une erreur de Ross et des simples de Smith et Carnevale, mais un double-jeu a interrompu le ralliement et LaMaster a terminé la partie en retirant Scar-

BASEBALL D'UN COUP D'OEIL

Internationale

Hier
Montréal 10, Buffalo 7
Newark 5, Syracuse 4
Syracuse 2, Newark 1
Baltimore 6, Jersey City 5
Rochester 8, Toronto 2.

Le classement

	G.	P.	P.C.	Diff.
Rochester	54	31	635	...
Newark	45	36	556	7
Montréal	43	39	524	9 1/2
Baltimore	44	43	506	11
Jersey City	41	42	494	12
Buffalo	37	46	446	16
Syracuse	36	46	439	16 1/2
Buffalo	33	50	398	20

Aujourd'hui
Buffalo à Montréal (3 p.m.)
Rochester à Toronto (2 p.)
Syracuse à Newark
Jersey City à Baltimore

Demain
Buffalo à Montréal (2 p., 2 p.m.)
Toronto à Rochester (2 p.)
Jersey City à Newark
Baltimore à Syracuse.

Américaine

Hier
Cleveland 1, Philadelphie 0
Detroit à Washington, remise, pluie.
Chicago à Boston, remise, pluie.
Saint-Louis à New-York, remise, pluie.

Le classement

	G.	P.	P.C.	Diff.
Cleveland	47	29	618	...
Detroit	44	28	611	1
Boston	42	31	575	3 1/2
New-York	38	34	528	7
Chicago	32	38	457	12
Saint-Louis	33	45	423	15
Washington	31	46	403	16 1/2
Philadelphie	29	45	392	17

Aujourd'hui
Cleveland à Philadelphie
Detroit à Washington
Chicago à Boston
St-Louis à New-York

Demain
Cleveland à Washington
Detroit à Philadelphie
Saint-Louis à Boston
Chicago à New-York

Nationale

Hier
Chicago 2, Boston 0
Philadelphie 6, Pittsburgh 3
Brooklyn à Cincinnati, remise, pluie.

Le classement

	G.	P.	P.C.	Diff.
Cincinnati	47	23	671	...
Brooklyn	45	24	652	1 1/2
New-York	41	28	594	5 1/2
Chicago	40	38	513	11
Pittsburgh	29	40	420	17 1/2
Saint-Louis	27	41	397	19
Boston	26	41	388	19 1/2
Philadelphie	25	45	357	22

Aujourd'hui
Brooklyn à Cincinnati (2 p.)
New-York à Saint-Louis (2 p.)
Boston à Chicago
Philadelphie à Pittsburgh

Demain
Philadelphie à Cincinnati (2 p.)
Brooklyn à Pittsburgh (2 p.)
New-York à Chicago (2 p.)
Boston à Saint-Louis (2 p.)

Le Big Six

(Par la Presse Associée)

	J.	Ab.	Pts.	Ca.	Pc.
Wright, White Sox	69	275	44	98	356
Applying, White Sox	66	253	28	90	335
Finney, Red Sox	68	307	49	109	355
Danning, Giants	66	257	41	89	346
Walker, Dodgers	61	239	35	80	335
May, Phillies	61	214	30	71	332

CIRCUITS. — Ligue Américaine: Foxs, Red Sox, 20. — Ligue Nationale: Mize, Cardinals, 21.

POINTS PRODUITS. — Ligue Américaine: Greenberg, Tigers, 71. — Ligue Nationale: Danning, Giants, 59.

seila, après avoir donné un but sur balles à Mullen.

Les Royaux et les Bisons joueront la troisième partie de leur série cet après-midi à trois heures et demain ils se disputeront un programme double. La série de victoires des Royaux est leur plus longue depuis 1935, lorsqu'ils avaient gagné 10 parties de suite.

Buffalo

	ab	p	c	r	a
Carnevale ac	5	2	2	0	4
Smith ed	4	2	3	0	4
Mullin ce	5	0	1	0	1
Carnevale cx	5	0	1	0	1
Martin 3b	4	1	0	3	0
Mullin 2b	3	1	0	3	0
Carnevale 1b	4	0	0	0	0
McClough 4	0	0	0	0	0
White 1	3	1	0	1	0
Trexler 1	0	0	0	0	0
Nelson 1	1	0	0	0	0

Total 38 7 12 24 9 Total 37 10 13 27 9

LE TENNIS

TIRAGE DU TOURNOI INTERMEDIAIRE

C'est aujourd'hui que commence le tournoi de tennis intermédiaire.

En voici le tirage:
Simple-dames au Stuart
2 p.m.: Audrey Bradshaw vs Judy O'Halloran, Constance Cordell vs Mary O'Toole.

3 p.m.: Betty Bader vs Suzanne Lacasse, Kathleen Clifford vs Anja Denton, Kathleen Gilmour vs Marjorie Lewis.

4 p.m.: Mrs G. Heath vs Yvette Lamothé, Betty Cooper vs Colette Perlas.

5 p.m.: M. Rosilla F. Leavitt vs Marcella Stuart, Margaret Seeley vs Fay Black.

Double-dames au Stuart
5 p.m.: Constance Cordell et Judy O'Halloran vs Pauline et Madeleine Gautier, Stella Lavoie et Jean S. Rowe vs Sheila Bidwell et Mrs Cyril Lang.

Simple-messieurs au Concordia
2 p.m.: Tom Harvey vs René Drouin, Peter C. Landry vs Jerry Normandeau, Alan Lambert vs Ward Byington, Gérard Sabran vs Ross Culley, L. A. Tucker vs J. U. McEvoy, Roland Bieau vs G. S. Frew, Geo. Bruce vs Albert Britt, René Beaupré vs David Armstrong, Robert Lacasse vs David Armstrong.

3 p.m.: Ross Benison vs Dick Yoshida, James Carolan vs Gordon Hooper.

4 p.m.: Douglas Short vs Auguste Belle-Isle, Paul Carolan vs A. Pontbriand, Leonard Schryer vs Jacques Champagne, Pierre Chapdelaine vs Bob Stuart.

5 p.m.: J. G. Wayland vs gagnant Tucker et McEvoy, gagnants Bleau-Frew vs gagnants Bruce-Britt, Bob Finlay vs James Rowlands, Nordan Hill vs N. Saray, gagnants Harvey-Drouin vs gagnants Landry-Normandeau.

Double-hommes au Concordia
6 p.m.: Hooper et Mowat vs Chénier et Cironne, James et Paul Carolan vs McMillon et Saray, Bill et Gordon Lambert vs Grothe et Leblanc.

Bill et Gordon Lambert, Aurel et Leo Lamay, Hector et Alfred Mackenzie, James et Paul Carolan, Bill et Paul Carolan, Bill et Stuart O'Brien, Brenden et Jimmie Macken.

Miles Young et Milne en finale du tournoi de tennis canadien

Québec, 12. (P.C.) — Le duo de Vancouver formé de Eleanor Young et Jean Milne, favori depuis le commencement pour se rencontrer dans les simples-dames, aux championnats de tennis du Dominion, sont passés dans la ronde de championnat aujourd'hui, tandis que les deux équipes favorites dans les doubles-messieurs ont aussi remporté des victoires dans les semi-finales.

Classée première joueuse du Canada, Mile Young a remporté une victoire facile 6-1, 6-2, sur Winnifred McConnell d'Ottawa tandis que Jean Milne éliminait Mme René Bulté, 6-3, 6-3 dans l'autre semi-finale.

Voici les résultats:

Simple dames
Semi-finales
Eleanor Young, Vancouver, bat Winnifred McConnell, Ottawa, 6-1, 6-2.

Jean Milne, Vancouver, bat Mme René Bulté, Montréal, 6-3, 6-3.

Double messieurs
Semi-finales
Don McDiarmid, Ottawa, Lewis Duff, Montréal, battent Roger Durivage et Dr G. Leclerc, Montréal, 8-6, 6-2, 6-8, 4-6, 6-3.

Simple messieurs, juniors
Semi-finales
William Driver, El Paso, Texas, bat Henri Rochon, Montréal, 6-3, 2-6, 6-3, 6-2.

R. N. Watt, jr., Montréal, bat Leo Heaps, Ottawa, 6-2, 6-4, 6-1.

Simple garçons.
Finale
Jack Geller, New Rochelle, N.Y., bat Breen Marien, Montréal, 6-3, 6-1.

Simple dames, junior
Finale
Claire Renshaw, Montréal, bat Patricia Rappell, Kirkland Lake, Ont., 6-0, 6-4.

Cubs, 2; Bees, 0

(à Chicago)

	ab	p	c	r	a
Smith 2b	3	0	1	4	0
Conney 1b	2	0	0	1	1
Moore cd	3	0	1	2	0
Ross cf	3	0	0	1	0
Mattick 1b	3	0	0	1	0
Glossop 2b	4	0	2	2	0
Miller ac	3	0	1	0	1
Berres r	3	0	0	0	0
Andrews	1	0	0	0	0
Possel 1	3	0	1	1	0
xxMasi	1	0	1	0	0
xxWeil man	0	0	0	0	0

Total 32 0 5 24 9 Total 29 2 6 27 16

Tony Galento sera au Forum mercredi

Tony sera l'arbitre du match entre Joe Cox et Lou Thesz

Dynamite Joe Cox doit rencontrer Lou Thesz mercredi prochain au Forum. Mais Cox serait bien prêt à se battre contre Tony Galento qui doit être l'arbitre de ce match. Substitut Galento à Thesz et je ne serai pas fâché, a dit Cox au matchmaker Eddie Quinn. "Ces boxeurs et ce Tony Galento en particulier s'imaginent qu'ils peuvent bûcher sur les lutteurs à leur guise sans rien attraper en retour."

Lorsque Robert et Cox se sont rencontrés, Galento était l'arbitre. On dit qu'il voulait profiter de l'occasion pour se faire un peu de publicité en mettant Cox hors de combat. Prévenu de l'idée de Galento, Cox se rendit lui-même avant le match dans la chambre de Galento et lui déclara de ne pas oser le frapper pendant la rencontre, car il le lancerait dans la dixième rangée.

Galento voulut répondre mais Cox se précipita sur lui et une bataille féroce éclata sans l'intervention de Harry Mendel, le gérant du boxeur américain, et du matchmaker Eddie Quinn.

PARTIES DU SOIR

INTERNATIONALE
Syracuse 610 111 66-4 10 3
Newark 612 018 61-3 11 2
Swigart, Barnick, Dietz et Bottari; Washburn, Johnson, Gettel et Warren, Padden.
Deuxième partie
Syracuse 209 000 000-2 4 0
Newark 000 000 100-1 5 0
Kleinmans et Hartje; Reis et Padden.
Jersey City 000 022 100-3 11 2
Baltimore 200 010 115-4 11 6
Feldman et Blaemire; Collier et Richmond.
Brochester 001 210 015-4 12 1
Newark 000 002 000-2 5 0
Bramble, Berly et Mueller; Fischer, McLaughlin, Hayes et Gray.
Philadelphie 100 050 002-4 12 3
Pittsburgh 000 100 002-3 7 1
Mulcahy et Atwood; Bowman, Lanning, Bauers, Lannan et Lopez.
AMERICAINE
Cleveland 000 000 000-0 1 3
xxMasi 10 1 0 0
Feller et Hemaley; Babich, Caster et Hayes.

Association Américaine

Hier

Minneapolis	610 000	6-1	5	2
Columbus	620 000	8-2	6	0
Tauscher et Holandson, Denning; White, Barrett et Cooper.				
St. Paul	000 000 000-0	9	1	2
Toledo	002 000 000-2	6	0	0
Himal et Schleuter; Gill et Spindel.				
Minneapolis	000 000 000-0	6	5	2
Louisville	000 000 000-2	3	0	0
Mokosky, Dickenson et Garbark; Plovers et Lacy.				

BASEBALL DE LA SEMAINE

Internationale

	J.	V.	S.	D.	L.	M.	M.
1-Baltimore	14	5	...	...	...	...	...
2-Buffalo	4	7	...	...	...	...	...
3-Jersey-City	9	5	...	...	...	...	...
4-Montréal	9	10	...	...	...	...	...
5-Newark	6	4	...	...	...	...	...
6-Rochester	8	4	...	...	...	...	...
7-Syracuse	7	6	...	...	...	...	...
8-Toronto	2	2	...	...	...	...	...

Nationale

9-Boston	4	0	...	...	...	...	...
10-Brooklyn	5	...	...	...	...	...	...
11-Chicago	9	2	...	...	...	...	...
12-Cincinnati	6	...	...	...	...	...	...
13-New-York	8	...	...	...	...	...	...
14-Philadelphie	4	...	...	...	...	...	...
15-Pittsburgh	3	...	...	...	...	...	...
16-St-Louis	6	...	...	...	...	...	...

Americaine

17-Boston	3	...	...	...	...	...	...
18-Chicago	2	...	...	...	...	...	...
19-Cleveland	8	...	...	...	...	...	...
20-Detroit	3	...	...	...	...	...	...
21-New-York	6	...	...	...	...	...	...
22-Philadelphie	3	...	...	...	...	...	...
23-St-Louis	4	...	...	...	...	...	...
24-Washington	7	...	...	...	...	...	...

CLUB LIBERTE

Le club de balle-molle Libérte, qui a 11 victoires à son crédit, contre 5 défaites, depuis le début de la saison, est prêt à rencontrer tout club de la ville ou des environs. Pour renseignements, s'adresser à Jacques Sylvain, Wilbank 5531, entre 6 et 7 heures p.m.

4 parties dans la Provinciale demain

Il n'y aura plus que quatre parties de baseball, le dimanche, dans la Ligue Provinciale à la suite de la retraite du club Drummondville. Ainsi, demain, le club Sherbrooke ira à Saint-Hyacinthe à deux heures, Granby allant à Québec à 2.30. Dans la soirée à neuf heures, Granby jouera aux Trois-Rivières tandis que St-Hyacinthe et Sherbrooke se rencontreront à Sherbrooke.

La première place de l'ARCO sera en jeu demain

Avec les deux tiers de la saison de jouée, la lutte que les clubs du circuit du président A. E. Sancier se livrent, s'avère de plus en plus contestée. Le programme de demain est des mieux balancés, et chaque jouée promet d'être vivement contestée, car si certains clubs tels que Lachine, St-Philippe et Facteurs luttent pour la première position, d'autres se voient menacés de l'élimination. Voici maintenant l'ordre du programme de demain. Saint-Philippe vs Lachine, Pteaux-Tremblay vs Facteurs, Kik vs Laprairie et Notre-Dame vs Joliette dans l'après-midi. Lachine vs Saint-Philippe et Facteurs vs P.A.T. à 6 h. 30 p.m.

Les deux parties qui mettront aux prises à Lachine à 2 h. 30, et à Rosemont à 6 h. 30 les clubs St-Philippe et Lachine, verront la première position du circuit Arco en jeu. Actuellement le Lachine mène par une demipartie sur le St-Philippe, qui a joué une partie de moins que ses adversaires.

Les Facteurs qui ne sont qu'à deux parties des meneurs, tenteront de se rapprocher davantage, tandis que le P.A.T. a grandement besoin d'une couple de victoires. Les amateurs qui se rendront au stade Notre-Dame, dans l'après-midi à 2 h. 30, et à la Pteaux-Tremblay à 6 h. 30 p.m., auront donc l'occasion d'assister à deux jouées qui en vaudront la peine.

Joliette qui est ex-aequo avec les clubs Kik et Laprairie en quatrième position, recevra la visite du Notre-Dame, qui lutte actuellement avec acharnement pour reprendre le terrain-perdu. Le Notre-Dame à qui il

manquait plusieurs joueurs dimanche dernier, sera au grand complet pour ces deux parties contre les protégés de Jos. Zaïen.



La première place de l'ARCO sera en jeu demain

AVANTAGE
Evinrude
VOUS AUREZ
• PLUS DE PLAISIR
• DE PLUS BELLES PRISES
• A LA PÊCHE
• UN MOTEUR DE PREMIERE QUALITE
L'EVINRUDE vous offre cette année les meilleures submersibles sur le marché. Vous pouvez acheter un Evinrude pour la même somme que de 800.00 — le "Water" — et ce modèle présente tous les avantages d'économie et de fonctionnement que vous puissiez désirer: moteur entièrement recouvert, démarrage facile, refroidissement sans inconvénient, gouvernail double.

SELF MODELS EVINRUDE
Marchands d'Evinrude à Montréal
M. BOUTIGNON,
807 est, Ontario
CANAD. FAIRBANKS MORSE
E. DROLET,
722 ouest, St-Jacques
DUPUIS & FRIERES,
852 est, Ste-Catherine
THE T. EATON CO. LTD.,
677 ouest, Ste-Catherine
J.-A. FECTEAU,
712 ouest, rue Craig
FRED I. MITCHELL & SON,
972 ouest, St-Jacques
H. E. HERBERT,
667 ouest, St-Jacques
Consultez votre marchand Evinrude ou écrivez directement à Factory Dept. "J", Evinrude Motors, Peterboro, Canada, pour plus de renseignements.



EVINRUDE



"Je bois la Black Horse, la meilleure bière du Canada!"

Connue partout comme la bière MOELLEUSE par excellence, la Black Horse est aujourd'hui meilleure que jamais. Plus douce et plus moelleuse, elle est sans contredit la MEILLEURE BIÈRE DU CANADA. Essayez-la aujourd'hui! En bouteille ou en fût.

NOS ENTREPRISES CANADIENNES

Durancœur & Durancœur

Entrepreneurs généraux

BUREAUX A LOUER
EDIFICE METROPOLE
Chambre 504 - Plateau 505

Bureau-Chief:
5047 Hamilton

Fitzroy 5546-5456

Usine d'asphalte:
5000 St-Patrice

CHerrier 9820

D. PION, Prop

Dorchester Radiator & Welding Co.

Spécialité: SOUDURE AU GAZ ET A L'ELECTRICITE
Déblage et réparation de RADIATEURS

1156 est, rue Dorchester

Montréal

H. J. O'CONNELL Limited

ENTREPRENEURS GENERAUX

Edifice Canada Cement - - - - - Montréal

H. LABRECQUE, I.C. -- M. CAILLOUX, I.C.
G. J. PAPINEAU, I.C.
Arpenteur-Géomètre

INGENIEURS CONSEILS

LES INGENIEURS ASSOCIES LIMITEE
10 OUEST, RUE ST-JACQUES - MONTREAL
PLATEAU 3451-3452 - EDIFICE THEMIS

ARMAND SICOTTE & FILS

INGENIEURS - CONSTRUCTEURS ET ENTREPRENEURS

Montréal

Pierre MICHAUD, directeur-gérant

Tél.: DU. 5722

MILLEN & FRERE Limitée

MARCHANDS de BOIS de CONSTRUCTION

MONTREAL

640 Boulevard Gouin Est

J.-M. EUGÈNE GUAY

INGENIEUR CONSEIL

742, Edifice Dominion Square -- PLateau 5889

MONTREAL

PARISEAU FRÈRES LIMITÉE

Manufacturiers
BOITES EN BOIS -- PLANCHES A LAVER
Articles en bois de toutes sortes
BOIS DE SCIAGE

1209 Ducharme, Outremont
DO. 1166

J.-M. LABONTE,
Président et Dir.-gérant

Reboisement et pépinières

(Extrait du rapport du ministère des Terres et Forêts de la province de Québec pour l'année finissant le 30 juin 1939)

Au cours de l'année qui vient de se terminer, la pépinière de Berthierville a expédié 2,007,414 plants forestiers pour servir aux travaux de reboisement en voie d'exécution à l'intérieur des concessions forestières, des réserves cantonales et sur certains terrains vacants, voire aux îles de la Madeleine. Entreprises nouvelles dans certains cas, dans d'autres, consolidation d'entreprises déjà anciennes.

On peut s'étonner que dans un pays boisé comme le nôtre, on soit obligé, pour refaire la forêt, de recourir au reboisement artificiel. Retenons cependant que la nature ne réussit pas toujours à accomplir une oeuvre de réfection satisfaisante pour l'industrie et le commerce; que les terrains parcourus par l'incendie ou exploités de façon abusive ne sont pas en tel état que la nature y puisse seule travailler à la formation de peuplements forestiers avantageux et de belle tenue. Sur ce point, me sera-t-il permis de rappeler brièvement ce qui s'est fait dans certains états du sud de la république voisine.

Malgré que ces états aient une étendue boisée de 122 millions d'acres avec une possibilité annuelle, au dire des experts, de 48 millions de cordes, ne s'est-on pas avisé de recourir au reboisement artificiel. Ainsi, le gouvernement central aidant, les pépinières se sont-elles multipliées et leur production a-t-elle passé de 10 à 500 millions de plants en l'espace de 12 ans, savoir de 1926 à 1938.

Ces pépinières ont rendu possible la revalorisation d'environ 500,000 acres de terres que l'incendie ou des exploitations abusives avaient ruinées. Elles n'ont pas peu contribué à instaurer une mentalité forestière dont le maintien redonnera au pays sa prospérité d'antan. En effet, un grand nombre de fermiers ont réalisé que par le moyen de plantations, ils pouvaient, au sol malencontreusement et imprévoyamment défriché, restituer la valeur que lui confèrait autrefois la forêt, et que des industries nouvelles accroîtront encore.

La plantation qui sert à l'ornementation des routes à elle seule suffirait à justifier l'existence des pépinières. Dans le Québec, la pépinière de Berthierville a contribué grandement à cette oeuvre d'embellissement. Si les expéditions (66,242 arbres) sont quelque peu inférieures à celles de l'an dernier, elles n'en témoignent pas moins que les particuliers reconnaissent à l'arbre le pouvoir de donner de la valeur à leurs propriétés.

Le long des routes il faut de toute nécessité augmenter les plantations d'alignement et les faire de telle sorte qu'elles puissent, dans un avenir rapproché, grâce à leur feuillage, faire oublier ou cacher un certain nombre de choses laides qui choquent les touristes et qui, à fortiori, devraient choquer les occupants mêmes du sol. Faisons de nos routes des allées semblables à l'allée solitaire dont Madame de Sévigné était fort éprise, parce qu'elle était, écrit-elle, "si belle et si bien plantée".

Le long de nos routes principales par où s'écoule le flot du tourisme, pourquoi ne remplacerions-nous pas, comme on l'a fait en maints endroits, les horribles palissades ou clôtures par des haies formées d'arbustes au feuillage bien fourni aux rameaux, bien taillés.

BY. 1814

DUPont 3918

ST-LAURENT QUARRY Ltd

Charles LE PAILLEUR, prés.
PIERRE CONCASSEE
MAÇONNE, etc.
Spécialité:
"Poutrière de Pierre"

Co. Laval

Canton Bélanger

Tél.: MA. 6344

MACHINE WORKS LIMITED

Réparation de Machines
Service sur presse à imprimer
Moteur à gasoline
Soudure électrique et acétylène

1006 RUE ST-ALEXANDRE
Montréal

Tél.: Pte Claire 830
Bureau et Usine: Lakeside, P. Q.

Montreal Terra Cotta Ltd

Manufacturier de Terra Cotta
(Structural Clay Tile)
Bureau des Ventes:

Tél.: MARquette 1816
Edifice Dominion Sq., Montréal

Les Laboratoires Industriels & Commerciaux Limitée

Génie -- Inspection
Essais -- Analyses
Edifice Railway Exchange
Montréal

637 ouest, rue Craig HA. 2994

R. E. GOHIER, I.C.

Gabriel DORAIS, I.C. et A.G.

GOHIER & DORAIS

Ingénieurs Civils et Arpenteurs-Géomètres

10 est, rue St-Jacques

Tél.: PLateau 3014

AMberst 3983

Pitt, Leblanc & Montpetit

Ingénieurs Conseils

513 est, Rachel - - - - - Montréal

Tél.: Local 335 BYwater 1023

LAGACE QUARRY

Pierre brute et concassée, sable,
Pierre de maçonnerie et
Béton Asphalbé

L'Abord-à-Plouffe - Comté Laval

MARIEN-WILSON

Limitée

ENTREPRENEURS GENERAUX

Excavation - Travaux de voirie - Drainage

1434 ouest,
rue Sainte-Catherine

Montréal,
Qué.

The Regent Knitting Mills Ltd

MANUFACTURIERS DE TRICOTS
LAINE A TRICOTER, TISSUS, ETC.

Edifice University Tower

Tél. HA. 3103

Daigle & Paul Limitée

MARCHANDS EN GROS ET EN DETAIL

BOIS DE SCIAGE

TEN-TEST
MASONITE
PAPIER SCUTAN

Spécialité:
PORTES "FLUSHWOOD"

1962 Avenue Galt

Téléphone FI. 5221*
Montréal

Téléphone: LANcaster 7209

Cartier, Barcelo, Rivard & Pelletier

AVOCATS

Immeuble Versailles
60 ouest, rue St-Jacques

MONTREAL

CALumet 3610

ADRIEN PLAMONDON

B.A., S.C.

INGENIEUR-CONSEIL

369 ouest, Mont-Royal

Montréal

Bureau: Tél.: CA. 6988

South Shore CONSTRUCTION Rive Sud

Inc.

Spécialité:

EPANDAGE D'ASPHALTE, GOUDRON, ETC.

1822 Des Carrières

Montréal

DUVAL MOTORS LTÉE

3930 Ste-Catherine Est - FR. 2110



100 Autos Usagés

AU CHOIX

SUCCURSALE DU NORD -- 529 JARRY -- DU. 5757
Succursale St-Lambert -- 154 Ave Victoria -- Tél.: ZONE 7335

The SICILY ASPHALTUM PAVING Company Limited

ENTREPRENEURS DE PAVAGES

Bureau: 150 est, rue Saint-Viateur - Montréal - CR. 0801

LAVAL SERA LE SUCCESSION DE PÉTAIN

(Suite de la page 1)

fonctions, il sera remplacé par une personne désignée par une majorité de sept voix du conseil des ministres. "Jusqu'à ce que cette personne soit investie des fonctions de chef d'Etat, les fonctions de chef d'Etat seront exercées par le conseil des ministres."

Le maréchal Pétain s'est servi pour la première fois du pronom "nous", en parlant de sa personne, dans le premier communiqué qu'il a signé après avoir pris la place de M. Albert Lebrun comme chef de la nation française, aujourd'hui, et dont l'un des buts, nous le savons, est de nous faire connaître ses pouvoirs, commencent tous ainsi: "Nous, Philippe Pétain, maréchal de France et chef de l'Etat français."

La création d'un ministère nouveau de la "Jeunesse et de la Famille" souligne tout l'importance que Pétain attache à l'éducation future de la jeunesse de la nation, démolie par les années de l'avant-guerre et par la défaite.

M. Jean Ybarbary, le nouveau ministre de la Jeunesse et de la Famille, est un homme de droite et un Basque. Il a été lié avec le colonel François de la Roche, leader du parti fasciste des Croix de Feu. Il a dirigé, en 1936, à la Chambre des Députés, un groupe politique, conduit par la Roche et connu sous le nom de "Parti social français".

Sous Pétain, la France reviendra au système de la division du pays par provinces comme avant la Révolution de 1789. Chaque province aura un gouverneur qui dépendra directement du gouvernement et qui se chargera de l'administration.

Un communiqué publié, ce soir, par l'agence de presse officielle de la France, déclare que Pétain ne transportera pas le siège de son gouvernement dans la région de Paris à moins d'avoir préalablement obtenu de l'Allemagne "toutes les garanties nécessaires pour assurer sa complète indépendance".

Le maréchal a fait tous les plans nécessaires pour installer son quartier général dans le palais des rois, à Versailles, ville occupée par l'ennemi, et pour que certains de ses ministres fonctionnent à Paris.

"Si le projet de retour du gouvernement à Paris est réalisé, cela ne sera fait que dans un esprit de complète autonomie. Le gouvernement est fermement déterminé à ne pas démentir à moins d'avoir obtenu toutes les garanties assurant son entière indépendance et assurant aux diplomates étrangers accrédités près de lui le plein et entier exercice des libertés internationales."

Trois lois constitutionnelles

Vichy, 12. (P.A.) — Voici le texte des trois lois constitutionnelles qui ont marqué la fin de la République: Première loi

Nous, Philippe Pétain, maréchal de France, la loi constitutionnelle du dixième jour du mois de juillet de l'année 1940, assumons les fonctions de chef de l'Etat français. En conséquence, nous déclarons que l'article 2 de la loi constitutionnelle du 25 février 1875, est abrogé.

Deuxième loi

Article 1. — Le chef de l'Etat français a tout pouvoir gouvernemental pour nommer et révoquer les ministres et les secrétaires d'Etat qui ne seront responsables qu'à lui.

"Premièrement, il exerce le pouvoir législatif dans le cabinet jusqu'à la formation des nouvelles assemblées et, secondement, après formation des assemblées, en cas de tension étrangère et de crise intérieure sérieuse, sous sa seule décision et dans la même forme. Dans les mêmes circonstances, il peut décréter les mesures d'ordre budgétaire et fiscal."

Troisième loi

"Troisièmement, il promulgue les lois et assure leur exécution. "Quatrièmement, il nomme les titulaires de tous les postes civils et militaires pour lesquels la loi ne prévoit aucun autre mode de nomination."

"Cinquièmement, il dispose des forces armées."

"Sixièmement, il exerce le droit de pardon et d'amnistie."

"Septièmement, les envoyés et les ambassadeurs des puissances étrangères sont accrédités auprès de lui. Il négocie et ratifie tous les traités."

"Huitièmement, il peut déclarer l'état de siège sur une ou plusieurs parties du territoire."

"Il ne peut déclarer la guerre sans l'approbation préalable de la nouvelle législature créée."

Article 2. — Toutes les dispositions de la loi constitutionnelle du 25 février 1875, et du 16 juillet 1875, qui sont incompatibles avec la présente loi, sont abrogées.

Troisième loi

Article 1. — Le Sénat et la Chambre des députés subsistent jusqu'à ce que les assemblées prévues par la constitutionnelle du 10 juillet 1940 soient constituées.

Article 2. — Le Sénat et la Chambre des députés sont adjoints jusqu'à nouvel avis. Ils ne peuvent dorénavant se réunir sur la convocation du chef de l'Etat.

Article 3. — Le premier article de la loi constitutionnelle du 16 juin 1875 est abrogé.

Texte du dernier discours

Zurich, 12. — Voici le texte de l'allocution prononcée jeudi soir par le maréchal Pétain à la radio:

"La France se trouve devant des tâches énormes. On n'a qu'à réfléchir au problème du ravitaillement, pour en estimer l'importance et l'étendue. Il faut rétablir la circulation de la nation. Il faut ramener chacun à son foyer et à son emploi. En ces sombres jours, après que la France a été terrassée dans le domaine militaire, de nouvelles épreuves lui ont été infligées. L'Angleterre, après une longue alliance, a d'une manière parfaitement opportuniste attaqué les vaisseaux de guerre partiellement désarmés et immobilisés dans nos ports. Rien ne pouvait justifier cette agression. Si l'Angleterre a cru que nous pouvions livrer notre flotte à l'Allemagne, elle se trompait. La flotte reçoit l'ordre de se défendre. Elle le fera vaillamment, en dépit de l'inegalité du combat, à Orléans."

La France reste seule, attaquée hier par l'Angleterre, en faveur de laquelle elle avait consenti de nombreux et lourds sacrifices. Nous avons une tâche ardue à remplir, pour laquelle j'ai besoin de votre confiance. J'ai constitué un nouveau gouvernement composé de 12 ministres qui se-

ront assistés par des secrétaires généraux pris aux principaux services de l'Etat. Des gouvernements seront chargés des 12 grandes provinces. Ainsi l'autorité se trouvera simultanément centralisée et décentralisée. Les fonctionnaires ne seront pas sujets à une trop grande surveillance. Ils seront plus libres d'agir et auront davantage le sentiment de la responsabilité de leurs actes.

Le gain, récompense du travail et du placement

"Afin de donner une meilleure solution à certains problèmes du gouvernement se prépare un siège dans la zone d'occupation allemande. C'est pour ce motif que nous avons demandé d'évacuer pour nous Versailles et les bâtiments ministériels de Paris. Nous devons nous appliquer à créer un corps d'élite, sans autre considération que la capacité de commandement. Le travail constitue la suprême ressource de la France. Le capitalisme et le socialisme international ont exploité et dégradé la France. Les deux participent aux préliminaires de la guerre. Nous devons créer un ordre nouveau dans lequel nous ne les admettrons plus. Mais nous ne renoncrons ni au profit, qui est un puissant motif d'action, ni à l'épargne. Le gain restera la récompense du travail et du placement."

Pour la jeunesse

"Votre travail sera défendu, vos familles jouiront du respect et de la protection de la nation. Il nous faut restaurer la confiance perdue. La famille française restera la dépositaire de la longue et honorable histoire de la France. Nous savons que la jeunesse doit vivre et acquiescer des forces au grand air, qui la préparera aux luttes de la vie. Nous devons nous en préoccuper. Livrons-nous à la France; elle a toujours conduit son peuple vers la grandeur."

La démobilité

Vichy, 12. (A.P.) — Le gouvernement français a annoncé aujourd'hui que tous les soldats démobilisés recevront une allocation de mille francs dont 200 seront payés immédiatement et 800 plus tard.

On croit que la démobilité de la région non occupée prendra plusieurs semaines. Les troupes qui sont dans les régions occupées seront démobilisées seulement lorsque les termes seront fixés par le comité d'arbitrage franco-allemand qui siège actuellement à Wiesbaden, Allemagne.

Comment Laval s'est imposé

New-York, 12. — Un Américain qui a été témoin, à Bordeaux, des derniers jours de guerre de la France, a envoyé une longue lettre à New-York. Nous en extrayons ce qui suit:

"Le spectacle du gouvernement français en retraite était encore plus déprimant. Des nombreux hommes politiques qui se réunissaient à Tours puis à Bordeaux, le maréchal Laval se distinguait par sa personnalité dominante. M. Laval insista auprès des ministres pour qu'ils restent en France, alors que tous parlaient de se réfugier en Afrique du Nord. Il réunissait un groupe de sénateurs et de députés et demanda audience au président Lebrun. Il aurait fait à celui-ci des observations extrêmement raides et exposé les conséquences qu'il prévoyait si les dirigeants prenaient la fuite et laissaient des millions de Français à la merci des armées allemandes. Les sarcasmes de M. Laval auraient été efficaces; ils auraient beaucoup contribué à persuader aux chefs du gouvernement de rester en France. Un autre motif important vint du maréchal Pétain, qui déclara qu'il n'aurait pas plus loin que Bordeaux où il était prêt à se donner en otage s'il le fallait pour sauver la France."

25 députés quitteront la France

"M. Laval prévint les ministres que pour sa part il restait en France et qu'après la guerre, il exigerait du Parlement la mise au ban de tous les fuyitifs. Environ 25 députés quitteront néanmoins la France, dont le député M. Georges Mandel, ancien ministre des Colonies, qui fut victime d'un étrange accident."

"M. Georges Mandel était assis à la terrasse d'un café avec le général Jules Brunier, commandant des armées coloniales, et parlait de la situation militaire, qui était alors des plus graves. Un commandant de gendarmerie à une table voisine entendit leurs observations et les fit arrêter sur accusation de défaitisme. Tout le monde comprit que M. Mandel et le général Brunier ne faisaient que causer prudemment des réalités qu'ils constataient et ne publiaient rien. Cependant, ils furent contraints de se rendre au poste."

"Le lendemain, M. Mandel quittait la France."

Le 14 juillet, journée de deuil

Grenoble, 12. (P.A.) — Le 14 juillet, fête nationale de la France, qui marque l'anniversaire de la prise de la Bastille, sera, cette année, jour de deuil national, selon une dépêche de Vichy publiée aujourd'hui dans le Petit Dauphinois. (Cette fête tombe dimanche, soit après-demain.)

Les réjouissances publiques ordinaires seront remplacées, cette fois, par des cérémonies religieuses qui se dérouleront dans toute la France alors qu'au cours d'autres cérémonies destinées spécialement aux écoliers on fera connaître à ceux-ci les nouveaux idéaux de la nation tels qu'exprimés par le maréchal Pétain.

A Vichy, siège temporaire du gouvernement, la cérémonie sera suivie d'une revue militaire.

Co que dit la presse de Paris

Paris, 10. (P.A.) (Retardé) — La presse de Paris, ancienne capitale française occupée par les Allemands, se montre hostile à la réforme de la constitution de la France que le gouvernement du maréchal Pétain est en train d'effectuer. Le journal Paris-Soir dit: "Les personnes responsables du passé semblent mal qualifiées pour prendre soin de notre avenir". Le journal La France au Travail dit de Pétain qu'il est "un dictateur" et rapporte que le vice-président du conseil, M. Pierre Laval, se propose de former en France un parti politique unique et un gouvernement semi-fasciste. "A première vue, assure la même feuille, les origines de ce qui se passe à Vichy nous paraissent suspectes."

Co que dit la radio nazie

Londres, 12. (P.C.) — La B.B.C. a dit, ce soir, que si le maréchal Pétain et ses hommes pensent que le nouveau régime qu'ils sont au train d'établir en France leur gagnera la faveur

de l'axe Rome-Berlin, ils se trompent grossièrement. La B.B.C. ajoute que les machines de propagande italienne et allemande indiquent clairement qu'elles vont le chasser de France.

Elle met enfin ces paroles qui auraient été prononcées, ce soir, dans la bouche d'un speaker de la radio allemande: "Nous ne sommes pas intéressés par les vives discussions des parlementaires français qui sont réunis à Vichy. La tentative que l'on fait pour former un nouveau gouvernement en France ne détournera pas notre attention du fait principal qu'une victoire allemande vient de nous permettre de régler le sort de l'Europe pour des siècles à venir. De plus, il est permis de douter de la sincérité de ceux qui sont en train de réformer la constitution de la France."

2,000 réfugiés ont mis pied sur la terre canadienne

Parmi eux: André Maurois, le journaliste "Pertinax" et Alexis Léger, diplomate français

D'un port de l'Est du Canada, 12. (P.C.) — Un convoi de paquebots a débarqué aujourd'hui un nouveau contingent d'Européens. Plus de 2,000 fuyitifs, en majorité des enfants ont mis pied sur la terre canadienne qui représente maintenant pour eux un refuge accueillant.

Plusieurs passagers ont raconté comment, par deux fois, ils avaient échappé à des sous-marins, dont un, au moins, dit-on, a été coulé par l'un des navires de l'escorte.

Parmi les nouveaux arrivants on relève les noms de personnalités de réputation internationale: sir Norman Angell, auteur et conférencier britannique, André Maurois, auteur français, André Géraud, commentateur politique connu sous le pseudonyme de "Pertinax", Alexis Léger, secrétaire général aux Affaires étrangères dans l'ancien gouvernement français et plusieurs autres.

Il y avait encore parmi les arrivants un groupe d'environ 200 soldats canadiens retournant dans leurs foyers, des officiers canadiens et britanniques et leurs épouses.

M. Maurois a dit qu'il cherchait un coin tranquille pour préparer les conférences qu'il doit donner à l'Université Harvard de l'automne.

André Géraud, le "Pertinax" dont tant de journaux américains reproduisaient les commentaires politiques, s'est déclaré surpris d'apprendre que le gouvernement Pétain avait ordonné son arrestation. Il s'est refusé à tout commentaire sur la situation politique de sa patrie. Accompagné de son épouse, il compte se rendre à New-York dans les plus brefs délais.

Quant à M. Alexis Léger, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères de France, il se rendra également aux Etats-Unis, non sans passer par Montréal. Mme Léger accompagne son mari qui fut ambassadeur de France.

Quelques femmes en vue étaient aussi au nombre des arrivants: Mme Vanier, épouse de Georges P. Vanier, ministre canadien en France, lequel est resté en Angleterre; Mme Alex de Waugh, épouse de l'écrivain anglais; Lorna Hubbard, étoile anglaise du cinéma.

La police vide les bureaux d'Almazan

Elle saisit toutes ses fiches personnelles. Accusations multiples

Mexico, 12. (P.A.) — Le parti mexicain de la Révolution a annoncé, ce matin, que le général Manuel Avila Gamacho, candidat du président Gamacho, a été élu président du Mexique par une majorité de 2,136,625 voix. Le plus proche adversaire de Gamacho, le général Almazan, a reçu 128,574 votes. On sait qu'il prétend avoir infligé une défaite écrasante à Gamacho.

Mexico, 12. (P.A.) — Les agents de la police secrète du procureur-général ont fait un raid aujourd'hui dans les bureaux privés du général Juan Andreu Almazan, candidat à la présidence du Mexique, et ont saisi la plupart des fiches personnelles du général.

Un des amis du candidat a dit que six agents de la police fédérale, revolver au poing, étaient entrés de force dans le bureau. Ils étaient accompagnés de trente-quatre agents motocyclistes de la police municipale.

Entre temps, alors qu'on procédait au complot des bulletins de vote, les partisans de Gamacho et d'Almazan s'accusaient à qui mieux mieux d'avoir volé des boîtes de scrutin, d'avoir empêché les partisans de voter et d'avoir importé des armes.

Les Japonais auraient fait feu sur des navires anglais

(Suite de la page 1)

Londres, 12. (P.C.) — La B.B.C. a rapporté, ce soir, que le Japon a décidé d'expédier un envoyé diplomatique extraordinaire dans les Indes néerlandaises.

Londres, 12. (P.C.) — L'ambassadeur britannique à Tokio a eu, aujourd'hui, un nouvel entretien avec M. Arita, le ministre aux affaires étrangères du Japon, sur la question du ravitaillement des armées de Tchchang Kai-Shek par voie de la Birmanie. C'est ce que la B. B. C. a rapporté, ce soir. L'entrevue a duré deux heures et, selon un porte-parole du ministère japonais des affaires étrangères, elle a permis aux négociateurs de faire du progrès.

Madrid, 12. (P.A.) — M. William C. Bullitt, ambassadeur des Etats-Unis en France, est arrivé à Madrid, aujourd'hui, "pour reprendre contact avec Washington".

Incidents de la journée au Sénat et aux Communes

M. Gardiner, ministre et député a occupé un siège au Sénat, hier

Ottawa, 12. (Par Adjuvant Savard, correspondant parlementaire du CANADA). — Obéissant à une fantaisie sénile, le sénateur Lendrum McMeans, conservateur, de Winnipeg, a retardé obstinément aujourd'hui l'adoption du bill fixant à dix mille dollars le salaire du ministre des Services nationaux de guerre. Le sénateur McMeans veut voir le bill. Incidemment, ce bill comporte une seule ligne: "Le ministre des Services nationaux de guerre \$10,000." Cette ligne sera insérée dans le statut concernant les traitements. Mais, par suite de l'absence du sénateur McMeans, le Sénat devra siéger demain matin, samedi, à onze heures.

La Chambre siègea jusqu'à six heures et quarante-cinq, ce soir, pour expédier au Sénat la loi créant le ministère des Services nationaux de guerre. Après dîner, la Chambre chôma en attendant le bon plaisir de ces messieurs du Sénat. Entretemps, on vit M. King causer familièrement avec les députés Maurice Lalonde, Wilfrid Lacroix, Dr Gauthier, et Bourget, qui semblaient perdus à ses lèvres.

M. Gardiner siège au Sénat

Au Sénat, M. Gardiner créa un précédent en prenant place à côté du sénateur Dandurand, leader du gouvernement, tout le temps que dura le débat. On vit même M. Gardiner se lever pour répondre à l'invitation du sénateur Haig. Il fut même sur le point de parler, ce qui aurait été inouï. Mais le sénateur Meighen s'y objecta. De mémoire de correspondant parlementaire, toutefois, c'est la première fois qu'un ministre qui est député siège au Sénat.

Un incident

Une petite scène entre M. Thomas V. V. président de la Chambre, et M. Jean-François Pouliot marqua le début de la séance d'aujourd'hui. M. V. V. présidait le comité considérant une mesure qui porte à dix mille dollars le traitement du ministre des Services nationaux de guerre. M. Pouliot insistait pour poser une question au sujet de la firme Allied Supplies, Limited. Il fut rappelé à l'ordre avec insistance par M. V. V. qui menaçait même de le nommer. Devant quoi M. Pouliot dut s'incliner. Mais il n'eut pas le temps de poser sa question qu'il fut interrompu par une forme modifiée. Le premier ministre l'avait avisé, entre temps, qu'Allied Supplies, Limited ne serait pas sous le contrôle du ministre des Services nationaux, mais bien sous la direction du ministre des Munitions et de l'Approvisionnement. A son tour, M. Howe expliqua que la compagnie n'aurait aucunement le droit de conclure des contrats au nom du gouvernement, mais simplement de voir à l'exécution des contrats et à leur coordination.

Le premier ministre invita le Président de la Chambre à préparer une petite leçon pour lundi, à l'intention des députés qui persistent à poser des questions avant l'ordre du jour.

Le chef de l'opposition, sans invoquer sa calvitie quasi-monastique, se plaignait des courants d'air en Chambre. M. Neil, de Kamloops, qui siège tout près, proposa un remède original: le froid, la perquette, tout bonnement. Entre-temps, toutefois, M. Gardiner se proposa d'attirer l'attention des officiers du ministère des travaux publics sur un problème qui tient aux changements rapides de température à l'extérieur.

Fromage et fromageries

Une mesure significative vient d'être présentée à la Chambre des Communes concernant l'amélioration du fromage et des fromageries. On n'ignore pas que le fromage est de plus en plus en demande par suite de la guerre. C'est l'un des produits canadiens dont la production s'active de façon marquée. En conséquence, le gouvernement prend des mesures pour assurer un produit pur qui serait fabriqué selon toutes les règles de l'hygiène moderne. A cette fin, en vertu de la nouvelle loi le gouvernement exigera désormais que toute fromagerie, pour avoir droit à l'allocation, devra posséder une salle de maturation efficacement isolée et réfrigérée mécaniquement.

Et voici le texte explicite d'aucune nouvelle clause qui se lit comme suit: "Le gouverneur-en-conseil peut accorder, à même les deniers votés à cette fin par le Parlement, une somme n'excédant pas cinquante pour cent du montant réellement dépensé pour l'agrandissement, si la chaise est nécessaire, pour l'isolement efficace et la réfrigération mécanique des salles de maturation des fromageries existantes, et pour les pièces essentielles des presses à fromage nécessaires à la standardisation du diamètre du fromage."

La modification a pour objet de permettre le paiement de l'allocation dans les seuls cas où les salles de maturation sont isolées, et de permettre le paiement d'une ou plusieurs allocations aux nouvelles fromageries.

Deux bandits capturés à la suite d'un vol à main armée

(Suite de la page 14)

rent se nommer Gérard Decouanecourt et Lucien Roy, respectivement âgés de 19 et 21 ans, tous deux sans lieu de domicile connu.

Le sergent Rosaire Marsolais, du poste de police de l'avenue Mont-Royal, répondit aussi promptement à l'appel, de concert avec les agents Tremblay et Favreau, de Radio-Police, le sergent-détective Joseph Bonnier, de la Sûreté municipale et les sergents-détectives Bédard et Guérin, accompagnés du lieutenant-détective Wilfrid Bourdon, qui commande la brigade proposée aux vols à main armée, travaillant sur l'ordre de M. Armand Brodeur, directeur-adjoint de la police municipale et qui a aussi la direction de la police judiciaire.

M. Bourdon et les hommes de son équipe prirent immédiatement la direction de l'affaire. L'un des individus recherchés serait bien connu de la police judiciaire.

Les autorités de la Sûreté municipale nous déclarèrent, aux petites

Des centaines de motocyclettes demandées à Londres

Londres, 12. (P.C.) — Le ministre de la Guerre de la Grande-Bretagne a demandé à la population, aujourd'hui, de mettre à la disposition de l'armée plusieurs centaines de motocyclettes et cinq cents motocyclettes munies de paniers.

Trois ministres prêtent serment à Ottawa; l'enregistrement commencera le 19 août

(Suite de la page 1)

ner a donné, à propos du procédé qu'il entend adopter relativement à l'application de la loi de mobilisation, dont il se trouve à assumer la direction, les précisions suivantes:

a) L'enregistrement national se fera durant la dernière partie du mois d'août. Il commencera plus probablement le lundi 19 août et se continuera durant trois ou quatre jours. Le ministre a obtenu la collaboration de tous les députés des Communes.

b) Les célibataires seront les premiers appelés à faire leur enregistrement militaire. Il y aura deux classes: ceux qui seront enrégistrés immédiatement et ceux dont l'enregistrement sera différé.

Les hommes mariés et les citoyens qui travaillent dans des industries essentielles seront dans la seconde classification. Il n'y aura pas d'exemption; tous seront susceptibles d'être appelés.

c) Ceux qui se marieront le ou après le 15 juillet seront classifiés comme célibataires.

d) Tout citoyen, homme ou femme, de plus de 16 ans devra s'enregistrer. On obtiendra une statistique complète, par province, de tous les célibataires âgés de 21 et 45 ans. L'enregistrement se fera sous la présidence d'un juge ou d'un magistrat.

e) On commencera par enrégistrer les célibataires de 21 ans; ensuite on appellera ceux de 22 ans, puis, 23 ans, et ainsi de suite jusqu'à ce que le nombre d'hommes enrégistrés soit suffisant.

Le chef de l'opposition conservatrice, l'hon. M. Hanson, et son collègue, l'hon. M. Stirling, ont rendu hommage à l'esprit de travail et d'organisation de l'hon. M. Gardiner. "Personne au Canada ne doute, dit M. Stirling, que M. Gardiner n'ait l'habileté nécessaire pour organiser ce département, bien qu'il soit connu comme un partisan farouche." Après que M. King eut donné des explications sur le bill et sur M. Gardiner, M. Stirling corrigea: "Je ne considérerais plus M. Gardiner comme un partisan farouche, dit-il, et je souhaite que la lourde tâche qu'il assume ne nuise pas à sa santé." Ce qui dériva la Chambre.

L'aviation anglaise porte de nouveau la guerre en Allemagne

(Suite de la page 1)

ont coûté cher. L'ennemi s'est fait abattre, en effet, onze autres appareils.

Ce matin, le ministère de la sécurité intérieure a rapporté que des bombes nazies étaient tombées, durant les heures d'obscurité, en des endroits du sud-ouest de l'Angleterre et du pays de Galles. Il a ajouté que les dégâts étaient peu considérables et que le nombre de victimes doit être peu élevé.

Des avions que l'on croit allemands ont été entendus au-dessus du nord-est.

Les Allemands ont aussi tenté d'attaquer à la navigation, hier, au large des côtes orientales et méridionales. Six des onze avions ennemis descendus le furent alors qu'ils menaçaient un convoi dans la Manche.

En deux jours les nazis ont donc perdu trente-quatre appareils dans leurs attaques contre les îles britanniques.

Pendant que l'aviation de Goering s'en prenait à des objectifs en Angleterre, les bombardiers anglais étaient loin d'être inactifs.

Le ministère de l'Air a, en effet, rapporté qu'un de ses appareils a pénétré jusqu'à 300 milles à l'intérieur du Troisième Reich et qu'il a bombardé une importante usine près de Strasbourg, y allumant des incendies et y provoquant de nombreuses explosions.

C'est surtout dans le nord-est que les avions nazis ont attaqué avec une féroce insistance, hier. Ils y ont tué au moins dix personnes. Il est possible que cette agression ait été perpétrée par des appareils ennemis qui venaient de Stavanger, Norvège.

Voici comment les bulletins du ministère de l'Air résumant ce qui s'est passé hier:

"Six avions allemands ont été abattus en attaquant un convoi au large de la côte du sud-est. Un autre s'est abattu en flammes près d'un port écossais. Deux autres ont été descendus près de la côte du sud-est; un autre au large de la côte du nord-est et l'un en haute mer.

Les Britanniques, pour leur part, ne se sont fait détruire que cinq appareils: deux en repoussant les envahisseurs et trois durant des attaques contre des usines de munitions, des aéroports, des hauts-fourneaux et d'autres militaires, en Allemagne, au cours de la nuit de jeudi.

Il me semble que, pour le moment, la tactique de l'ennemi soit d'attaquer toutes les parties des îles anglaises à tour de rôle.

Des chiffres non-officiels, publiés sur le nombre des morts causées par les bombes allemandes, depuis le 18 juin, placent ce nombre à 167. Il a aussi été établi que depuis le commencement des hostilités les Allemands ont perdu 170 avions en Angleterre.

Voici les objectifs que les Anglais ont attaqué:

1— Ils ont bombardé une concentration de barges à Boulogne, en France. Ils y ont aussi attaqué des hydravions au repos et endommagé des quais.

2— Ils ont bombardé pendant deux heures l'aéroport de Waalhaven, en Hollande, l'endommageant gravement. L'aéroport de Schiphol, aussi, a été pris comme cible de même que celui de l'île d'Hamsterdam.

Les quais de Brême, les usines de munitions de Ludwigshafen, les hauts-fourneaux de Siegburg et de Cologne, une usine à Mutterstadt ont aussi été attaqués.

heures, qu'on avait retrouvé tout l'argent rapporté volé, soit une somme de \$52.

Le jeûne au pain et à l'eau, vendredi prochain

(Suite de la page 1)

venues de divers milieux et à la suite d'initiatives prises déjà en plusieurs paroisses, je crois devoir recommander formellement d'ajouter à nos prières les pratiques extérieures de la plus austère pénitence.

On se rappelle la condamnation et le pardon de Ninive, que l'Ecriture Sainte raconte au livre de Jonas (III, 1-10). La voix de ses iniquités était montée jusqu'au Ciel. Le prophète fut chargé par le Seigneur d'aller lui annoncer que dans quarante jours la ville serait renversée de fond en comble. Effrayés, les Ninivites coururent au prophète; sur ses conseils, ils se mettent au jeûne et à la pénitence.

La nouvelle en parvint jusqu'aux princes et au roi, qui se couvrirent eux-mêmes de cendres. Le souverain prescrivit l'abstinence de toute nourriture, commandant qu'on adressât au ciel des supplications et des prières.

Et c'est ainsi, dit l'Ecriture, que le Seigneur vit leurs oeuvres, et qu'ils étaient revenus de leurs voies perverses. Et Dieu eut pitié d'eux et Il retint les châtiements dont Il les avait menacés.

Faisant allusion à la génération mauvaise et adultère de son temps, celle des Scribes et des Pharisiens, qui l'entouraient, le Sauveur ne craignait point de dire: "Au jugement, les Ninivites se lèveront contre cette génération et la condamneront: car s'ils furent gravement coupables eux, au moins, ils ont fait pénitence à la voix de Jonas". (S. Matthieu XII, 41; S. Luc XI, 32)

Si l'on cherche, en effet, la racine des maux qui frappent en ce moment l'humanité, c'est bien dans la corruption de l'esprit et du cœur, dans l'oubli

Curb de Montréal

	Offre	D
Abitibi Pulp 7 Pfd	86	
Aluminum Ltd	86	
Aluminum 6 Pfd	91	
Bestfast Pulp & P B	2	
Belding-Cortelli Ltd	12	
Helding-Cortelli Pfd	12	
Brew & Dis of Van	3	
Bright T G & Co Pfd	84	
Bright T G & Co Pfd	84	
British Am Oil Co Ltd	16 1/2	
Brit & For Inves Pfd	4 1/2	
Brown & Co Pfd	95 1/2	
Canada Bread Co Ltd		
Canada Bud Breweries	4	
Canada Maltng Co Ltd	30	
Canada Pot Br C Pfd	50	
Canada Starch Co	6	
Canada Starch Co Pfd	109	
Canada Brew Ltd	119	
Canada Brew Ltd Pfd	119	
Canada Dredge & Dock Co	23	
Canad Gen Elec Co Ltd		
Canad Gen Investm		
Canada Industries B	173	
Canada Industries Pfd	183	

Canad. Light & Power Co.
Canad. Marconi Company
Canad. Pow & P Inv VT
Canad. Pow & P Inv, P
Canad. Viek Ltd

Canad. Westinghouse Co.	37
Canad. Wineries Ltd.	4
Catelll Food Products	10
Catelll Food Products Pfd.	10
Certe Knitting Co. Ltd.	150
Chas. & E. Electric Corp.	10
Claude Neon Gen. Adv.	5
Commer. Alcohols Ltd.	170
Commer. Alcohols Pfd.	5
Consolidated Bakeries	124
Cons. Diversified Sec. A	
Cons. Diversified Sec. Pfd.	74
Cons. Bonds 5 1/2 1961	84
David & Frere Ltd. A	9
David & Frere Ltd. B	125
Dominion Eng. Works	20

Dominion Square Corp
Dominion Woollens
Dominion Woollens Pfd
Donnacona Paper B

Eastern Airlines Ltd	4
Eastern Air Lines Ltd	4
Fleet Aircraft Ltd	4
Fraser's Cold Ltd	4
Frederick Ltd	4
Freeman Ltd & Pfd	32
Goodyear Tire & Rub	61
Grain Processing Col	2
Hillcrest Collieries Pfd	23 1/2
Hydro-Electric Sec Corp	2
Inter City Baking Co	100
Interstate Royalty Bk	100
Inter-State Royalty Bk	100
Int. Paints A	100
Int. Paints Ltd	100
Int. Utilities Corp. A	6
Int. Utilities Corp. B	6
Lake Sulphite Pulp Co	70
Loblaws Groceries Ltd	19 1/2
Loblaws Groceries B	19 1/2
Mackenzie Air Service	100 1/2
Mackenzie Pfd	100 1/2
Maple Leaf Mill Co Ltd	165
Maple Leaf Class A Pfd	37 1/2
Maritime Tel. & Tel.	100
Maritime Harris Corp	26
McCloll-Frontenac Pfd	82
Melchers Distilleries	100
Melchers Pfd	125
Mercantile Trans. & Pfd	45 1/2
Montreal Ice Power Co	25
Montreal Ice Pfd	25
Ntl. Ref. & Storage Pfd	6
Neordyn Aviation Ltd	23 1/2
Nova Scotia & Pfd	101 1/2
Orinco Industries Corp	20
Paton Mfg Co	20
Paton Mfg Pfd	20
Provincial Trans. & Pfd	45 1/2
Provincial Transport A	41 1/2
Que. Tel. & Corp. A	100
Quebec Grain	100
Rogers-Majestic Corp	100
Salemato Co Ltd	100
Standard Bridge Co	51 1/2
Standard Bridge B	51 1/2
Standard Clay Products	25
Stand. Tel. & Materials	100
Stor. 100	100
United Distillers of Can	100
United Securities Ltd	100
Walker-Gooder & Werts	25 1/2
Walker-Gooder Pfd	16 1/2
West Can Flr Mills Co	100
Mines:	
Almaden Copper Corp	09 1/2
Amm Gold Mines Ltd	01 1/2
Armo Mines Ltd	01 1/2
Aviation Gold Mines	02 1/2
Assey Gold Min'g Corp	01 1/2
Bankfield Cons M. Ltd	05 1/2
Bellvue Gold Mines	01 1/2
Beauffer Gold Mines	02
Bridgford Kirkland Gold	10
Buckley Mines Corp	04
Bobjo Mines	04
Brazodillac G M Ltd	02
Brazil Gold & Diamond M	01 1/2
Can. Marlette Gold Mines	31
Capital Royyn G M Ltd	01
Castle-Trethewey Mines	55
Central Cadillac Mines	06

Coast Copper Co. Ltd	..
Coniagas Mines Ltd	..
Coniagium Mines Ltd	..

	Fairbridge	Pickel M	102
%	Federal Kirkland M Ltd		01½
%	Graham Gold Mines		17½
%	Golden Eagle Lds		03½
%	Graham-Bouquet Gold		06
%	Hovey Gold Mines		20
%	Inspiration M & Dev Co		11
%	J. S. Cons Gold		06½
%	Joilet-Gold Mines Ltd		02
%	Kirkland Gold Rand Ltd		03
%	Kirkland-Hudson Bay M		13½
%	Kirkland Lake Gold M		74
%	Lakeview Gold Mines		9½&
%	Lape Cadillac Gold M		05
%	Lebel Oro Mines		01½
%	Maccus Mines Ltd		272
%	Manitowishongee Gold M		01
%	Many Mines Ltd		06¼
%	Maralago Mines Ltd		00¾
%	McIntyre-Porcupine M		36¾
%	McIntyre-Porcupine G. M.		84
%	McWittie Graham Mines		01
%	McWatters Gold Mines		20
%	Mining Corp of Can		24
%	Nesbit-Hall M. New		00½
%	Murphy Mines Ltd		01½
%	Newbee Mines		01
%	New Golden Rose M Ltd		04¾
%	Nipissing Mines Ltd		79
%	Norman Mines Corp		17
%	Northern Canada Mines		24
%	Oro Platin Mining Corp		15
%	Osisko Lake Mines Ltd		01
%	Porcupine Mines Ltd		72
%	Pandora Cadillac G M		4
%	Pato Cons G Dredging		150
%	Prest Oreille M & M		122
%	Rupert Gold Mines		10
%	Pickle Crow Gold Mines		213
%	Pioneer Gold M of B C		172
%	Powell Rouyn Gold M		84
%	Pratt Gold Mines Ltd		20
%	Preston East Dome M		145
%	Quebec Gold Corp		20
%	Red Crest Gold Mines Ltd		01
%	Santa Anthony Mines		08
%	San Antonio Gold Mines		142

Sheep Creek Gold Mines
Sherritt-Gordon M
Siscoe Gold Mines
Sladen-Malartic Mines

	Sylvanite Gold Mines	192
	Teck-Hughes Gold Mines	202
	Terra Nova Explor Co	20 1/2
	Ventures Ltd	187
1/2	Waite Amulet Mines	275
	Acme Gas & Oil Co Ltd	03
	Ajax Oil & Gas Co Ltd	10 1/2
	Alberta Pac C Oil Ltd	08 1/4
	Albion Oil & Gas Co Ltd	04
	Anglo-Can Oil Ltd	54
	Brown Oil Corp Ltd	07 1/2
	Calumet Oil & Gas Co Ltd	12 1/2
	Calgary & Edm Corp	121
	Calmont Oil Ltd	21
	Commonwealth Pet Ltd	15 1/4
	Dalhousie Oil Co Ltd	19
	Davies Pet Ltd	12 1/2
	East Crest Oil Co Ltd	02 1/2
	Edmonton Petroleum	04
	Foothills Oil & Gas Co	06
	Foundation Pet Ltd	08
	Frontier Oil & Gas Co	04
	Mcdougall-Segur Exp	06 1/4
	Monarch Royalties Ltd	03 1/4
	Orillon Corp Ltd	69
	Orkney Oil Ltd	02 1/2
	Pacalta Oil Ltd	02 1/2
	Prairie Royalties Ltd	18 1/2
	Realite Oil Ltd	02 1/2
	South End Pet Ltd	02 1/4
	Southwest Pet Co Ltd	15

des prix des denrées

ités rées compilé par la firme Wood, dy & Co. Ltd s'est établi à 65.4 rant la semaine terminée le 10 ju contre 64.9 la semaine précédent 53.8 la semaine correspondante l'an dernier.

NOTRE FAVORI NATIONAL

Gin MELCHERS

LA BOISSON LA PLUS SAUVAGE

Produit de Melchers Distillers Limited, Montréal et Berthierville

VOLCANO

Modernisez votre chauffage

Chaleur Automatique

VOLCANO

Modèles pour anthracite et bitumineux

Propre - Economique - Sûr

CHALIFOUX & FILS, LIMITEE

1106, Côte Beaver Hall - Montréal - Tél.: PLateau 8531

Octroi global de \$200,000 aux fédérations de charité

La Saint-Vincent-de-Paul recevra \$138,500.
La Family Welfare, \$35,600—Le Catholic Welfare Bureau \$14,100 — Baron de Hirsch Institute, \$11,800

La Société de St-Vincent-de-Paul recevra \$138,500 des \$200,000 que la Ville de Montréal a décidé d'accorder cette année aux fédérations d'œuvres de charité. Hier après-midi, le comité exécutif a tenu séance et a approuvé une recommandation de M. Roméo Beaudet, surintendant de la division du chômage, à l'effet que cet octroi de \$200,000 soit partagé et distribué comme l'an dernier, c'est-à-dire comme suit:

\$35,600 pour la Financial Federation, pour être remis intégralement à la Family Welfare;

\$14,100 à la Federation of Catholic Charities, pour être remis intégralement à la Catholic Welfare Bureau;

\$11,800 à la Federation of Jewish Philanthropies, pour être remis intégralement à The Family Welfare De-

Promotions au service des incendies de Montréal

Le chef de district Anselme Filion succède à M. J.-E. Lefort, ancien directeur-adjoint, qui a pris sa retraite — Deux chefs de district, 5 capitaines et 28 lieutenants

Le successeur de M. J.-E. Lefort au poste de directeur-adjoint du service des incendies de la ville de Montréal est le chef de district Anselme Filion. Il est âgé de 45 ans et fait partie du service des incendies depuis le 5 septembre 1913. L'ancien directeur-adjoint Lefort a pris sa retraite il y a quelques semaines.

En même temps qu'il recommandait M. Filion à la succession de M. Lefort, le directeur du service des incendies, M. Raymond Paré, a recommandé la nomination de deux chefs de district (l'un pour remplacer M. Filion), d'un adjoint à l'ingénieur-en-chef, de cinq capitaines et de 28 lieutenants.

Le comité exécutif, qui a tenu séance hier après-midi, a approuvé les recommandations de M. Paré. Voici la liste des promotions recommandées et approuvées:

1 assistant-directeur, au salaire de \$3,750 par année: le chef de district Anselme Filion, entré le 5 septembre 1913, 45 ans.

2 chefs de districts, au salaire de \$3,000 par année: le capitaine Fred Gilmour, du poste No 1, entré le 4

Deux bandits capturés à la suite d'un vol à main armée

Deux autres s'échappent au cours d'une chasse à l'homme — Jeune fille ligotée, bâillonnée et dépouillée dans une succursale de la maison "Paul", avenue Papineau

Deux jeunes individus furent capturés, un peu après 7 h., hier soir, à l'issue d'une chasse à l'homme mouvementée, qui suivit un vol à main armée perpétré par un groupe de quatre bandits. Ce crime fut commis dans une succursale de la maison sociale "Paul Service Stores, Limited", dégraisseurs, 4475, avenue Papineau.

Ligotée et bâillonnée

Il était environ 7 h. 10 lorsque deux jeunes hommes entrèrent dans l'établissement cité plus haut. Deux présumés complices montèrent la garde à la porte du magasin. Mlle Ida Jeannevo, jeune fille de 22 ans, domiciliée 6644, rue St-Hubert, était seule à ce moment. L'un des sol-dats clients pointa un revolver sur la jeune fille et la força de se retirer à l'arrière de l'établissement. On lui attacha solidement les bras et les jambes avec des fils téléphoniques, puis on lui enfoua un mouchoir souillé dans la bouche.

Dérangés dans leur travail

A peine eurent-ils ligoté la jeune fille, que M. Joseph Rothlander, domicilié 6404, rue Berthel, autre employé de la maison "Paul", entra dans le magasin. Un des bandits pointa alors son arme sur M. Rothlander, et il lui ordonna d'ouvrir la caisse, où les bandits prirent environ \$35. Ils avaient déjà volé \$17 dans le sac à main de Mlle Jeannevo.

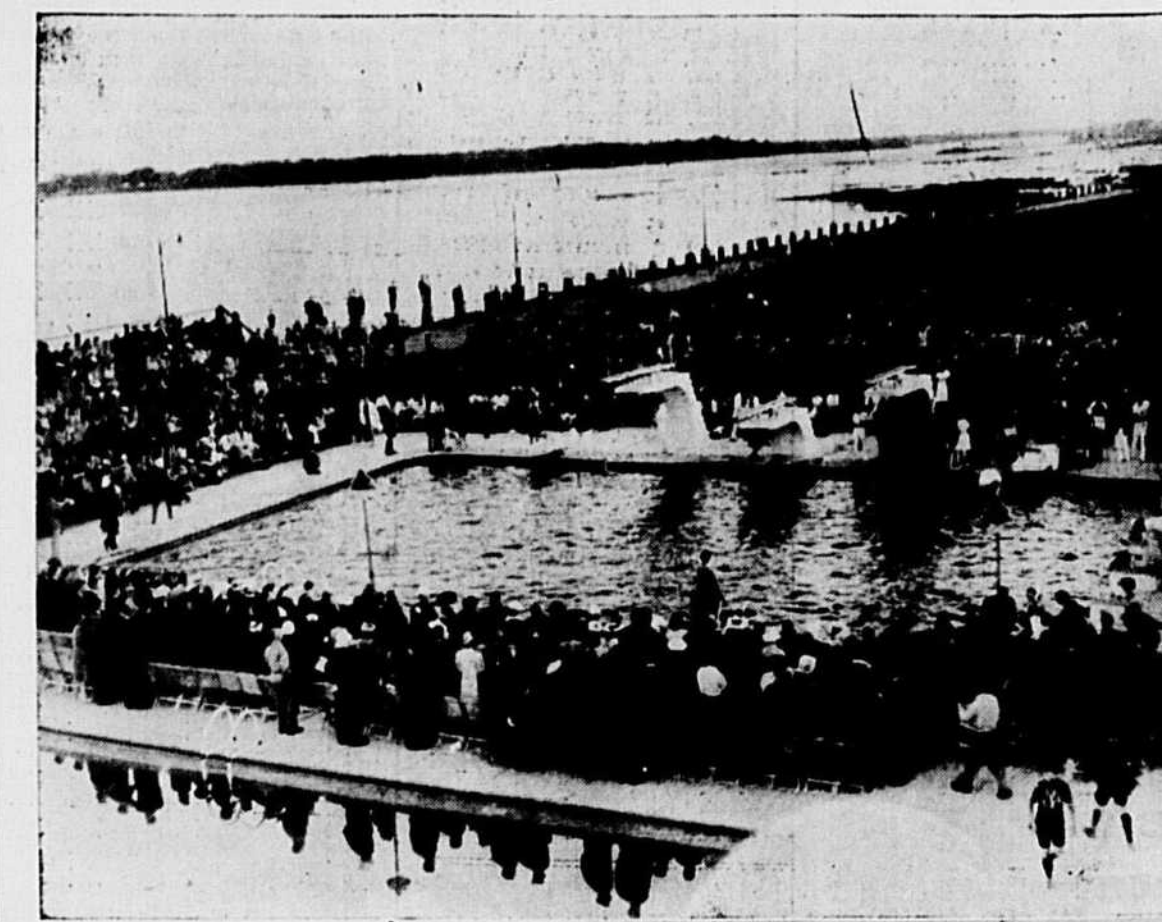
La fuite

Les bandits tentèrent ensuite de fuir par la porte ouvrant sur la rue, mais elle était fermée à clef. Entretiens, M. Rothlander était sorti et avait donné l'alerte. Les deux apaches qui avaient monté la garde à la porte de l'établissement, prirent alors la fuite, suivis de leurs deux complices. Tous quatre se sauvèrent vers le sud, avenue Papineau.

On en capture deux

De nombreux policiers et limiers répondirent à l'alerte. Deux des fuyards disparurent dans l'obscurité, mais leurs complices furent appréhendés, l'un d'eux au moment où il tentait de se cacher derrière un hangar, à l'arrière du numéro 4270, avenue

A l'inauguration de la nouvelle piscine de Verdun



On voit ici une vue générale de la nouvelle piscine de Verdun où se tiennent présentement les concours du championnat canadien de natation. La piscine qui est une des plus modernes du Dominion, a été construite, au coût de plus de deux cent mille dollars, suivant le plan fédéral des travaux de chômage. Elle a été inaugurée officiellement, hier soir, devant près de trois mille personnes. Le conseil municipal de Verdun assistait à cette inauguration officielle. On voit ci-contre de gauche à droite, M. Omer Bombardier, maire suppléant; M. J.-Léo Comeau, député de Verdun à l'Assemblée législative, parlant à la foule; le maire Wilson, de Verdun, et Mme Wilson. (Photo CANADA).

On voit ici une vue générale de la nouvelle piscine de Verdun où se tiennent présentement les concours du championnat canadien de natation. La piscine qui est une des plus modernes du Dominion, a été construite, au coût de plus de deux cent mille dollars, suivant le plan fédéral des travaux de chômage. Elle a été inaugurée officiellement, hier soir, devant près de trois mille personnes. Le conseil municipal de Verdun assistait à cette inauguration officielle. On voit ci-contre de gauche à droite, M. Omer Bombardier, maire suppléant; M. J.-Léo Comeau, député de Verdun à l'Assemblée législative, parlant à la foule; le maire Wilson, de Verdun, et Mme Wilson. (Photo CANADA).

L'ancien lieutenant Tremblay est décédé

Il avait fait partie du service de la police pendant 34 ans

M. Johnny Tremblay, ancien lieutenant de police de Montréal, est décédé jeudi. Il avait épousé en premières noces Nathé Cyr et en secondes noces Anna Galand. Le défunt qui était âgé de 56 ans, avait été pendant 34 ans au service de la police municipale avant de prendre sa retraite le 5 octobre 1939. Il s'était retiré à Larnoraie.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, dix enfants: quatre filles, Mme B. Mailloix, (Marie-Jeanne); Mme G. Prince, (Cécile); Mlle Alice et Mlle Lucette, ainsi que ses petites-filles, Lucette et Marguerite Tremblay; ses sœurs, Mmes Joseph Tremblay et Alfred Gagné ainsi que son frère, M. César Tremblay.

La dépouille mortelle est actuellement exposée à 1629, rue Viau. Les obsèques auront lieu, lundi matin, en l'église Saint-Clément de Viauville.

Une poire pour la soif... Ache- tez des Certificats d'épargne de guerre.

Onze hangars détruits par un violent embrasement, hier, rue Cuvillier

Onze hangars furent détruits par les flammes, hier après-midi, à l'arrière de logements portant les numéros 1648 à 1668, rue Cuvillier. Les galeries et les cuisines de plusieurs de ces logements furent aussi endommagées par les flammes. Le pompier Toméo, de la caserne No 45 (à Maisonneuve), fut légèrement blessé à la main en combattant l'embrasement. Il fut pansé par ses compagnons et il put continuer son travail.

L'incendie se déclara, un peu avant 2 h. 30 hier après-midi. L'alerte amena promptement sur les lieux,

R. S. V. P.

Par Adrien ROBITAILLE

Voici cinq questions. Pouvez-vous y répondre? Notez les réponses que vous croyez bonnes... et tournez à la page 5 du Canada de ce jour, où se trouvent les réponses exactes. Faites la comparaison.

- QUESTIONS**
- 1.—Le maréchal Pétain devient président à la mode américaine de la Troisième République Française en instance de royauté, d'après quelques-uns. Est-ce la première fois qu'un chef militaire devient aussi le chef civil de ce pays?
 - 2.—Connaissez-vous des états qui s'étendent sur deux continents? Il en est même un qui s'est déjà étendu sur trois. Il en est un autre qui occupe tout un continent à lui seul.
 - 3.—La simplicité de manières des présidents des Etats-Unis est proverbiale. John Adams, le successeur de Washington, remporte aisément la palme. Quel trait pourrait-on citer à l'appui de cette assertion?
 - 4.—Les principes d'architecture stipulent qu'il ne faut pas construire une maison plus large au faite qu'à la base et cependant les architectes ont constamment violé ce principe dans la construction des grands édifices? Comment ont-ils pu commettre cette erreur?
 - 5.—Les chimistes se servent de la lumière pour juger de la quantité de sucre que peut contenir un liquide quelconque. Comment la lumière peut-elle les en avvertir.

Voir réponses en page 5

Service anniversaire, ce matin à 9 h., de la mort de feu Fernand Rinfret

Il y a exactement un an ce matin, samedi 13 juillet, qu'arriva de Los Angeles la nouvelle de la mort de l'honorable Fernand Rinfret, alors secrétaire d'Etat dans le cabinet King. Il était mort subitement au cours de la nuit du 12 au 13 juillet 1939.

A l'occasion du premier anniversaire de sa mort, la famille du disparu fait célébrer ce matin, à neuf heures, un service anniversaire en l'église St-Jacques, située en plein centre du comté que représentait M. Rinfret pendant près de vingt ans et dont il était le député au moment de sa mort prématurée. A l'issue du service, il y aura pèlerinage au cimetière de la Côte-des-Neiges.

A cette occasion, le Club Le-tellier-de-St-Just dont le regretté défunt fut l'un des fondateurs et membres à vie, prie ses membres ainsi que tous les amis du regretté député de St-Jacques d'assister à cette double cérémonie.

Faits divers

Vieillard blessé par un tram

Un vieillard âgé d'environ 75 ans qui se trouvait dans un flot de sûreté, à l'angle nord-est des rues St-Denis et Craig, tomba dans la trajectoire d'un tram du circuit Amherst vers 3 heures hier après-midi. Le conducteur freina mais il ne put éviter l'accident et le septuagénaire fut heurté par le tram. On le transporta à l'hôpital St-Luc, où il reprit connaissance. Il déclara se nommer Octave Lapierre. On ignore, toutefois, son lieu de domicile. M. Lapierre souffrit d'une commotion cérébrale et de contusions au cuir chevelu, pour lesquelles on dut lui faire quelques points de suture. A cause de son âge avancé, son état inspire des craintes. L'agent Douglas Barnes, du service de la circulation municipale, fit les constatations d'usage.

Blessé dans une collision

Roméo Marcotte, garçon de 12 ans, dont les parents habitent 2324, avenue Lalonde, eut la jambe droite fracturée, vers 2 h. 30 hier après-midi, dans un accident survenu à l'angle des rues Bonsecours et Craig. Il voyageait dans une voiturette poussée par Roger Dubuc, qui demeure rue Marianne et ce petit véhicule entra en collision avec une auto. Le conducteur de cette dernière transporta la victime à l'hôpital. L'agent Douglas Barnes, de la circulation municipale, fit enquête.

Décédé à l'hôpital

Robert Deschamps, enfant de 5 ans, dont les parents habitent 7250, avenue Henri-Julien, mourut hier matin, à l'hôpital St-Justine. On ignore la cause de son décès. Le cadavre fut transporté à la morgue, pour fins d'autopsie et d'enquête.

Les directeurs et les membres de l'Association des libéraux du Comté Montréal-Sainte-Marie vous invitent

DEMAIN
DIMANCHE, 14 JUILLET

Au
Grand
PIQUE-NIQUE
de
Bonne Entente Libérale

Parc OTTERBURN, St-Hilaire, Comté Chambly-Rouville

sous le distingué patronage de **l'hon. Adélard GODBOUT** Premier Ministre de la province de Québec

et des présidents d'honneur
Honorable PIERRE-F. CASGRAIN, secrétaire d'Etat.
Me VINCENT DUBUIS, M.P., comté Chambly-Rouville.
M. HENRI-P. PANET, M.A.L., comté Rouville.
M. Dr HERMAS DESLAURIERS, M.P., comté Ste-Marie.

et sous la présidence de
M. RAOUL TREPANIER
Président de l'Association des Libéraux du Comté Montréal-St-Marie

DEPART à 9 h. 30 A.M., (HEURE AVANCEE) GARE BONAVENTURE
RETOUR à 7 h. 30 P.M., (HEURE AVANCEE) DU PARC OTTERBURN

Ce pique-nique remportera un immense succès. Toute la population de la province se doit d'y assister. Les jeunes comme les vieux. Les plus fortunés comme les autres. Bilets en vente au restaurant Le Roi du Chien Chaud, et à différents endroits de la ville, chez les présidents des associations libérales du district.

\$1.00
PRIX DU BILLET
Comprenant: Voyage. Entrée sur le parc. Jeux. Divertissements. Courses. Magnifiques prix. Chants et discours.

Le service toujours courtois et le menu de premier ordre du restaurant Le Roi du Chien Chaud sera entièrement à la disposition du public à ce pique-nique.

Le restaurant
LE ROI DU CHIEN CHAUD
1478 Ste-Catherine Est. AM. 6969

SERVICE JOUR ET NUIT ★ **BIERES ET VINS**

POUR TELEPHONER AU "CANADA"

dans le jour
HArbour 5131

SOIR, DIMANCHE ET FETES:
Police, incendies, accidents HA. 5131
Sport HA. 5134
Directeur de l'Information HA. 5136
Atelier de composition HA. 1432
Service d'information HA. 1507
Rédacteur en chef HA. 1434
Circulation et expédition HA. 5134